

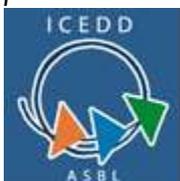
# **COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

## **ETUDE (BRUGEL-ETUDE-20161221-16)**

**Relative à l'évolution des prix de l'électricité et du gaz  
naturel pour les clients professionnels en Région de  
Bruxelles-Capitale de 2009 à 2015**

**21 décembre 2016**

Réalisée à la demande de BRUGEL  
par L'Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable asbl





# Résumé analytique

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels reliés à un compteur AMR (relevé téléométrique) ou MMR (relevé mensuel). Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui nous ont transmis sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

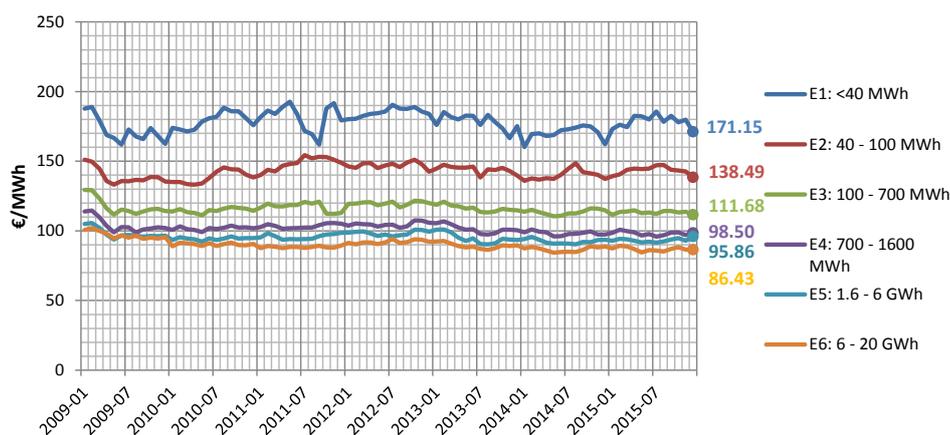
**Pour l'électricité**, les évolutions du prix all-in (en €/MWh hTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises dans la figure ci-contre.

De janvier 2009 (mois de référence pour les comparaisons) à décembre 2015 (dernier mois renseigné dans cette étude), on assiste à une

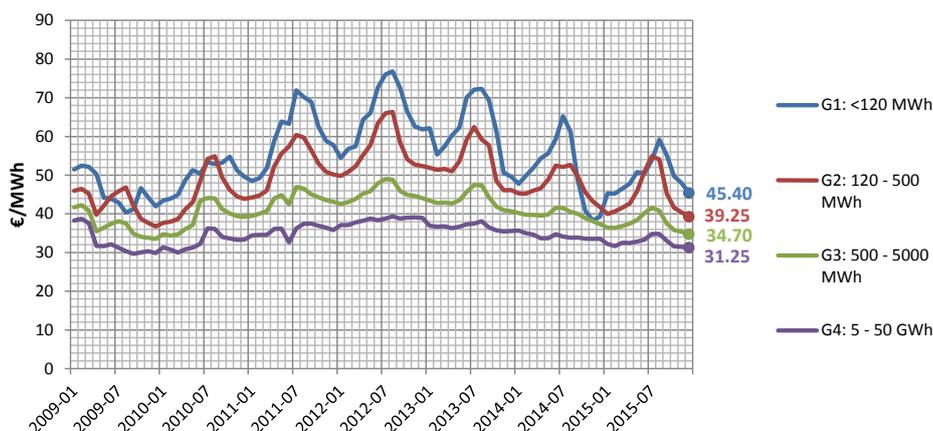
diminution de 8.3% à 14.1% selon la classe de consommation. Cette diminution est la résultante d'une baisse de la composante énergie atténuée toutefois par une augmentation des tarifs de transport et de distribution, de la contribution énergie renouvelable et des taxes.

Toutes classes de consommation confondues et sur base annuelle, le prix du MWh d'électricité passe de 105.79 € en 2009 à 102.85€ en 2014 et finalement 101.14 € en 2015.

Bruxelles > Electricité > All in



Bruxelles > Gaz > All in



**Pour le gaz naturel**, les évolutions du prix all-in (€/MWh hTVA) sont reprises à la figure ci-contre.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel passe de 37.54 € en 2009 à 39.05 € en 2014 et finalement à 36.17 € en 2015.

Entre les deux dates de références à savoir janvier 2009 et décembre 2015, le prix du MWh de gaz a diminué pour l'ensemble des classes de consommation : de 11.9% pour la classe G1 jusqu'à 18.4% pour G4.



# Principales tendances entre 2014 et 2015

---

## Electricité

Au cours de la dernière année (décembre 2014 à décembre 2015), le **prix all-in** de l'électricité évolue différemment d'une classe de consommation à l'autre. Si pour les classes E3 et E6, celui-ci est orienté légèrement à la baisse (-2.6% et -2.7%), il affiche par contre une hausse pour les autres classes de consommation allant de 0.9% à 5.6%.

La composante **énergie** est quant à elle en baisse fin 2015 pour l'ensemble des classes de consommation allant de -4.4% jusqu'à -6.5%. Cette évolution suit les évolutions des indices boursiers de l'électricité même si ces derniers sont beaucoup plus accentués.

La **contribution énergie renouvelable**, à la hausse, suit l'évolution du quota imposé d'achat de certificats verts qui passe de 3.8% en 2014 à 4.5% en 2015.

Le **transport** est en légère baisse allant de -0.4% pour E2 à -3.5% pour E5 et E6 malgré l'augmentation des surcharges fédérales de 5%.

Suite au nouveau plan tarifaire 2015-2019 contrôlé par BRUGEL, on observe pour la composante **distribution** que le coût moyen de distribution de l'électricité toutes classes de consommation confondues présente une tendance à la baisse (-2.5%).

Les **taxes fédérales** sont à la hausse pour toutes les classes de consommation variant de +2.5% pour E5 à +22.5% pour E1 (à l'exception de E4 qui accuse une légère baisse (-2.6%)) suite à l'augmentation des mesures sociales (OSP) et du financement des prix maximaux pour les clients protégés. La **cotisation régionale** est, quant à elle, indexée sur base de l'indice des prix à la consommation et a légèrement augmenté en passant de 0.86 €/kVA en 2014 à 0.87 €/kVA en 2015.

## Gaz naturel

De décembre 2014 à décembre 2015, on assiste à une diminution marquée de la composante **énergie (y compris transport)** allant de -8.7% pour G4 (5 à 50 GWh/an) à -17.7% pour G1 (<120 MWh/an).

Suite au nouveau plan tarifaire 2015-2019 contrôlé par BRUGEL, on observe pour la composante **distribution** que le coût moyen de distribution de l'électricité toutes classes de consommation confondues présente une tendance à la baisse (-2.4%).

Au passage à 2015, les **taxes fédérales** ont augmenté (+7.6%) suite, principalement, à la hausse de la surcharge OSP (financement des mesures sociales). La **cotisation régionale** suit quant à elle l'évolution de l'indice des prix à la consommation et n'a que peu évolué de 2013 à 2015.



# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>1 MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>10</b>
1.1 Remarque importante sur les prix moyens .....	10
1.2 Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel .....	10
1.3 Sources de données .....	11
1.4 Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel .....	12
1.5 Traitements et validation des données .....	13
1.6 Représentativité .....	15
<b>2 PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ</b> .....	<b>17</b>
2.1 Evolution du prix global de l'électricité .....	17
2.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation .....	17
2.1.2 Prix annuel moyen .....	19
2.1.3 Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques .....	21
2.2 Evolution des composantes du prix de l'électricité.....	23
2.2.1 Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité.....	23
2.2.2 Evolution de la part énergie.....	25
2.2.3 Evolution de la contribution énergie renouvelable .....	29
2.2.4 Evolution de la commodité .....	30
2.2.5 Evolution des tarifs de transport .....	32
2.2.6 Evolution des tarifs de distribution.....	34
2.2.7 Evolution des taxes fédérales .....	35
2.2.8 Evolution de la cotisation régionale.....	39
2.3 Détail des composantes par classe de consommation.....	41
2.3.1 Classe de consommation E1 (< 40 MWh) .....	41
2.3.2 Classe de consommation E2 (40-100 MWh) .....	43
2.3.3 Classe de consommation E3 (100-700 MWh).....	45
2.3.4 Classe de consommation E4 (700-1 600 MWh) .....	47
2.3.5 Classe de consommation E5 (1.6-6 GWh).....	49
2.3.6 Classe de consommation E6 (6-20 GWh).....	51
<b>3 PRIX DU GAZ NATUREL</b> .....	<b>53</b>
3.1 Evolution du prix global du gaz naturel .....	53
3.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation .....	53
3.1.2 Prix annuel moyen .....	55

<b>3.2</b>	<b>Evolution des composantes du prix du gaz naturel.....</b>	<b>57</b>
3.2.1	Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel.....	57
3.2.2	Evolution de la part énergie (y compris transport).....	59
3.2.3	Evolution des tarifs de distribution.....	63
3.2.4	Evolution des taxes fédérales.....	64
3.2.5	Evolution de la cotisation régionale.....	68
<b>3.3</b>	<b>Détail des composantes par classe de consommation.....</b>	<b>69</b>
3.3.1	Classe de consommation G1 (< 120 MWh).....	69
3.3.2	Classe de consommation G2 (120-500 MWh).....	71
3.3.3	Classe de consommation G3 (500-5 000 MWh).....	73
3.3.4	Classe de consommation G4 (5-50 GWh).....	75
<b>4</b>	<b>COMPARAISONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES.....</b>	<b>77</b>
<b>4.1</b>	<b>Electricité.....</b>	<b>77</b>
4.1.1	Comparaisons régionales.....	77
4.1.2	Comparaisons internationales.....	78
<b>4.2</b>	<b>Gaz naturel.....</b>	<b>79</b>
4.2.1	Comparaisons régionales.....	79
4.2.2	Comparaisons internationales.....	80
<b>5</b>	<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>82</b>
<b>5.1</b>	<b>Electricité.....</b>	<b>82</b>
<b>5.2</b>	<b>Gaz naturel.....</b>	<b>82</b>
<b>ANNEXE 1.</b>	<b>DÉTAIL DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ [€/MWH] - 6 DERNIÈRES ANNÉES.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE 2.</b>	<b>DÉTAIL DU PRIX DU GAZ NATUREL [€/MWH] - 6 DERNIÈRES ANNÉES.....</b>	<b>89</b>

## Introduction

Cette étude a pour but de présenter l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel et de leurs composantes pour les clients professionnels télérelevés<sup>1</sup>. Elle a été réalisée par l'ICEDD (Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable) à la demande de BRUGEL, le régulateur bruxellois du marché de l'électricité et du gaz, afin de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels. Une première étude a été réalisée en 2013 et couvrait la période de janvier 2009 à décembre 2012. L'étude actuelle est une quatrième itération de la première étude et couvre les années 2009 à 2015.

Il est important de souligner que cette étude n'a pu être réalisée que grâce à la collaboration active des fournisseurs d'énergie qui ont accepté de transmettre à l'ICEDD sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes de la facture (hors TVA) : énergie, transport, distribution, coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, taxes et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donnera une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres régions et pays.

Les **conclusions** de l'étude présentent une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

---

<sup>1</sup> Pour la clientèle professionnelle basse tension, voir l'Observatoire des prix publié tous les 3 mois sur le site de BRUGEL.

## 1 Méthodologie

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges d'informations avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh<sup>2</sup> pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, on entend le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{€}}{\text{MWh}}\right)_{\text{moyen}} = \frac{\sum_{j=1}^n \text{€}_j}{\sum_{j=1}^n \text{MWh}_j}$$

### 1.1 Remarque importante sur les prix moyens

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner du fait que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne reprise dans cette étude alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout-à-fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, etc.

### 1.2 Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, BRUGEL n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région bruxelloise. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté de BRUGEL est de rendre les résultats de l'étude publics. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par

<sup>2</sup> Pour rappel, 1 GWh = 1 000 MWh = 1 000 000 kWh.

un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories, mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classes de consommation annuelles. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture (code EAN) est déterminée sur base de la consommation des 12 derniers mois; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), on procèdera à une annualisation des données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
<b>E1</b>	< 40 MWh	<b>G1</b>	< 120 MWh
<b>E2</b>	40 ≤ ... < 100 MWh	<b>G2</b>	120 ≤ ... < 500 MWh
<b>E3</b>	100 ≤ ... < 700 MWh	<b>G3</b>	500 ≤ ... < 5 000 MWh
<b>E4</b>	700 ≤ ... < 1 600 MWh	<b>G4</b>	5 ≤ ... < 50 GWh
<b>E5</b>	1 600 ≤ ... < 6 000 MWh	<b>G5</b>	50 ≤ ... < 250 GWh
<b>E6</b>	6 ≤ ... < 20 GWh		-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d'électricité et de gaz naturel

L'étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d'électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s'avérait au cours de l'étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans cette étude.

### 1.3 Sources de données

Chaque fournisseur transmet à BRUGEL des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR<sup>3</sup> et MMR<sup>4</sup>; les raccordements YMR<sup>5</sup> sont exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par année et par mois ;
- par classe de consommation.

Selon les classifications évoquées ci-dessus, chaque fournisseur transmet également:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

<sup>3</sup> AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire).

<sup>4</sup> MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel.

<sup>5</sup> YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel.

## 1.4 Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Contribution énergie renouvelable et cogénération (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Elles sont exprimées en €/MWh.

Composante	
Energie hors certificats vert	<u>Pour l'électricité</u> : reprend la partie énergie (partie « commodity ») hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. <u>Pour le gaz naturel</u> : reprend la partie énergie (partie « commodity ») et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne pouvant en effet pas être dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	<u>Pour l'électricité</u> : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. <u>Pour le gaz naturel</u> : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	<u>Pour l'électricité</u> : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. <u>Pour le gaz naturel</u> : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne peuvent généralement pas être dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie, la cotisation fédérale et la surcharge « clients protégés » (gaz).
Taxes régionales	Cette composante inclut la surcharge électricité (art. 26) et gaz (art.20 septiesdecies) et la surcharge fonds énergie (guidance énergétique et fonds relatif à a politique énergétique) ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (distribution et transport).
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessus.
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en euros divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

## 1.5 Traitements et validation des données

### **Traitement préalable réalisé par les fournisseurs**

Il avait été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écartier du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (Exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écartier les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écartier les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%. Pour la période janvier 2009 à décembre 2014, seuls deux fournisseurs ont réalisé un traitement préalable de leurs données. Pour la période de janvier 2015 à décembre 2015, un seul fournisseur a réalisé le traitement.

### **Validation des données fournies**

Avant de procéder au traitement des fichiers de données transmis par les fournisseurs, il convient de vérifier la structure mais également le contenu des fichiers.

A titre d'exemple, les principales erreurs rencontrées pour les données relatives à l'année 2015 sont :

- Nom de fichier non conforme ;
- Format de fichiers non conformes ;
- Décalage dans la disposition des colonnes
- Données désagrégées au lieu d'être regroupées par classe de consommation ;
- ...

### **Volumes livrés**

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année et mois), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même classification, les volumes livrés exprimés en GWh et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fourniture disponibles auprès du régulateur (cf. §1.6 p15) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes notamment en les confrontant avec les parts de marché des différents fournisseurs d'électricité et de gaz naturel en Région de Bruxelles-Capitale.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh) ou des erreurs dans la provenance des données (ex. des données wallonnes insérées dans des fichiers destinés à BRUGEL) .

### **Filtres sur les valeurs négatives ou nulles**

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information au régulateur et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincus par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclu les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à un raccordement de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

### **Composante transport pour le gaz naturel**

Pour le gaz naturel, la composante de transport est dans la majorité des cas directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Énergie y compris transport ».

### **Valeurs aberrantes**

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclu certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes notamment pour les composantes énergie hors CV et distribution.

### **Intervalle de confiance à 95%**

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal. Par conséquent, nous avons exclus les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année ; la classe de consommation n'ayant en principe pas d'impact sur les tarifs de distribution.

## 1.6 Représentativité

Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité. Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2015.

Cette étude dont le périmètre porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR<sup>3</sup> ou MMR<sup>4</sup> et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients professionnels raccordés en haute tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution ; soit sur le graphique la distribution HT<sup>6</sup> en rouge et une partie de la distribution BT<sup>7</sup> professionnelle en bleu.

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR<sup>5</sup> ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées à celles renseignées par BRUGEL.

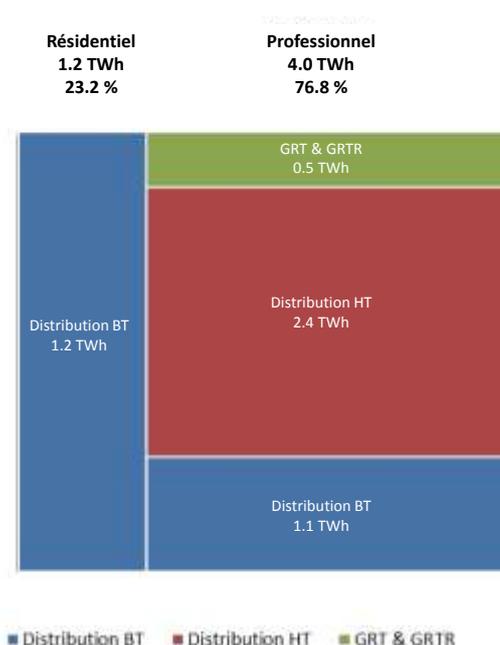


Figure 1 : Portée de l'étude pour l'électricité (données 2015), source Brugel

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Bruxelles	Echantillon	%	Bruxelles	Echantillon	%
2009	2 988	1 971	66%	4 123	3 201	78%
2010	3 011	2 137	71%	4 630	4 026	87%
2011	2 959	2 402	81%	3 507	3 619	103% <sup>8</sup>
2012	2 417 <sup>9</sup>	2 148	89% <sup>9</sup>	4 901 <sup>10</sup>	4 313	88% <sup>10</sup>
2013	2 831	2 249	79%	4 223	4 469	106% <sup>8</sup>
2014	2 731	2 059	75%	3 170	3 063	97%
2015	3 361	2 018	60% <sup>11</sup>	3 352	3 011	90%

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon (sur base des raccordements professionnels AMR et MMR uniquement)

<sup>6</sup> HT = Haute Tension. Dans son règlement technique Sibelga, le gestionnaire du réseau de distribution en Région de Bruxelles-Capitale, définit la haute tension comme une tension supérieure à 1 kV.

<sup>7</sup> BT = Basse Tension. Voir HT

<sup>8</sup> Ce taux supérieur à 100% peut-être le résultat d'une erreur sur les volumes transmis par les fournisseurs ou de changement de type de raccordement en cour d'année ou encore de relevé à des dates qui ne correspondent pas nécessairement au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre.

<sup>9</sup> Ce chiffre est donné à titre d'information car les fournitures renseignées ici ne couvrent que les 10 premiers mois de 2012

<sup>10</sup> Ce chiffre est donné à titre d'information car les fournitures renseignées ici ne couvrent que les 9 premiers mois de 2012

<sup>11</sup> Ce taux faible s'explique par un volume global de fourniture d'électricité (3361 GWh) particulièrement élevé en 2015

En effet, BRUGEL dispose d'informations sur les fournitures en fonction du type de raccordement (AMR<sup>12</sup>, MMR et YMR) pour l'électricité et pour le gaz. Si l'on exclut les raccordements YMR qui ne font pas l'objet de cette étude et que l'on compare les volumes livrés avec ceux de notre échantillon, on obtient le tableau ci-dessus.

Les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude<sup>13</sup>) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

---

<sup>12</sup> Hors clients directement raccordés sur le réseau ELIA pour l'électricité

<sup>13</sup> La majorité des fournisseurs nous ont transmis des données de facturation ; seuls l'un ou l'autre fournisseur disposant de très peu de points de fournitures en Région de Bruxelles-Capitale n'ont pas transmis d'information.

## 2 Prix de l'électricité

### 2.1 Evolution du prix global de l'électricité

#### 2.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 2 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'Annexe 1 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 2. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

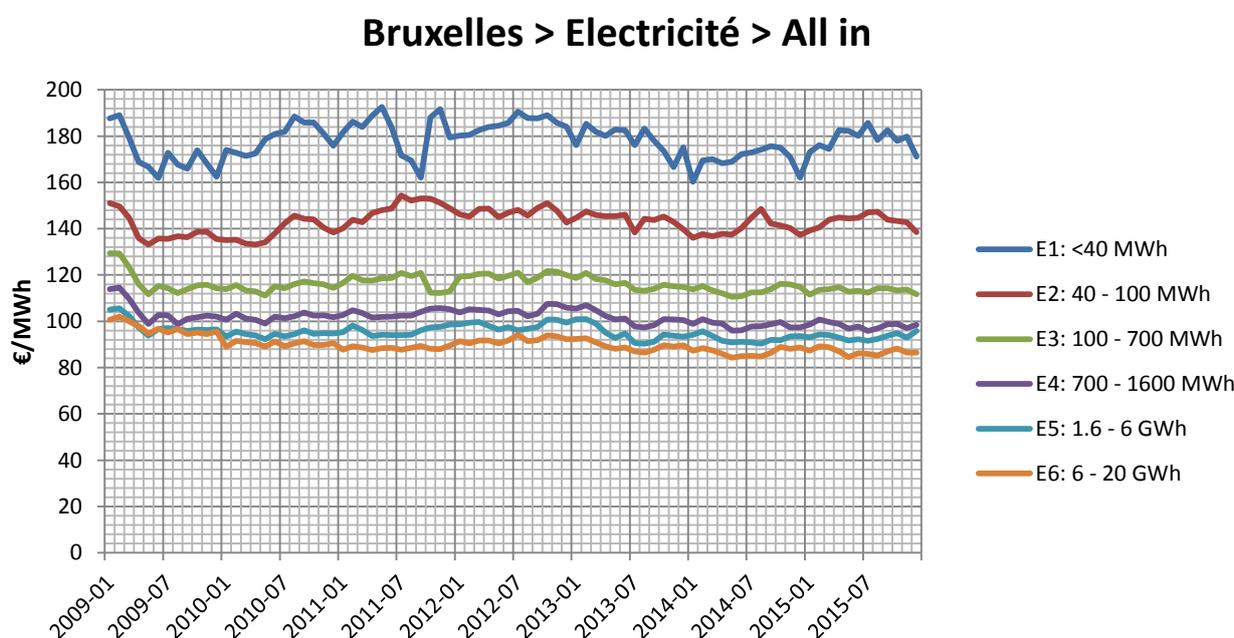


Figure 2: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe que le prix moyen all-in a continué d'augmenter pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh /an) durant les trois derniers trimestres de 2012 et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 décembre 2012. En effet, la loi du 29 mars 2012<sup>14</sup> imposait un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2. Notons toutefois que ce gel des prix ne s'appliquait qu'à la composante énergie et pour les contrats à prix variable en cours, les nouveaux contrats

<sup>14</sup> « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

et les contrats à prix fixes en cours n'étant par définition pas impactés. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, on n'assiste pas à un « rattrapage » comme on aurait pu s'y attendre. De décembre 2013 à décembre 2014, on assiste à la même tendance à savoir une diminution du prix du MWh all-in pour toutes les classes de consommation exception faite de E5 et E3 qui se stabilisent.

Sur la dernière année analysée, de décembre 2014 à décembre 2015, on observe cette fois-ci des évolutions à la hausse qui vont de 0.9% pour E2 à 5.6% pour E1. Seules les catégories E3 et E6 enregistrent des légères baisses (respectivement -2.7% et -2.6%). Toutefois, si on examine les tendances de janvier à décembre 2015, on constate une stabilisation ou une baisse généralisée des prix à l'exception de la classe E5.

Si l'on prend comme référence le mois de janvier 2009 et que l'on compare au mois de décembre 2015, le prix all-in de l'électricité a diminué pour l'ensemble des classes de consommation étudiées. Cette diminution va de -8.3% pour E2 et jusque -14.1% pour E6.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2015 ainsi que les mois de décembre 2014 et 2015.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	187.73	151.10	129.39	113.89	105.01	100.63
2010-01	174.01	135.13	113.86	100.61	93.40	88.95
2011-01	181.67	140.10	116.62	102.70	95.33	87.67
2012-01	180.22	146.20	119.37	103.85	98.78	91.43
2013-01	176.09	144.68	118.70	105.53	100.91	92.44
2013-12	175.20	139.78	114.79	100.45	93.39	89.63
2014-01	160.27	135.97	113.74	98.90	94.21	87.35
2014-12	162.04	137.28	114.78	97.32	93.65	88.72
2015-01	173.11	139.19	111.55	98.61	93.01	87.34
2015-12	171.15	138.49	111.68	98.50	95.86	86.43
Evolution 2009-01 à 2015-12	-8.8%	-8.3%	-13.7%	-13.5%	-8.7%	-14.1%
TCAM <sup>15</sup> 2009-01 à 2015-12	-1.3%	-1.3%	-2.1%	-2.1%	-1.3%	-2.2%
Evolution 2014-12 à 2015-12	+5.6%	+0.9%	-2.7%	+1.2%	+2.4%	-2.6%

Tableau 5: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

<sup>15</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

## 2.1.2 Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

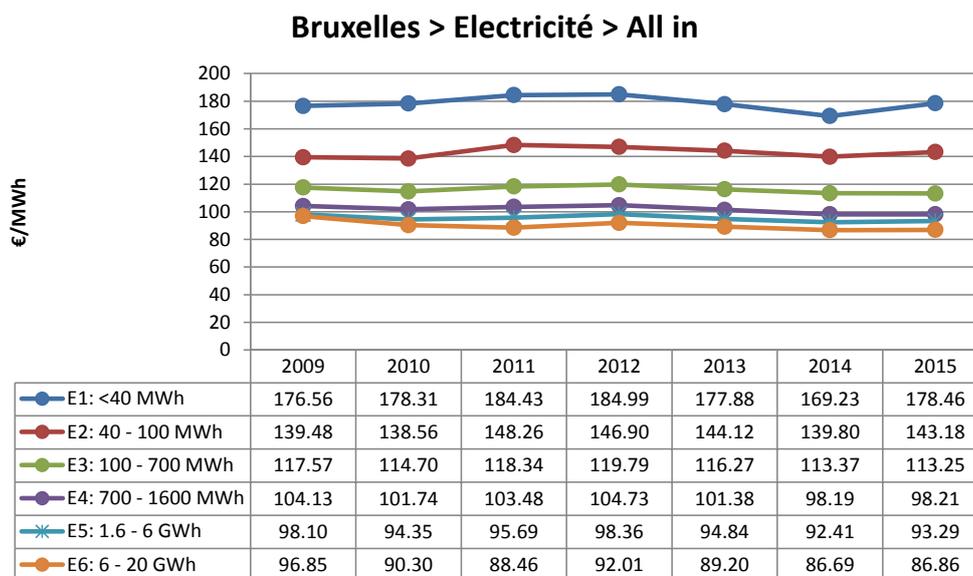


Figure 3 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

A l'une ou l'autre exception près, le prix moyen annuel du MWh d'électricité a :

- diminué de 2009 à 2010 (sauf pour E1) ;
- augmenté de 2010 à 2011 (sauf pour E6) ;
- augmenté de 2011 à 2012 (sauf pour E2) ;
- diminué de 2012 à 2013 ;
- diminué de 2013 à 2014 ;
- augmenté de 2014 à 2015 (sauf pour E3).

Evolution du prix moyen annuel all-in du MWh d'électricité	de 2009 à 2010	de 2010 à 2011	de 2011 à 2012	de 2012 à 2013	de 2013 à 2014	De 2014 à 2015
<b>E1: &lt;40 MWh</b>	+1.0%	+3.4%	+0.3%	-3.8%	-4.9%	+5.5%
<b>E2: 40 - 100 MWh</b>	-0.7%	+7.0%	-0.9%	-1.9%	-3.0%	+2.4%
<b>E3: 100 - 700 MWh</b>	-2.4%	+3.2%	+1.2%	-2.9%	-2.5%	-0.1%
<b>E4: 700 - 1600 MWh</b>	-2.3%	+1.7%	+1.2%	-3.2%	-3.1%	0.0%
<b>E5: 1.6 - 6 GWh</b>	-3.8%	+1.4%	+2.8%	-3.6%	-2.6%	+0.9%
<b>E6: 6 - 20 GWh</b>	-6.8%	-2.0%	+4.0%	-3.1%	-2.8%	+0.2%

Au final de 2009 à 2015, on assiste à une diminution de prix all-in pour l'ensemble des classes de consommation (de -3.7% pour E3 à -10.3% pour E6) ; à l'exception de E1 et E2 qui augmentent respectivement de +1.1% et de +2.6%.

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Pour rappel, il s'agit d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. Ceci explique la légère tendance à la baisse du prix all-in toutes classes de consommation confondues entre 2014 et 2015 (-1.7%) comme le montre la Figure 4 alors

que l'on observe plutôt des augmentations lorsque l'on examine les prix moyens par classe de consommation (cf. Figure 3).

### Bruxelles > Electricité > All in > Toutes classes confondues

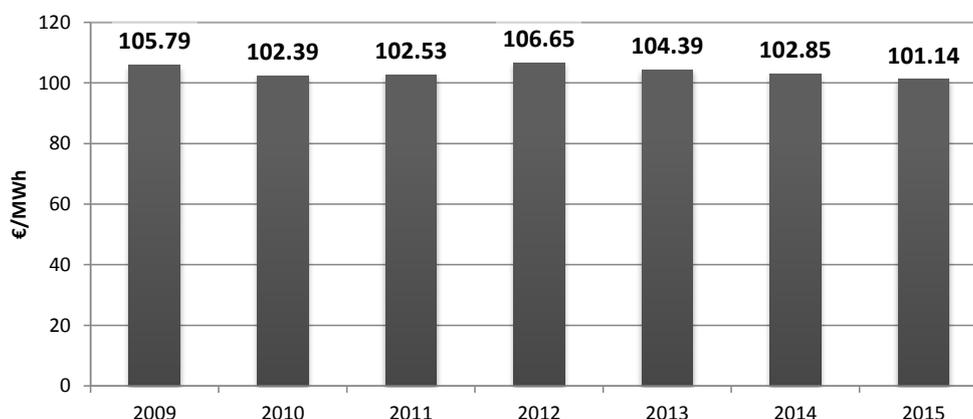


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

Au final, entre 2009 et 2015, le prix moyen all-in toutes classes confondues a baissé de 4.4%.

La figure ci-dessous représente la somme des montants facturés aux clients de nos échantillons. Notons que les variations annuelles observées pour ces factures sont liées aux évolutions des prix mais aussi aux variations des volumes livrés.

### Bruxelles > Electricité > Factures cumulées

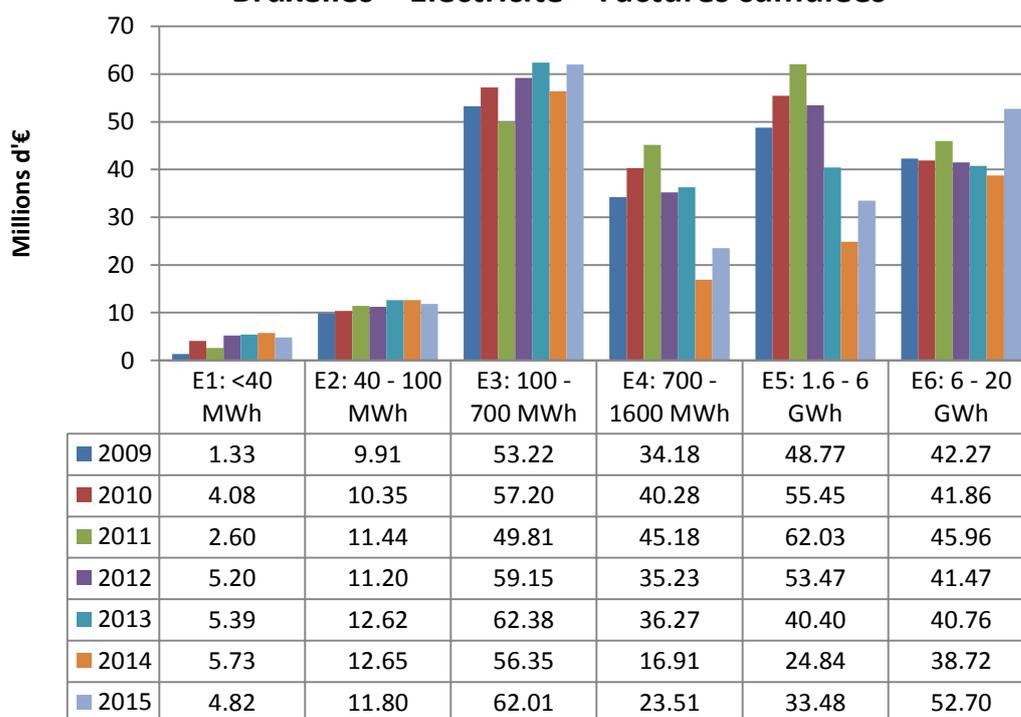


Figure 5 : Facture d'électricité des clients des échantillons

### 2.1.3 Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation<sup>16</sup> ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100. Notons que le prix de l'électricité est lui-même une partie composante de l'indice de prix à la consommation.

Pour la période considérée (2009 à 2015), on observe pour toutes les classes de consommation que le prix de l'électricité a évolué à la baisse contrairement à l'indice des prix à la consommation. Ce dernier s'est apprécié de 11.5% en sept ans alors que, pour les différentes classes de consommation, on assiste à une diminution allant de 8.3% à 14.1% comme le montre le tableau ci-dessous.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1.6-6 GWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2010-01	92.7	89.4	88.0	88.3	88.9	88.4	100.6
2011-01	96.8	92.7	90.1	90.2	90.8	87.1	103.9
2012-01	96.0	96.8	92.3	91.2	94.1	90.9	107.7
2013-01	93.8	95.8	91.7	92.7	96.1	91.9	109.2
2014-01	85.4	90.0	87.9	86.8	89.7	86.8	110.5
2015-01	92.2	92.1	86.2	86.6	88.6	86.8	109.7
2015-12	91.2	91.7	86.3	86.5	91.3	85.9	111.5

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

<sup>16</sup> La période de référence est désormais 2013 (base 2013 = 100) au lieu de 2004

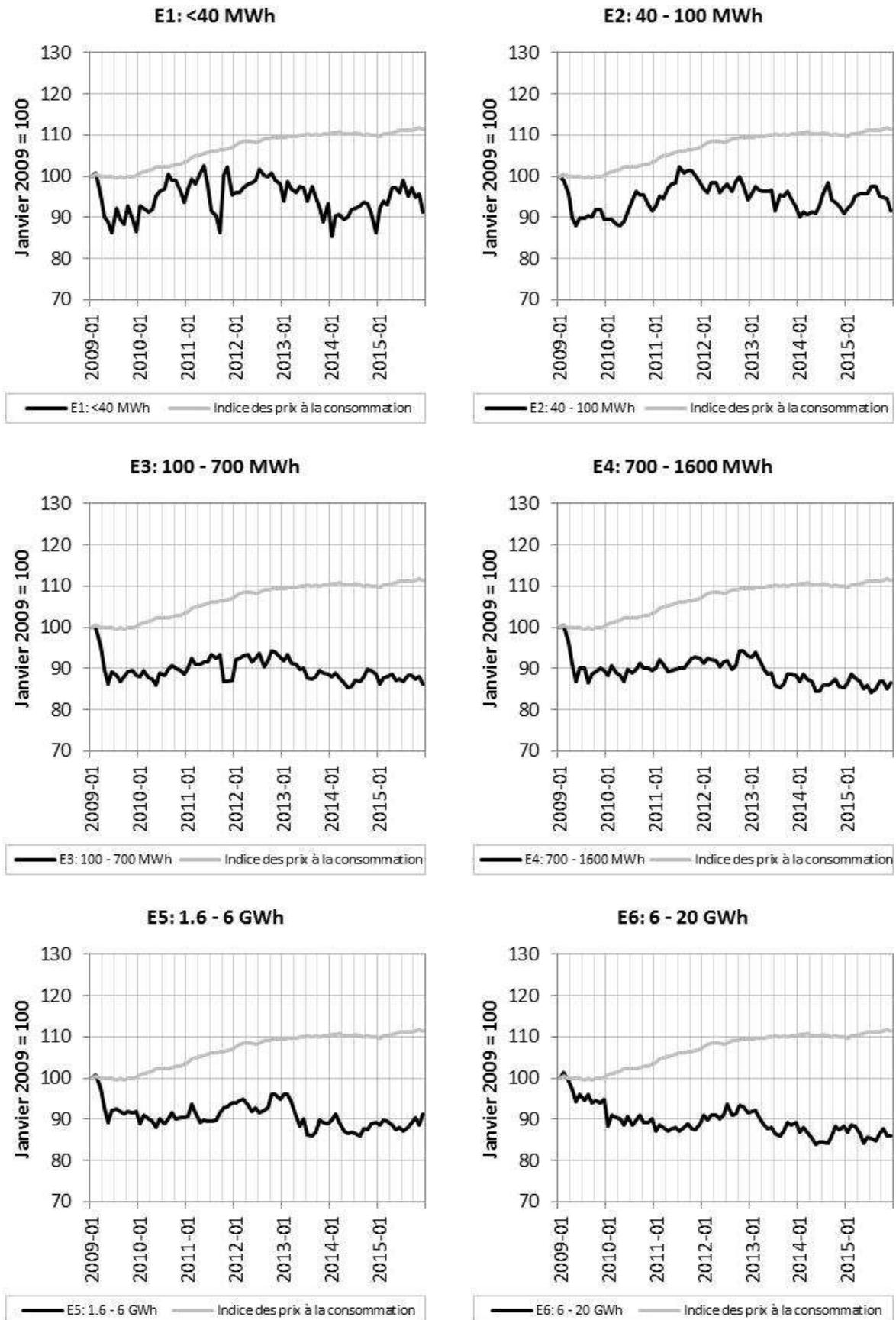


Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

## 2.2 Evolution des composantes du prix de l'électricité

Dans la première partie de ce chapitre (§2.2.1), on s'intéressera aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

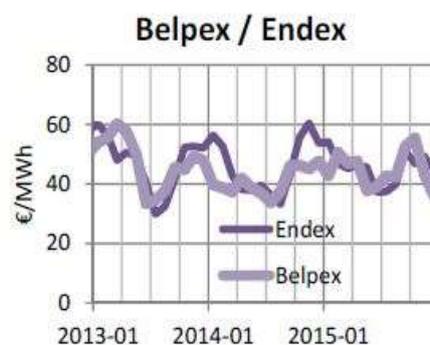
Ensuite (§2.2.2 au §2.2.8), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité.

### 2.2.1 Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par BRUGEL, par des fournisseurs ou les journaux, on peut déjà se faire a priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité. Ainsi pour :

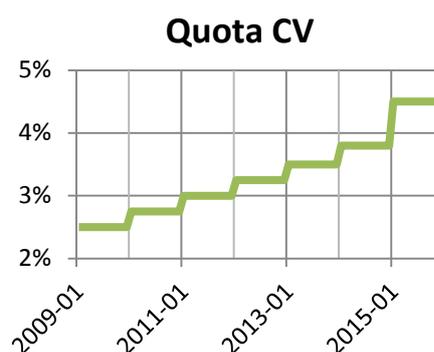
- l'énergie :

Les indices Belpex<sup>17</sup> et Endex<sup>18</sup> dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix de l'électricité à court-terme sur la bourse de l'électricité pour le marché belge. En 2014, les évolutions sont similaires à celles de 2013 (en baisse au 1<sup>er</sup> semestre et en hausse au 2<sup>nd</sup> semestre). En 2015, les deux indices ont baissé lors du 1<sup>er</sup> semestre pour ensuite reprendre de la vigueur lors du 3<sup>e</sup> trimestre. Fin 2015, les indices sont inférieurs aux valeurs de fin 2014.



- la contribution énergie renouvelable :

L'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région, à l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Région de Bruxelles-Capitale, ces quotas sont passés de 2.50% en 2009 à 2.75% en 2010 puis 3.00% en 2011, 3.25% en 2012, 3.50 % en 2013, 3.80% en 2014 et finalement 4.5% en 2015. Dès lors, on peut s'attendre à ce que cette composante ait évolué de la même manière et, qu'entre 2009 et 2015, elle ait augmenté de 80%.

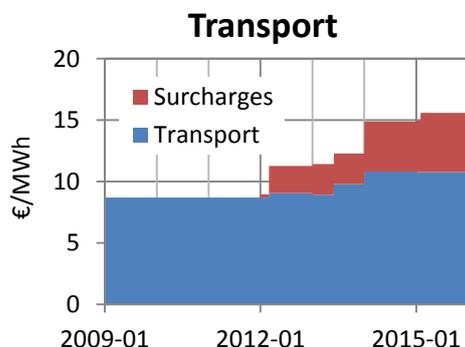


<sup>17</sup> Belpex DAM (Day Ahead Market) : moyenne mensuelle de cotations Belix (Belgium Index spot) publié sur le site de la bourse belge de l'électricité <http://www.belpex.be>

<sup>18</sup> Endex : moyenne des cotations pour le produit POWER BE du mois M publiés sur le site <http://www.apxendex.com> pendant le mois qui précède le mois M, exprimé en €/MWh.

- les tarifs de transport :

En principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015) mais nous verrons dans le chapitre consacré à cette composante que ce n'a pas été tout à fait le cas (cf. §2.2.5). On aurait donc dû s'attendre à quelque chose de stable de 2009 à 2011 puis à un saut éventuel en 2012. De 2013 à 2015, les tarifs de transport augmentent de 36% principalement suite à l'augmentation des surcharges (obligations de service public pour le financement du raccordement des parcs éoliens offshore et le financement de certificats verts au niveau fédéral).

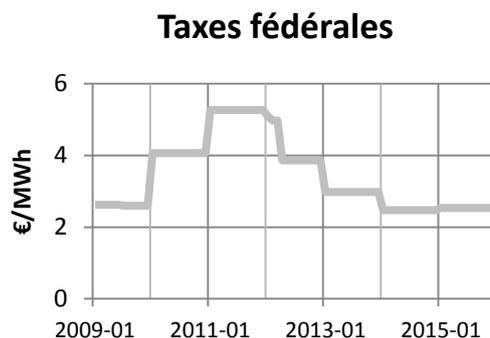


- les tarifs de distribution :

Avant 2015, les tarifs de distribution étaient fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, ce n'a pas été le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Aux trois premiers trimestres 2009, ce sont souvent les tarifs de 2008 qui ont prévalu ; ensuite les nouveaux tarifs de distribution ont été approuvés. En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique de l'électricité (et du gaz) a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 à BRUGEL pour la Région de Bruxelles-Capitale. La période tarifaire est maintenant passée à 5 ans pour la période régulatoire 2015-2019. Conformément à l'Article 9quater de l'Ordonnance électricité, les méthodologies tarifaires établies par le régulateur permettent à Sibelga d'établir les propositions tarifaires qui serviront de base pour l'approbation des tarifs électricité par BRUGEL.

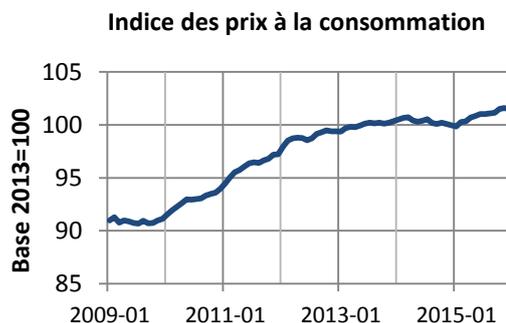
- les taxes fédérales :

Elles comprennent la cotisation sur l'énergie et la cotisation fédérale dont le montant est fixé par la CREG. Hors dégressivité et hors exonération, celle-ci a doublé de 2009 à fin 2011 (2.5860 €/MWh fin 2009 à 4.0685 €/MWh fin 2010 et 5.2640 €/MWh fin 2011). En 2012, la cotisation fédérale a diminué à trois reprises pour finir à 3.8597 €/MWh dès avril et jusque fin décembre (soit +15% par rapport à fin 2009). De 2013 à 2014, la cotisation fédérale est de nouveau en baisse pour atteindre 2.4714 €/MWh fin 2014. Finalement, la cotisation augmente légèrement en 2015 pour atteindre 2.5310 €/MWh.



- la cotisation régionale :

La cotisation régionale bruxelloise inclut la surcharge électricité (art. 26 de l'Ordonnance du 19 juillet 2001). Le montant de celle-ci est fonction de la puissance tenue à disposition (puissance de raccordement pour la haute tension). Ce montant est indexé annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation qui n'a que faiblement évolué.



## 2.2.2 Evolution de la part énergie

La Figure 7 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

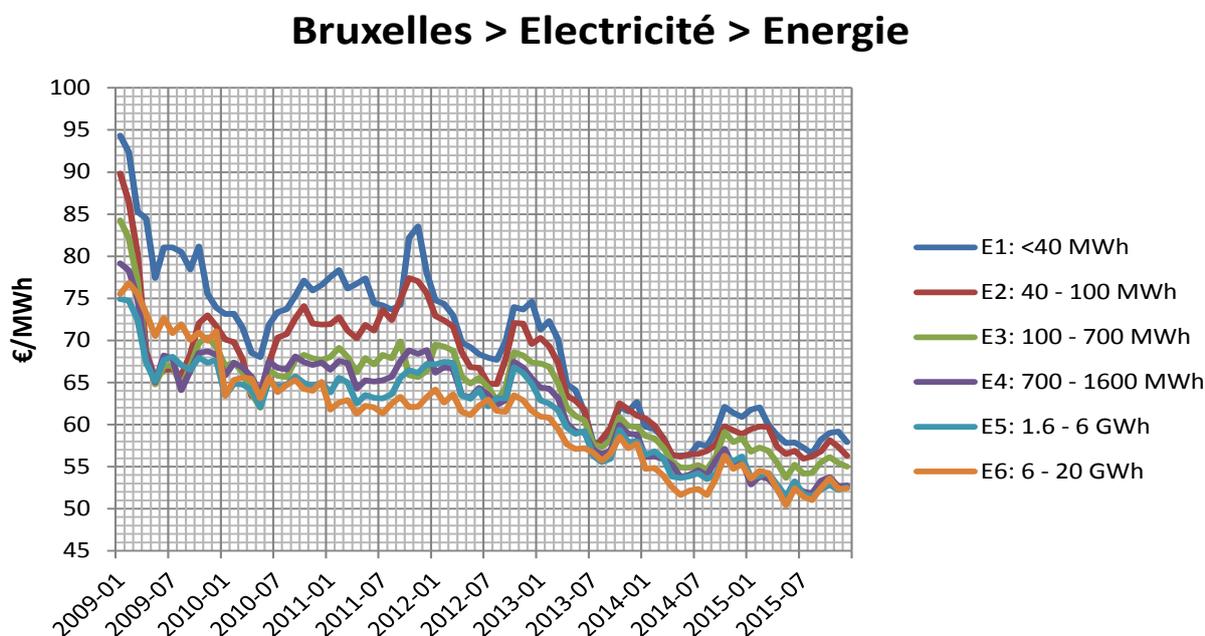


Figure 7 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Au second semestre 2008, les prix de l'énergie s'étaient envolés pour atteindre des sommets inégalés fin 2008 – début 2009. Ensuite, la crise économique de l'automne 2008 a pris de l'ampleur et les prix ont chuté de manière conséquente au 1<sup>er</sup> trimestre 2009; puis de manière moins marquée jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010. En 2011, les prix se sont stabilisés au 1<sup>er</sup> semestre puis ils ont subi une hausse au 2<sup>nd</sup> semestre.

En 2012, le prix moyen part à la baisse pour toutes les classes de consommation jusqu'au mois d'août avant d'augmenter à nouveau jusqu'en octobre. Pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh/an), les prix observés au dernier trimestre 2012 sont plus élevés que ceux de mars et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 décembre 2012 (cf. <sup>14</sup> page 17).

En effet, la loi du 29 mars 2012<sup>19</sup> impose un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2.

D'octobre 2012 à août 2014, les prix de l'énergie pour l'ensemble des classes de consommation sont à la baisse. Fin du troisième trimestre 2014, on assiste à une hausse des prix. Cette hausse est corroborée avec la hausse des cotations boursières de l'électricité (cf. Figure 8 page 28) pour la même période. Par ailleurs, cette hausse des prix est aussi vraisemblablement liée à l'indisponibilité de certaines unités de production nucléaires belges et à l'incertitude sur leurs disponibilités futures.

En 2015, si la tendance est encore à la hausse en début d'année pour les classes de consommation inférieures (E1 et E2), on observe ensuite une baisse des prix avec quelques soubresauts en septembre ou octobre. Au final, de décembre 2014 à fin 2015, on enregistre des baisses allant de -4.4% à -6.5% selon les classes de consommation.

De 2009 à 2015, les prix moyens d'électricité sont fortement en baisse allant de -29.9% jusqu'à 38.6%.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	94.34	89.83	84.25	79.16	74.92	75.50
2010-01	73.12	70.11	66.97	65.83	63.44	63.42
2011-01	77.51	71.91	68.01	66.52	63.80	61.76
2012-01	74.76	72.92	69.49	66.17	67.17	64.18
2013-01	71.27	70.29	67.26	64.41	62.88	60.93
2014-01	59.73	60.73	58.64	56.12	56.40	54.75
2015-01	61.78	59.45	56.79	52.87	53.67	61.78
2015-12	57.92	56.29	54.98	52.78	52.53	57.92
Evolution 2009-01 à 2015-12	<b>-38.6%</b>	<b>-37.3%</b>	<b>-34.7%</b>	<b>-33.3%</b>	<b>-29.9%</b>	<b>-38.6%</b>
TCAM <sup>20</sup> 2009-01 à 2015-12	<b>-6.8%</b>	<b>-6.5%</b>	<b>-6.0%</b>	<b>-5.7%</b>	<b>-5.0%</b>	<b>-6.8%</b>
Evolution 2014-12 à 2015-12	<b>-4.9%</b>	<b>-4.4%</b>	<b>-5.8%</b>	<b>-5.4%</b>	<b>-6.5%</b>	<b>-4.9%</b>

Tableau 7: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Pour être complet, rappelons que le mécanisme du filet de sécurité – qui s'applique aux clients résidentiels et aux P.M.E. (< 50 MWh/an) soit une partie des clients de la classe de consommation E1 - est pleinement entré en action au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Par conséquent les indexations pour le produit à prix variables sont uniquement possibles quatre fois par an soit le 1<sup>er</sup> jour d'un trimestre. Fin 2014, le gouvernement fédéral a décidé de prolonger ce mécanisme jusqu'au 31 décembre 2017.

<sup>19</sup> « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

<sup>20</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 2.2.2.1 Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures reprises à la page suivante (Figure 8) permettent de comparer les évolutions au cours des deux dernières années de la composante énergie pour chaque classe de consommation avec des indicateurs macro-économiques. On y observe entre autres que les hausses des prix observées au troisième trimestre 2014 sont corroborées par l'évolution de ces indicateurs. De même, les baisses de prix observées au dernier trimestre 2015 sont également corroborées par ces indicateurs.

Les cinq indicateurs retenus ici sont des cotations boursières pour des fournitures d'électricité en Belgique allant du très court terme jusqu'à du long terme :

- **Belpex base D+1** : moyenne arithmétique mensuelle exprimée en €/MWh des prix de référence journaliers (*end of day*) baseload (contrats de fourniture physique d'électricité sur le réseau belge de haute tension au cours du jour suivant), telle que publiée sur <http://www.belpex.be>
- **Endex base M+1** : moyenne de cotations journalières (*end of day*) baseload pour une fourniture d'électricité au mois suivant (*month-ahead*), publiée sur <http://www.apxendex.com>
- **Endex base Q+1** : idem mais fourniture au trimestre suivant (*quarter-ahead*)
- **Endex base Y+1** : idem mais fourniture à l'année suivante (*year-ahead*)
- **Endex base Y+2** : idem mais fourniture dans deux ans.

Au tableau ci-dessous, les coefficients de détermination ont été calculés entre chaque classe de consommation et chaque indice boursier. Ainsi, la variation du Endex base M+1 explique à 41% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E1 sur la période allant de janvier 2014 à décembre 2015. On constatera que les coefficients de détermination obtenus sont parfois proches ou égal à zéro. Mais cela s'explique parce que d'autres éléments qui ne sont pas pris en compte par les indices boursiers interviennent dans la fixation du prix de l'énergie tels que la marge du fournisseur, les primes de risque, l'achat d'énergie ou le mécanisme du filet de sécurité. Rappelons que l'introduction de ce mécanisme (qui ne s'applique qu'à une partie de la tranche de consommation E1) impose aux fournisseurs que les tarifs à prix variables facturés aux clients résidentiels et aux PME ne peuvent plus être indexés que sur base de cotations boursières relatives à l'électricité (et au gaz).

Coefficients de détermination de 2014-01 à 2015-12	Belpex base D+1	Endex Power BE base M+1	Endex Power BE base Q+1	Endex Power BE base Y+1	Endex Power BE base Y+2
E1: <40 MWh	19%	41%	5%	2%	3%
E2: 40 - 100 MWh	5%	33%	0%	1%	0%
E3: 100 - 700 MWh	4%	37%	1%	0%	0%
E4: 700 - 1600 MWh	0%	17%	6%	7%	19%
E5: 1.6 - 6 GWh	2%	12%	0%	2%	10%
E6: 6 - 20 GWh	8%	38%	4%	0%	0%

Tableau 8 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et les indices boursiers (Belpex et Endex) sur la période de janvier 2014 à décembre 2015

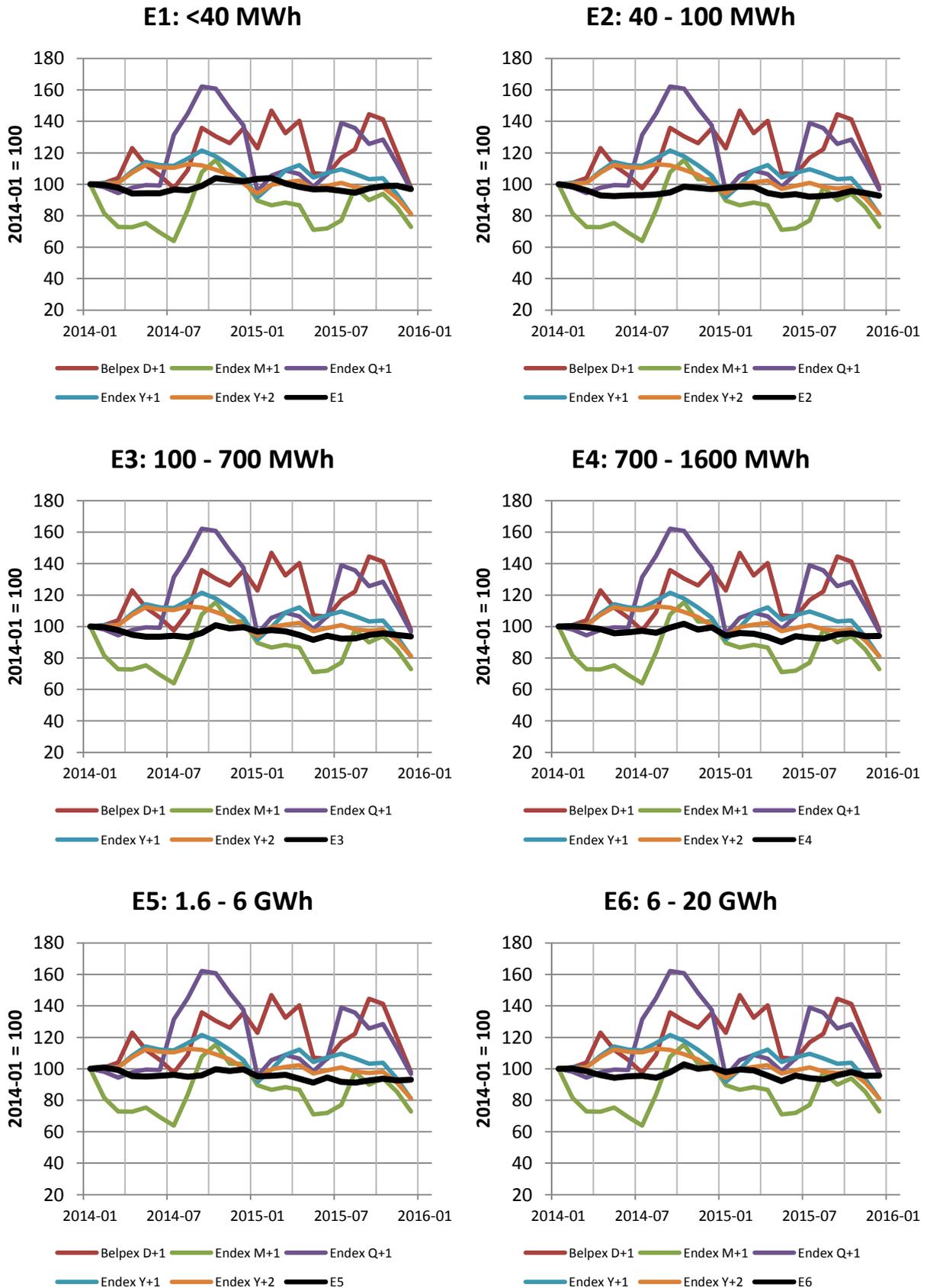


Figure 8 : Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

### 2.2.3 Evolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est fortement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à fournir et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota
2004	2.00%
2005	2.25%
2006	2.50%
2007	2.50%
2008	2.50%
2009	2.50%
2010	2.75%
2011	3.00%

Année	Quota
2012	3.25%
2013	3.50%
2014	3.80%
2015	4.50%
2016	5.10%
2017	5.80%
2018	6.50%
2019	7.20%

Année	Quota
2020	8.00%
2021	8.80%
2022	9.50%
2023	10.30%
2024	11.10%
2025	12.10%

Tableau 9: Evolution du quota de certificats verts

Source : Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21/12/2006, 29/03/2007, 29/11/2012

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 9 ci-dessous. Sur cette figure, on a également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts.

### Bruxelles > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

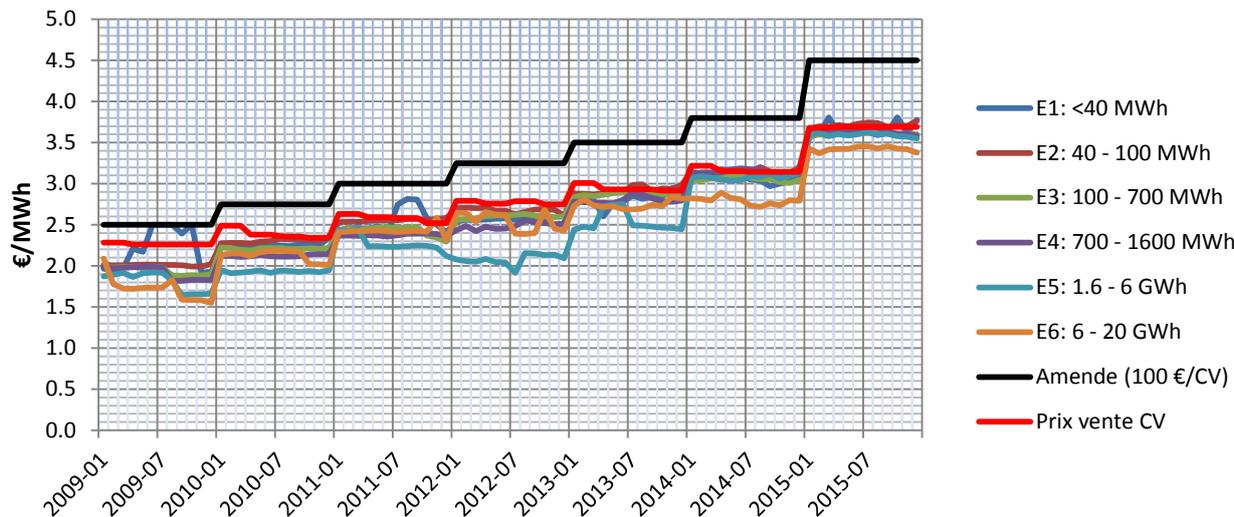


Figure 9 : Evolution de prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité

Outre la série « Amende », une autre série a été ajoutée à la Figure 9. Il s'agit du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction des CV observés par BRUGEL de manière trimestrielle (série « Prix vente CV »). Remarquons qu'en moyenne les fournisseurs facturent cette contribution énergie renouvelable à un prix moins élevé que celui du marché des certificats verts (courbe « Prix de vente CV »).

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit l'évolution du quota comme on pouvait s'y attendre et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

## 2.2.4 Evolution de la commodité

La somme des composantes « énergie » (§2.2.2) et « contribution énergie renouvelable » (§2.2.3) forme ce qui est communément appelé la « commodité » dont l'évolution est reprise à la figure ci-dessous.

### Bruxelles > Electricité > Commodity

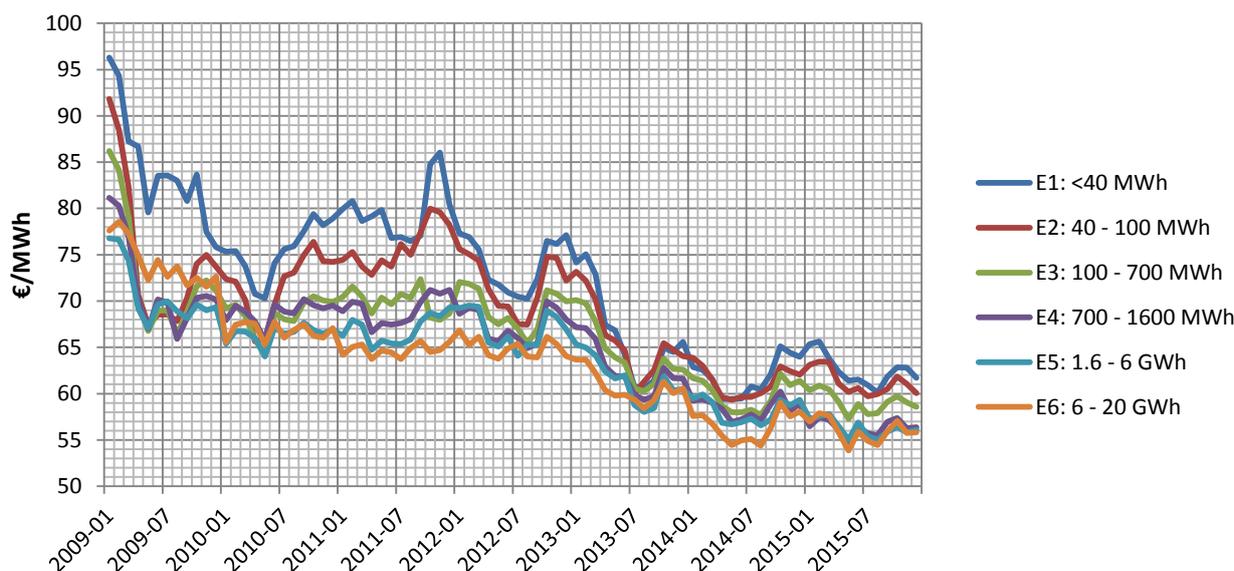


Figure 10 : Evolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité

Le tableau ci-dessous reprend les montants de la commodité pour certains mois.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	96.30	91.84	86.23	81.15	76.79	77.59
2010-01	75.34	72.39	69.20	67.95	65.38	65.55
2011-01	79.94	74.44	70.45	68.89	66.24	64.17
2012-01	77.30	75.62	72.06	68.61	69.25	66.83
2013-01	74.15	73.17	70.09	67.19	65.32	63.66
2014-01	62.86	63.87	61.66	59.24	59.46	57.57
2015-01	65.34	63.12	60.36	56.48	57.26	57.00
2015-12	65.64	63.47	60.88	57.44	57.53	57.89
Evolution 2009-01 à 2015-12	-31.8%	-30.9%	-29.4%	-29.2%	-25.1%	-25.4%
TCAM <sup>21</sup> 2009-01 à 2015-12	-5.4%	-5.2%	-4.9%	-4.9%	-4.1%	-4.1%
Evolution 2014-12 à 2015-12	+2.6%	+2.3%	-0.9%	-2.5%	-3.0%	-0.3%

Tableau 10: Evolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

<sup>21</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

On y remarque que cette dernière est en baisse pour toutes les classes de consommation sur l'ensemble de la période étudiée à savoir de 2009 à 2015. Par contre, au cours de la dernière année, on observe, tantôt des légères hausses pour les classes E1 et E2, tantôt des légères baisses pour les autres classes.

Les figures (Figure 9) ci-dessus nous montrent que la hausse des coûts du soutien aux énergies renouvelables est contrecarrée par la diminution des coûts de la composante énergie.

Comme mentionné dans les paragraphes précédents, la composante énergie est en baisse alors que celle relative à la contribution renouvelable est globalement en hausse. Y aurait-il un lien entre ces deux effets ?

Etant donné que les quotas de certificats verts évoluent par année et non mensuellement, il n'y a pas de raison objective de réaliser une analyse des corrélations sur base mensuelle. L'exercice ci-dessous sera donc réalisé sur base annuelle.

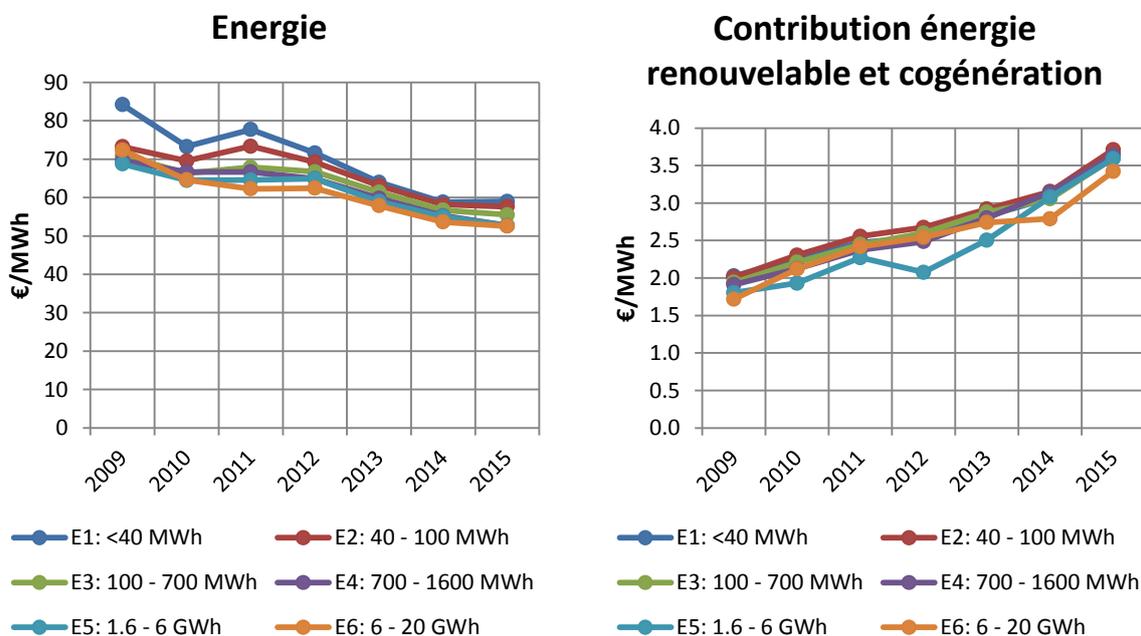


Figure 11 : Evolution du prix moyen annuel de l'énergie (figure de gauche) et de la contribution énergie renouvelable (figure de droite) par MWh d'électricité

Sur base des données présentées aux figures ci-dessus, on peut calculer les coefficients de détermination entre ces deux composantes. Ceux-ci sont repris dans le tableau ci-dessous. Statistiquement et sur la période de 2009 à 2015, il en ressort que les variations annuelles de la contribution énergie renouvelable expliquent à 81% les variations annuelles de la composante énergie pour la classe de consommation E1. On peut donc dire qu'il y a un lien entre la diminution du coût de la composante énergie et l'augmentation de la contribution énergie renouvelable (donc probablement aussi avec le développement du renouvelable). Cette analyse est valable également pour les autres classes de consommations puisque les coefficients de détermination varient de 81% pour E2 jusqu'à 96% pour E4.

Coefficients de détermination	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
Contribution énergie renouvelable - Energie	81%	81%	88%	96%	93%	89%

Tableau 11 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et de la contribution énergie renouvelable de 2009 à 2015

## 2.2.5 Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transport regroupent à la fois :

- les tarifs de raccordement au réseau (puissance souscrite, gestion du système, ...) ;
- les tarifs d'utilisation du réseau, y compris le tarif relatif à la compensation des déséquilibres ;
- les tarifs des services auxiliaires ;
- diverses surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, certificats verts offshore, redevance occupation de voirie.

Les tarifs de transport sont régulés : ils font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Ils sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015). Toutefois suite à plusieurs recours, ceux-ci ont été adaptés au 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre 2010. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 intervenaient alors les nouveaux tarifs qui furent ensuite modifiés aux dates pivots suivantes : 1<sup>er</sup> juin 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ils sont une nouvelle fois adaptés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour se conformer aux règles de fonctionnement de la réserve stratégique (en vue de couvrir des pics de demande et de faire face à des déficits d'approvisionnement). En Région bruxelloise, le tarif de transport est indépendant de la puissance et est donc identique pour toutes les classes de consommation.

### Bruxelles > Electricité > Transport

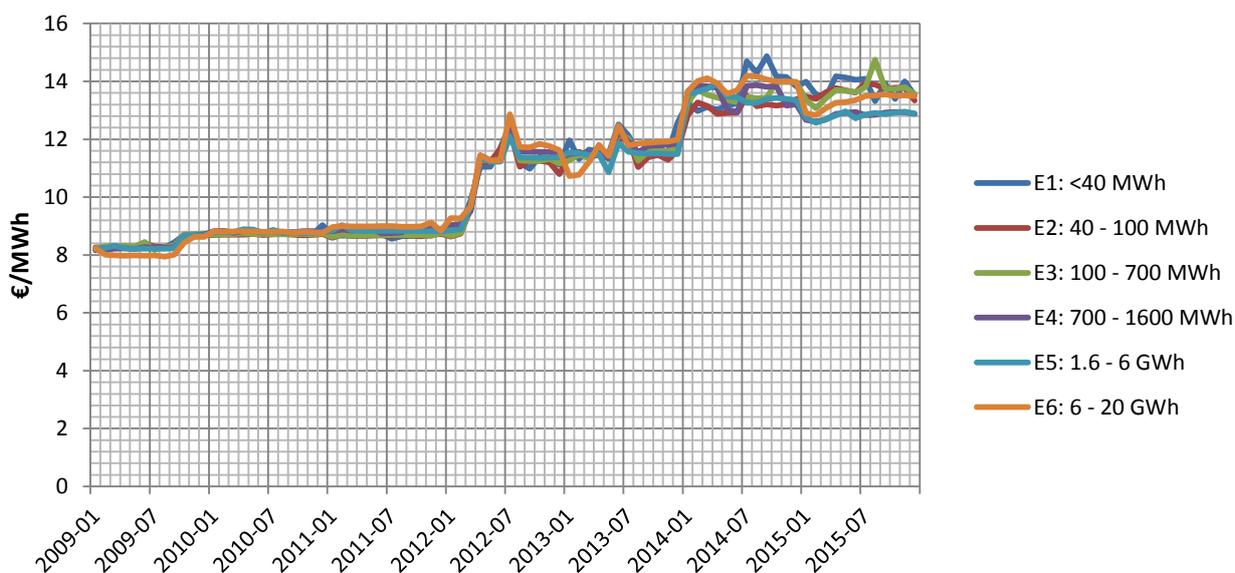


Figure 12 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 12 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs.

L'augmentation des tarifs de transport à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 est due aux grands projets d'infrastructure sur les réseaux (projets Stevin, Nemo et Alegro), aux prix plus élevés des services auxiliaires et à des coûts répartis sur une consommation plus limitée en raison de la crise économique et de la production décentralisée en croissance (source CREG<sup>22</sup>).

En mars 2012, les tarifs de transport sont de nouveau revus à la hausse (principe de cascade<sup>23</sup> : le gestionnaire du réseau de distribution a introduit une proposition d'adaptation puisque les tarifs d'Elia sont supérieurs aux tarifs appliqués en 2011).

Concomitamment à cette hausse du tarif de transport, on assiste à cette même période, mais dans une moindre mesure, à une augmentation des surcharges fédérales incluses dans le transport à savoir les surcharges pour l'éolien offshore et les certificats verts offshore ; ces derniers sont également revus à la hausse en 2013.

Au 1<sup>er</sup> juin 2013, les coûts de certains services ont été revus aussi à la hausse (gestion du système de prélèvement, réservation du réglage primaire de la fréquence,...).

En avril 2013, ELIA a fait une proposition tarifaire rectifiée à la CREG ; cette proposition tarifaire a été approuvée par la CREG et est entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Parmi les adaptations, le terme lié à la puissance souscrite a augmenté pour tous les types de raccordement. Ceci explique en partie la hausse observée en 2014 par rapport à 2013.

Par contre, nous n'avons pas d'explication pour le pic observé en juillet 2012. Nous supposons qu'il s'agit d'une régularisation suite aux modifications intervenues au premier semestre 2012 et décrites ci-dessus.

Entre fin 2014 et fin 2015, les coûts de transport sont à la baisse pour toutes les classes de consommation allant de -0.4% pour E2 à -3.5% pour E5 et E6 alors que durant la même période les surcharges fédérales augmentent de 5% (14.88 €/MWh fin 2014 à 15.58 €/MWh).

Toutefois, on enregistre des variations en dents de scie lors du second semestre notamment pour la classe E3 en août 2015.

---

<sup>22</sup> CREG, « Étude (F)120906-CDC-1183 relative aux 'composantes des prix de l'électricité et du gaz naturel ' »

<sup>23</sup> Les coûts de transport facturés par le GRD sont ceux d'Elia corrigés en fonction des pertes nettes du GRD.

## 2.2.6 Evolution des tarifs de distribution

Tout comme les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation de l'autorité compétente ; d'abord la CREG de 2009 à 2014, ensuite BRUGEL. Ils ont donc été d'abord approuvés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012), mais pour des raisons tant juridiques que pratiques, cela n'a pas été le cas. Pour Sibelga (le gestionnaire du réseau de distribution en Région de Bruxelles-Capitale), les tarifs de 2008 ont été prolongés jusque fin septembre 2009. Les nouveaux tarifs de distribution sont alors ensuite entrés en vigueur. En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Dès lors, il n'y a pas en principe d'évolution entre 2012 et 2014.

Rappelons que suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, BRUGEL est compétente pour le contrôle des prix de la distribution publique de l'électricité a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux, à savoir BRUGEL pour la Région de Bruxelles-Capitale. La période tarifaire est maintenant passée à 5 ans pour la période régulatoire 2015-2019

La Figure 13 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre le fait qu'on observe une dégressivité de ces tarifs (en €/MWh) en fonction de la consommation annuelle, on observe, en particulier pour E2 et dans une moindre mesure pour E1, une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier que l'on peut attribuer à un effet de saisonnalité lié à du chauffage électrique et de l'éclairage. Cet effet de saisonnalité se retrouve d'ailleurs dans les courbes SLP<sup>24</sup> des clients professionnels publiés sur le site de Synergrid. La courbe E1 montre parfois un comportement particulier voir erratique pour lequel nous n'avons pas d'explication.

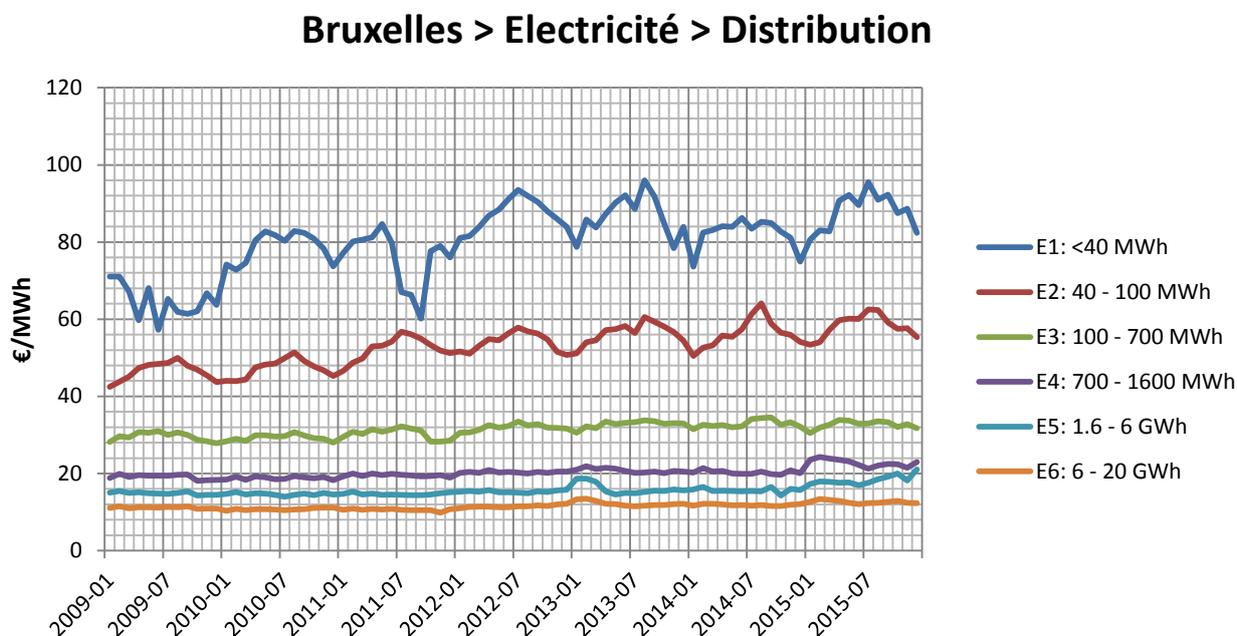


Figure 13 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

<sup>24</sup> Des profils types de consommation, 'Synthetic Load Profiles' (SLP), sont utilisés dans le marché de l'électricité et du gaz libéralisé pour l'allocation des prélèvements des consommateurs qui ne sont pas équipés de compteurs télérelevés

A l'instar de ce qui a été fait pour le prix all-in (cf. §2.1.2 Prix annuel moyen, p. 19), il est possible également de calculer des tarifs de distribution annuels moyens d'électricité. Précisons qu'il s'agit ici non plus d'une moyenne mensuelle mais bien d'une moyenne annuelle pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des coûts de distribution annuels moyens entre 2009 et 2015 par classe de consommation d'électricité.

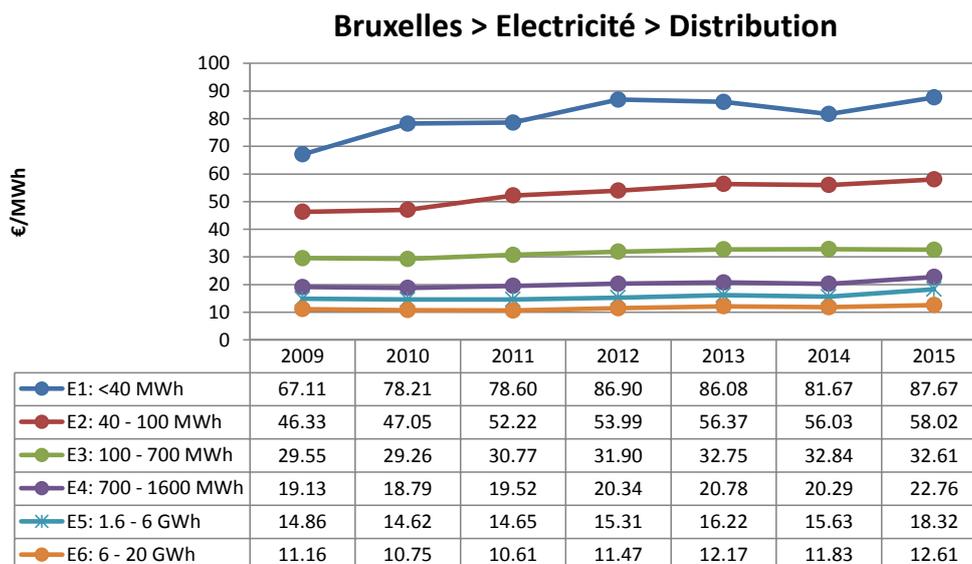


Figure 14 : Evolution des coûts de distribution annuels par MWh d'électricité

Quelle que soit la classe de consommation analysée, le coût de distribution moyen annuel du MWh d'électricité a fortement augmenté de 2009 à 2015 allant de +10.4% pour E3 jusqu'à +30.6% pour E1. Entre 2014 et 2015, on constate également une augmentation certes moins prononcée. Pour la classe E3, on observe même une très légère baisse.

Evolution du coût de distribution moyen annuel du MWh d'électricité	de 2009 à 2015	De 2014 à 2015
<b>E1: &lt;40 MWh</b>	+30.6%	+7.3%
<b>E2: 40 - 100 MWh</b>	+25.2%	+3.6%
<b>E3: 100 - 700 MWh</b>	+10.4%	-0.7%
<b>E4: 700 - 1600 MWh</b>	+19.0%	+12.2%
<b>E5: 1.6 - 6 GWh</b>	+23.3%	+17.2%
<b>E6: 6 - 20 GWh</b>	+13.0%	+6.6%

Le tableau ci-dessous démontre que la tendance statistique est cohérente avec la tendance tarifaire si on se réfère aux tarifs approuvés par BRUGEL en 2014 pour la période régulatoire 2015-2019.

	Consommation annuelle en kWh	kWh h.pleines	kWh h.creus	kWh N	Puissance appelée en kW	Type mesure	2014		2015		Evolution 2014/2015
							EUR/an	ct/kWh	EUR/an	ct/kWh	
	Total										
Réseau MT	30000	30000	0	0	30	MMR	1873.26	6.24	1920.42	6.40	2.5%
	50000	50000	0	0	50	MMR	2780.43	5.56	2783.74	5.57	0.1%
	160000	160000	0	0	100	AMR	5865.81	3.67	5499.13	3.44	-6.3%
	750000	412000	338000	0	225	MMR	14401.07	1.92	14191.89	1.89	-1.5%
	1250000	1250000	0	0	500	AMR	25891.71	2.07	25087.05	2.01	-3.1%
	2000000	2000000	0	0	500	AMR	33105.21	1.66	32434.80	1.62	-2.0%
	10000000	10000000	0	0	2500	AMR	129417.99	1.29	128894.53	1.29	-0.4%
	24000000	18000000	6000000	0	4000	AMR	265481.86	1.11	267131.33	1.11	0.6%
	24000000	12000000	12000000	0	4000	AMR	258617.86	1.08	260483.33	1.09	0.7%
Transf.MT	24000000	12000000	12000000	0	4000	AMR	174255.43	0.73	181420.22	0.76	4.1%
	29000000	14400000	14600000	0	5750	AMR	210131.55	0.72	218731.93	0.75	4.1%
	50000000	37500000	12500000	0	10000	AMR	342844.66	0.69	360479.12	0.72	5.1%
	50000000	25000000	25000000	0	10000	AMR	342844.66	0.69	354641.62	0.71	3.4%
	70000000	52500000	17500000	0	10000	AMR	450604.66	0.64	470384.12	0.67	4.4%
	70000000	35000000	35000000	0	10000	AMR	450604.66	0.64	462211.62	0.66	2.6%

Figure 15: Impact de l'évolution des tarifs 2014/2015 pour les différentes classes de consommation

Pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le coût moyen de distribution de l'électricité toutes classes de consommation confondues. On constate une hausse de 2009 à 2015 de +20.5%. Par contre, entre 2014 et 2015, la tendance est à la baisse (-2.5%).

### Bruxelles > Electricité > Distribution > Toutes classes confondues

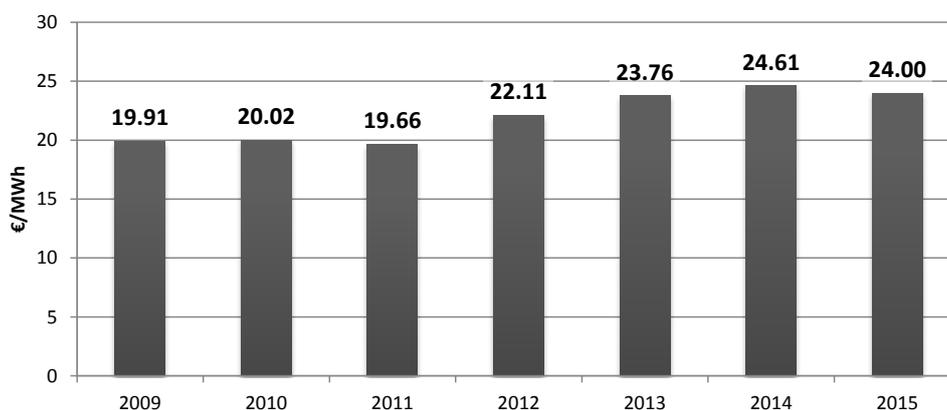


Figure 16 : Coût de distribution annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues

## 2.2.7 Evolution des taxes fédérales

La Figure 17 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale et cotisation sur l'énergie) reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Il s'agit de l'évolution du montant de cotisation fédérale telle que publiée par la CREG, c'est à dire le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors dégressivité<sup>25</sup> et hors exonération<sup>26</sup>.

### Bruxelles > Electricité > Taxes fédérales

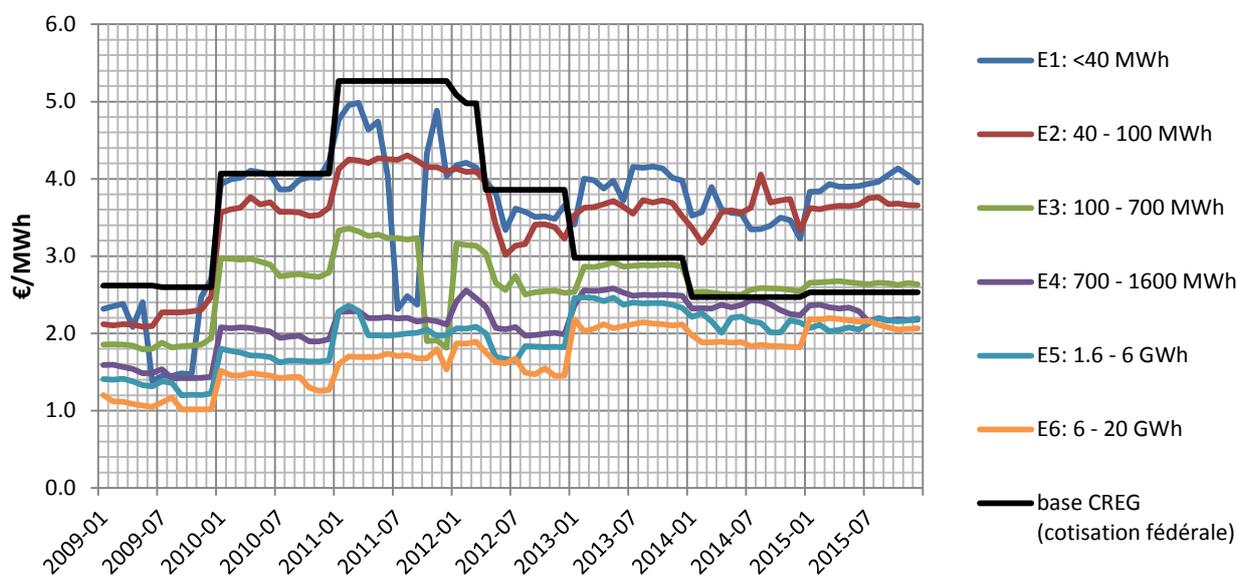


Figure 17 : Evolution des taxes fédérales par MWh d'électricité

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. On observe aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle d'exonération<sup>25</sup>.

En 2013, alors qu'on aurait pu s'attendre à une diminution de la cotisation fédérale pour les différentes classes de consommation liée à une diminution des termes « dénucléarisation » et « clients protégés » composant cette cotisation (voir Figure 18 ci-dessous), il n'en a rien été et que du contraire. En effet, la suppression du mécanisme d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » survenue au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a produit l'effet inverse puisqu'on assiste à une augmentation des prélèvements pour l'ensemble des classes de consommation ; voir même plus marqué pour les gros consommateurs.

<sup>25</sup> « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :

1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 % ;  
2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 % ;  
3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 % ;  
4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.

Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

<sup>26</sup> Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

Autre fait marquant pour les années 2013 à 2015, le montant de cette cotisation pour la classe E1 et E2 est supérieur au montant renseigné par la CREG. Une explication probable de cet écart – outre l'application de la cotisation sur l'énergie – doit se trouver dans la prise en compte des pertes réseaux. En effet, lors de la facturation de la surcharge à leurs clients, les GRD tiennent compte du pourcentage des pertes de réseaux.

Sinon, on observe à la figure ci-dessus des oscillations dans les évolutions temporelles. Celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité, prise en compte des pertes réseaux) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro(s) peut avoir une influence).

Au final, entre fin 2014 et fin 2015, on constate que les taxes fédérales sont à la hausse pour toutes les classes de consommation allant de 2.5% pour E6 jusqu'à 22.5% pour E1 à l'exception de la classe G4 qui accuse une légère baisse (-2.6%).

La Figure 18 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 17). On y observe que la diminution de la cotisation fédérale survenue en 2013 (-23% par rapport à fin 2012) et en 2014 (-17% par rapport à 2013) est la conséquence de la diminution du financement des obligations de dénucléarisation et, dans une moindre mesure, du financement des prix maximaux pour les clients protégés. En 2015, la cotisation fédérale augmente légèrement (2% par rapport à 2014), suite à la légère hausse combinée des surcharges OSP et clients protégés, et finalement s'établit à 2.531 €/MWh.

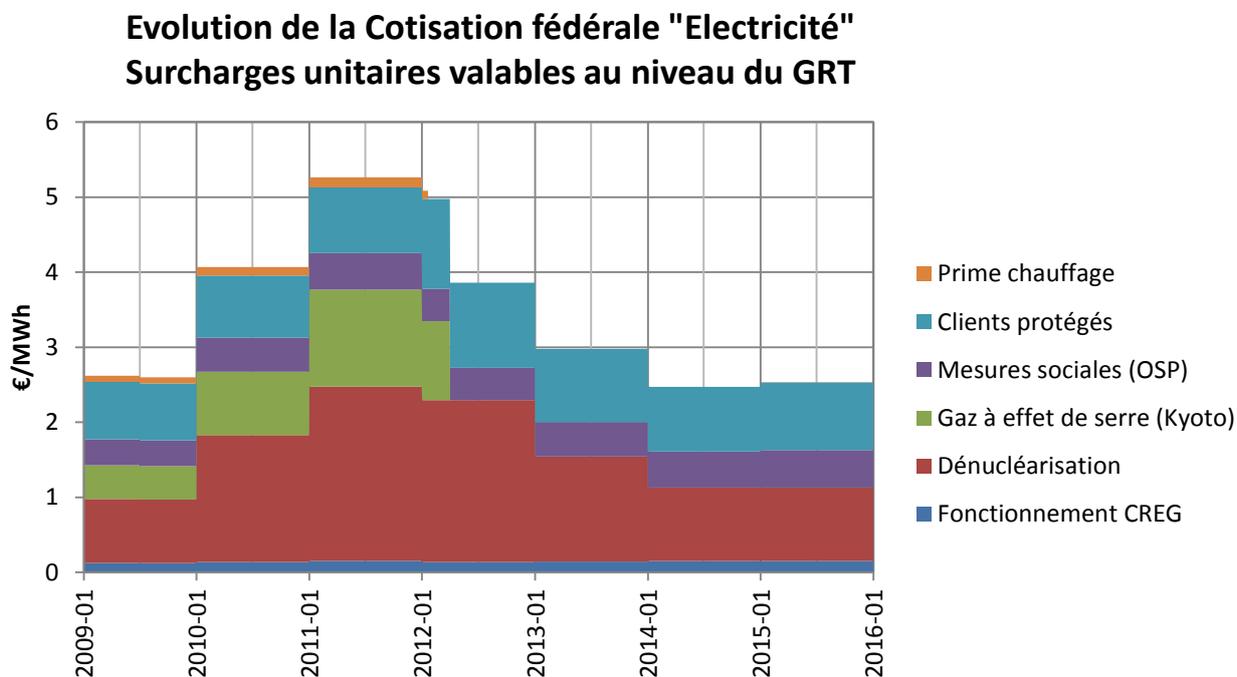


Figure 18 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes  
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude n'y sont généralement pas soumises.

Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève selon les cas à<sup>27</sup> :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnemental (« EGCAE ») ;
- 0.9544 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.9088 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

### 2.2.8 Evolution de la cotisation régionale

En Région de Bruxelles-Capitale et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la surcharge électricité (Art. 26 de l'Ordonnance du 19 juillet 2001). Le montant de celle-ci est fonction de la puissance tenue à disposition (puissance de raccordement pour la haute tension). Ce montant est indexé annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation. L'Ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale définit le montant de cette surcharge à 0.67 €/kVA pour la haute tension indexé sur base de la moyenne de l'indice des prix à la consommation<sup>28</sup>. L'Ordonnance prévoit un plafonnement du droit à une puissance de 5 MVA par mois. En 2015 et tenant compte de la hausse de l'indice des prix à la consommation, la surcharge d'électricité s'établit à 0.87 €/kVA pour 0.86 €/kVA en 2014.

Le montant de cette surcharge est affecté à 5% au « Fonds de guidance énergétique » destiné aux missions exercées par les C.P.A.S. et à 95% au « Fonds relatif à la politique de l'énergie ».

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 19 ci-dessous.

---

<sup>27</sup> Loi-programme (1) du 27 décembre 2004 et ses modifications ultérieures

<sup>28</sup> en multipliant le montant du droit par un coefficient obtenu en divisant la moyenne des indices des prix à la consommation de l'année de référence par la moyenne des indices des prix à la consommation de l'année 2001

### Bruxelles > Electricité > Cotisation régionale

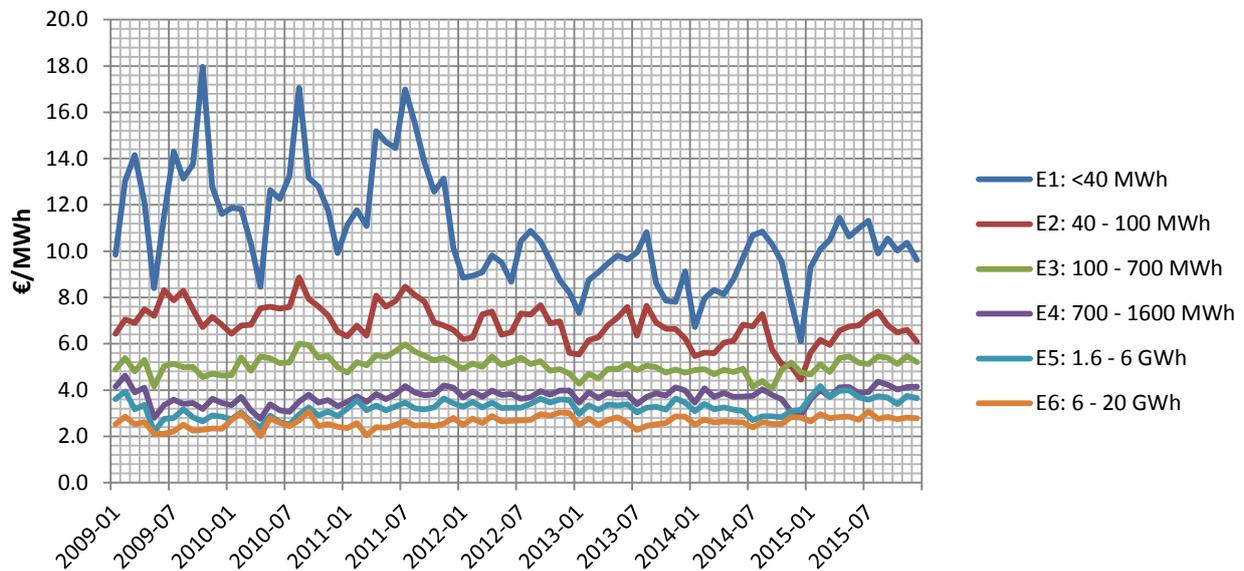


Figure 19 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Sur base des données dont nous disposons, il n'est pas possible d'expliquer les variations de la courbe E1. On peut toutefois observer l'effet de saisonnalité (probablement lié à du chauffage électrique, au recours à des pompes à chaleur et à l'éclairage) puisque dans le ratio €/MWh, le numérateur est constant (proportionnel à la puissance de raccordement) et le dénominateur diminue en été. Cela explique aussi la dégressivité de cette cotisation : plus l'on consomme, moins l'on paye le MWh.

## 2.3 Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne corresponde pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, les figures présentées dans ce chapitre ne font pas systématiquement l'objet de commentaires.

### 2.3.1 Classe de consommation E1 (< 40 MWh)

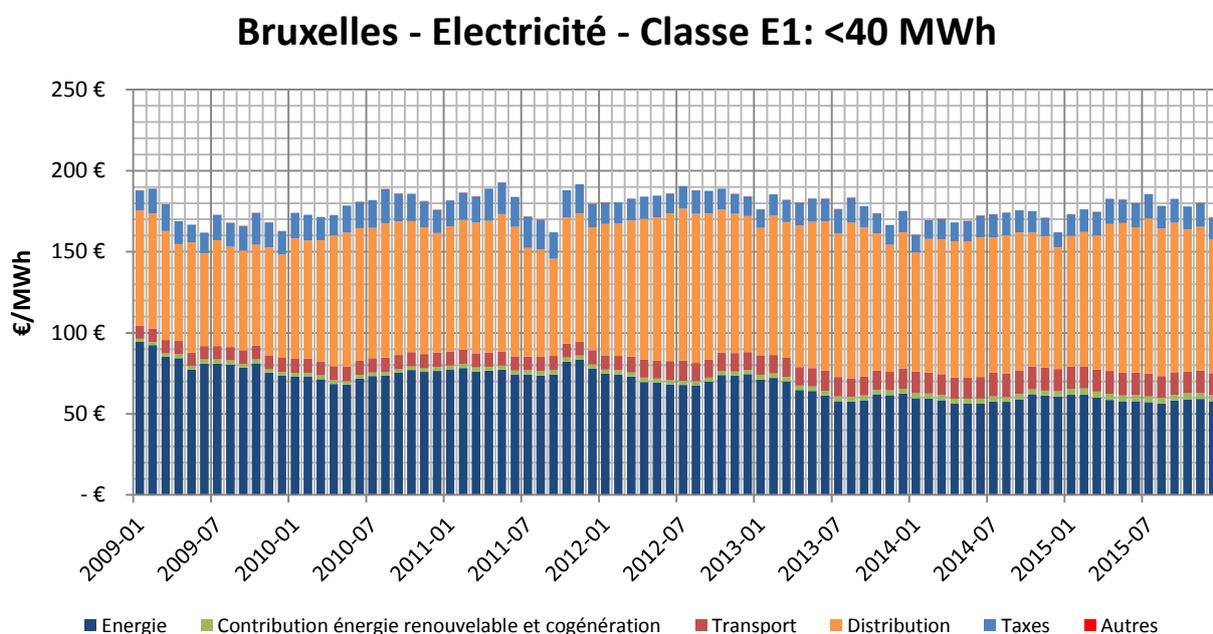
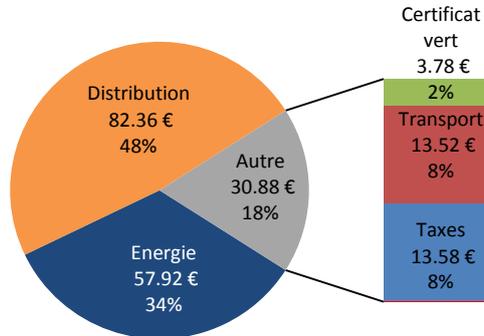


Figure 20 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 20, on constate vite que les postes dominants dans le prix de l'électricité sur la période allant de janvier 2009 à décembre 2015 sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution ; cette dernière prenant d'année en année plus d'importance.

La Figure 21 ci-dessous nous apprend que, pour la classe de consommation E1 (consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh) et pour les années 2014 et 2015, l'énergie représente un gros tiers du montant de la facture alors que la distribution représente quant à elle un peu moins de 50%.

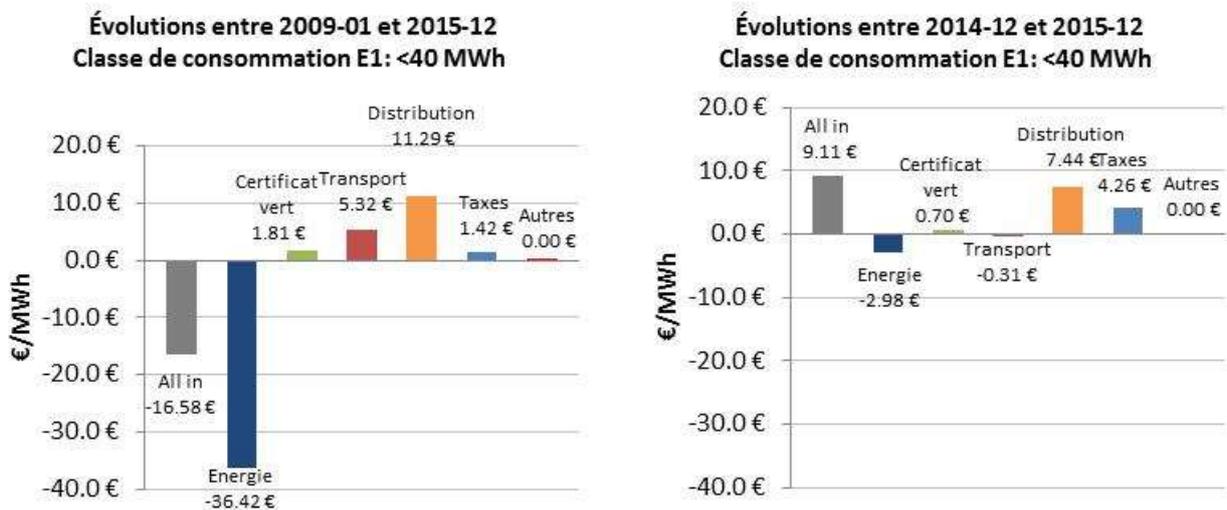
**Période 2015-12**  
**Classe E1: <40 MWh**  
**171.15 €/MWh**



**Figure 21 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)**

La Figure 22 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et décembre 2015 ainsi qu'entre décembre 2014 et décembre 2015.

Ainsi de janvier 2009 à décembre 2015, la composante énergie a diminué de 36.42 €/MWh. Cette diminution conséquente a toutefois été contrecarrée par une hausse des tarifs de transport (+5.32 €/MWh) et de distribution (+11.29 €/MWh).



**Figure 22 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)**

### 2.3.2 Classe de consommation E2 (40-100 MWh)

#### Bruxelles - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

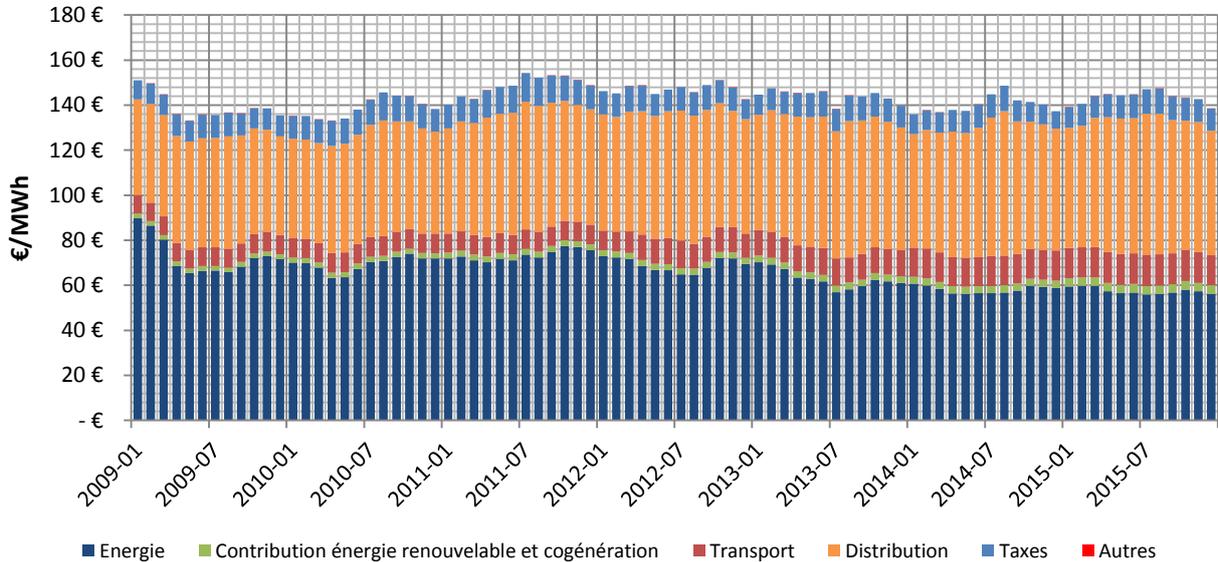


Figure 23 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution entre janvier 2009 et décembre 2015 pèsent pour plus de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an). En décembre 2015, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 138.49 € contre 137.28 € un an plus tôt.

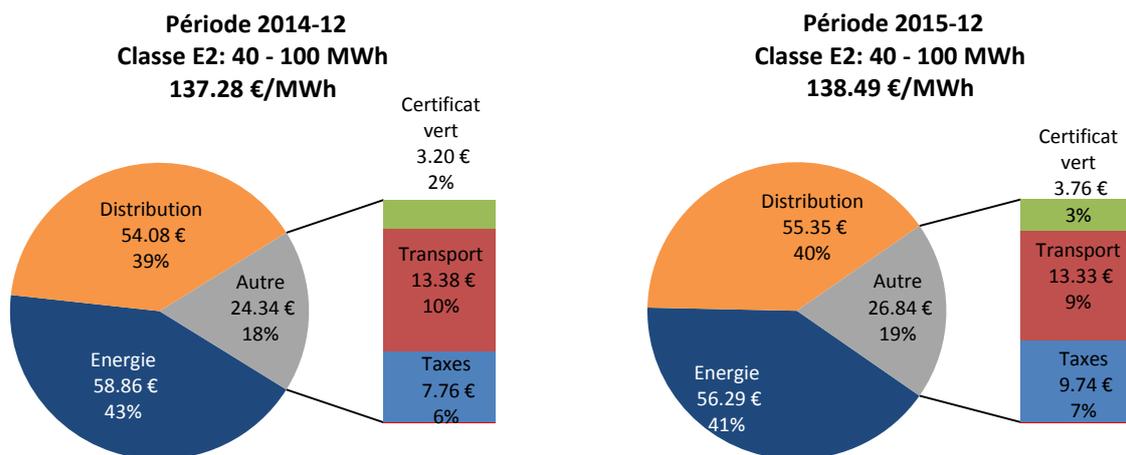


Figure 24 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA)

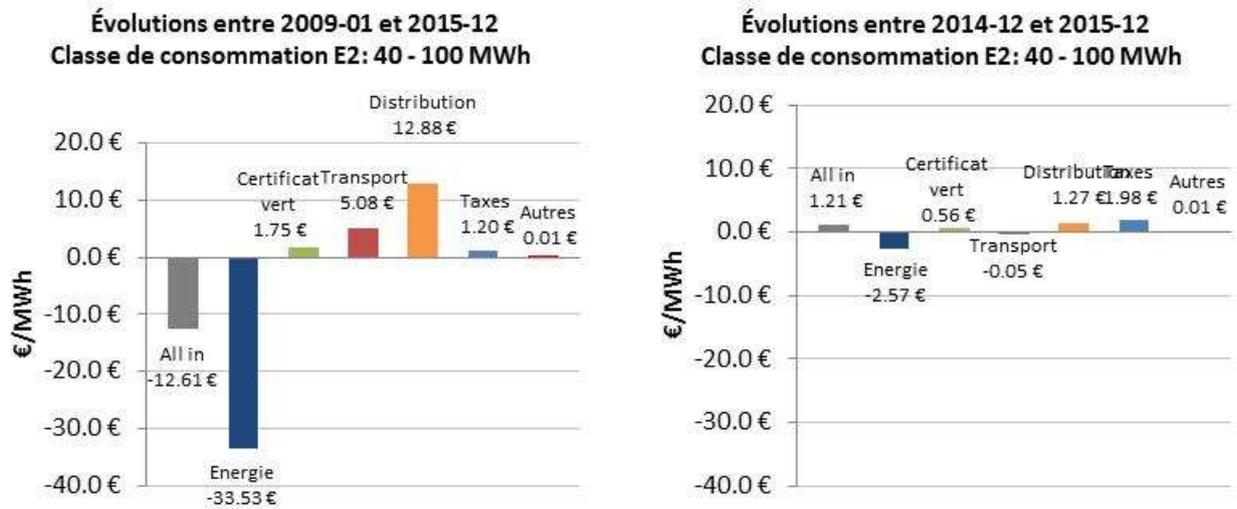


Figure 25 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2015 a permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (distribution, transport et certificat vert). Au final, le MWh d'électricité diminue de 12.61 € entre ces deux périodes.

### 2.3.3 Classe de consommation E3 (100-700 MWh)

#### Bruxelles - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

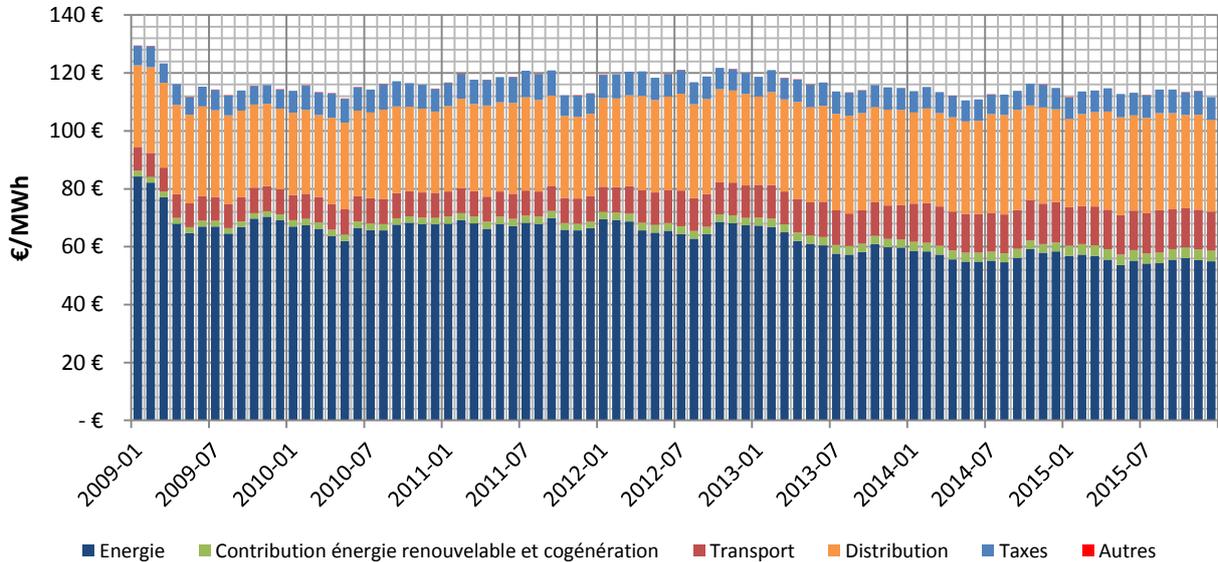


Figure 26 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution entre janvier 2009 et décembre 2015 pèsent à eux deux un peu moins de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an). En décembre 2015, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 111.68 € soit 3.1 € de moins que le prix pratiqué un an plus tôt.

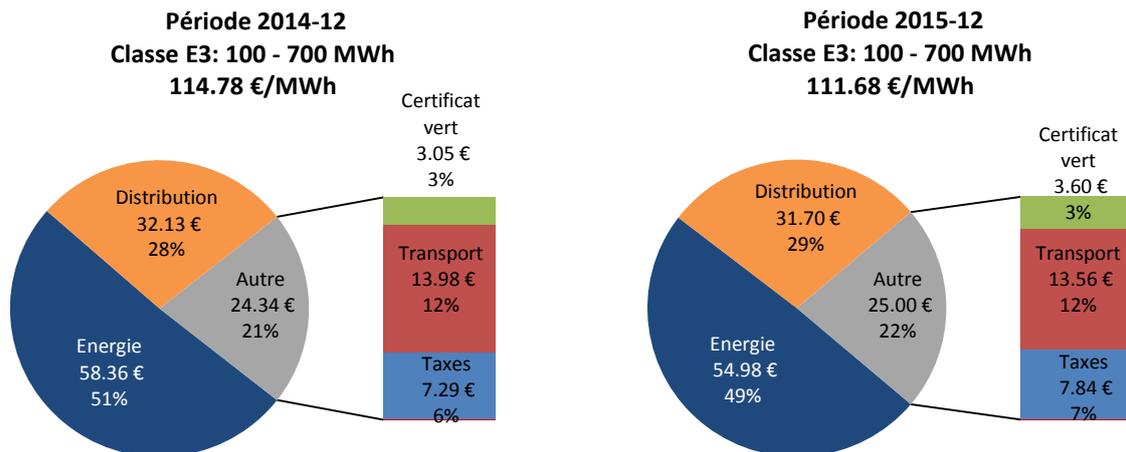


Figure 27 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

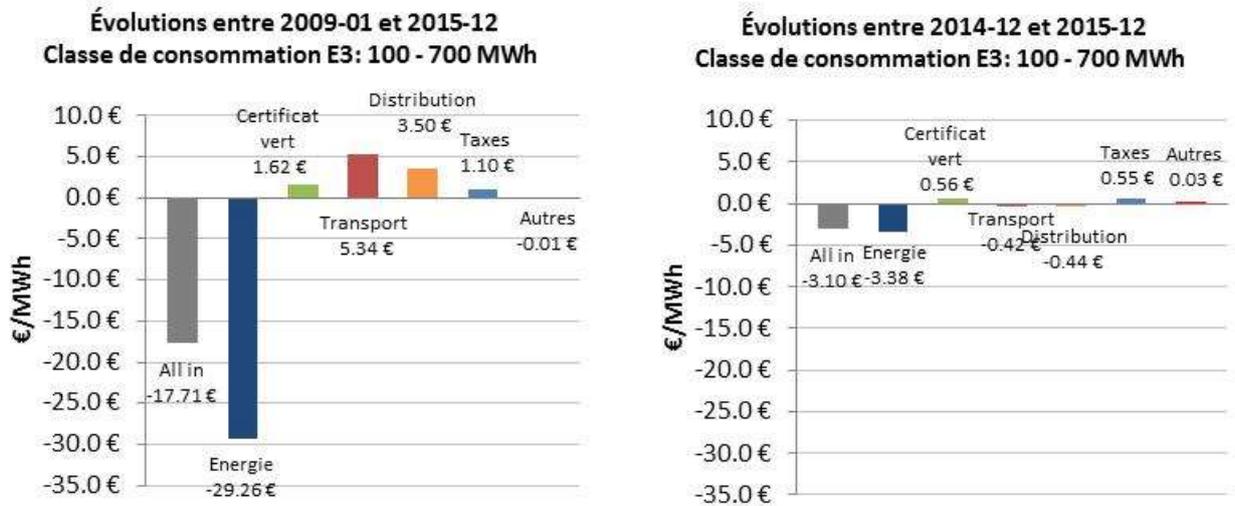


Figure 28 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

De 2009 à 2015, l'augmentation du transport, de la distribution et des taxes a été largement compensée par la diminution du terme énergie. Au final, le MWh d'électricité diminue de 17.71 € entre ces deux périodes.

### 2.3.4 Classe de consommation E4 (700-1 600 MWh)

#### Bruxelles - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

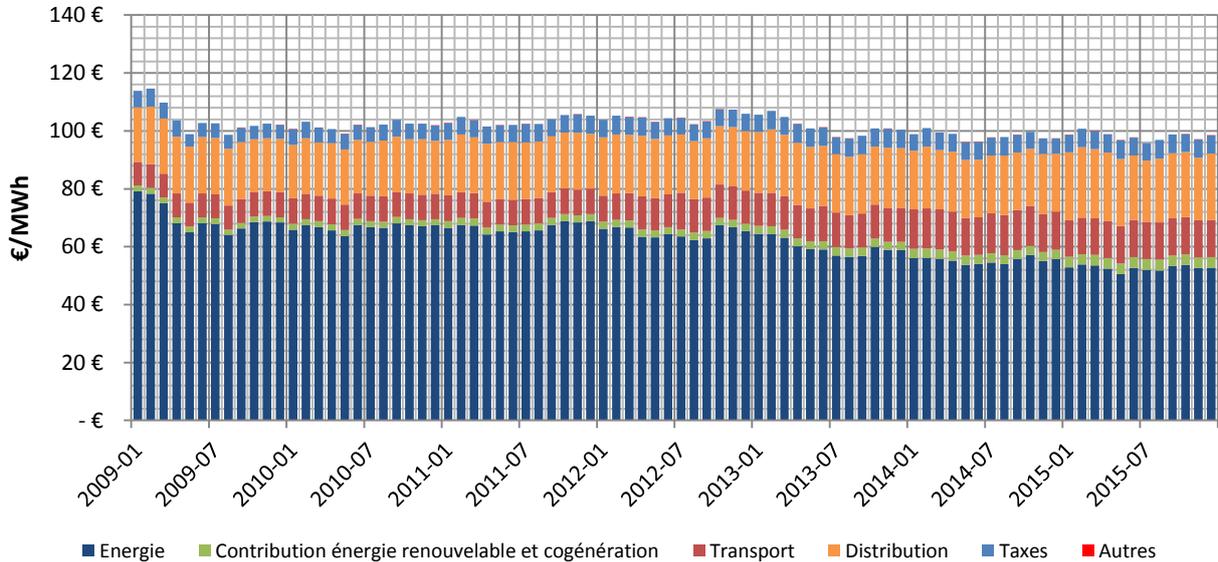


Figure 29 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 - 1600 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution entre janvier 2009 et décembre 2015 pèsent pour un pour un peu moins de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an). En décembre 2015, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 98.5 € contre 97.32 € un an plus tôt.

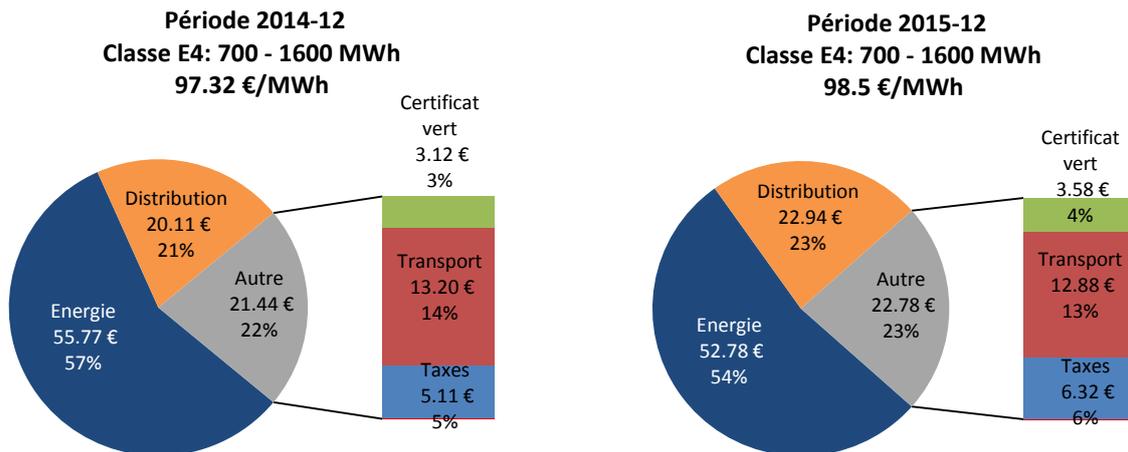


Figure 30 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 - 1600 MWh, prix all-in HTVA)

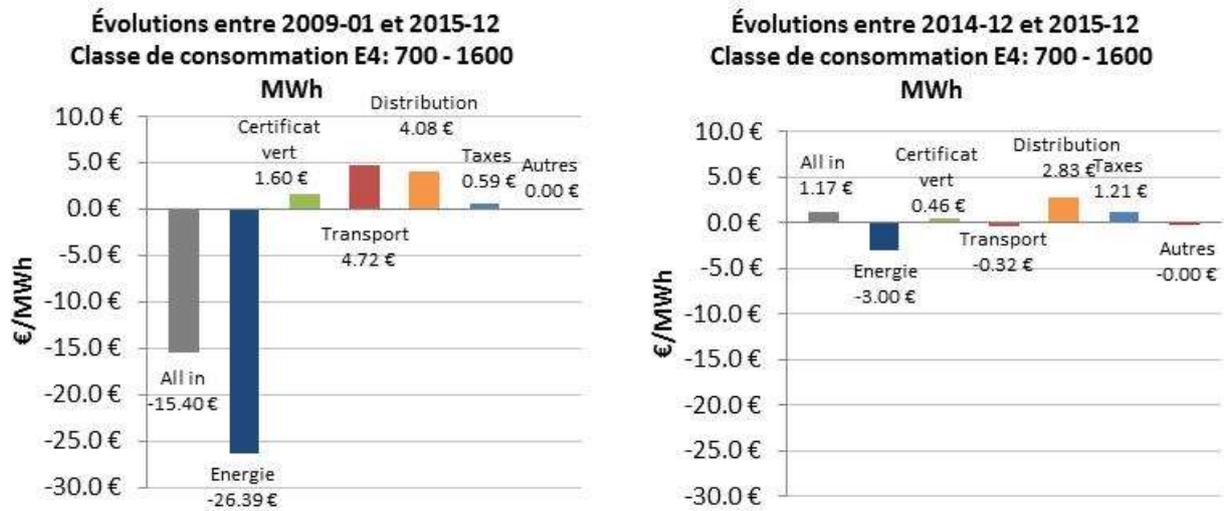


Figure 31 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

De décembre 2014 à décembre 2015, la baisse du terme énergie (-3 €/MWh) ne compense pas l'augmentation de la distribution et des taxes (-3.94 €/MWh).

### 2.3.5 Classe de consommation E5 (1.6-6 GWh)

#### Bruxelles - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

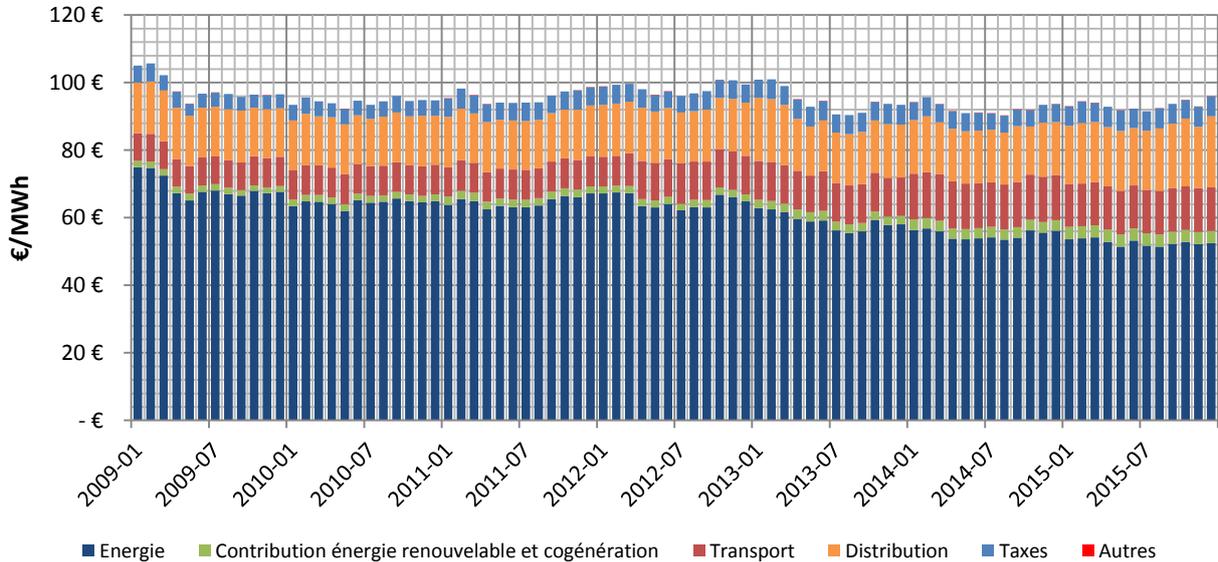


Figure 32 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour un peu moins de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E5 (1.6 à 6 GWh/an). En décembre 2015, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 95.86 € soit 2.21€ de plus que le prix pratiqué un an plus tôt.

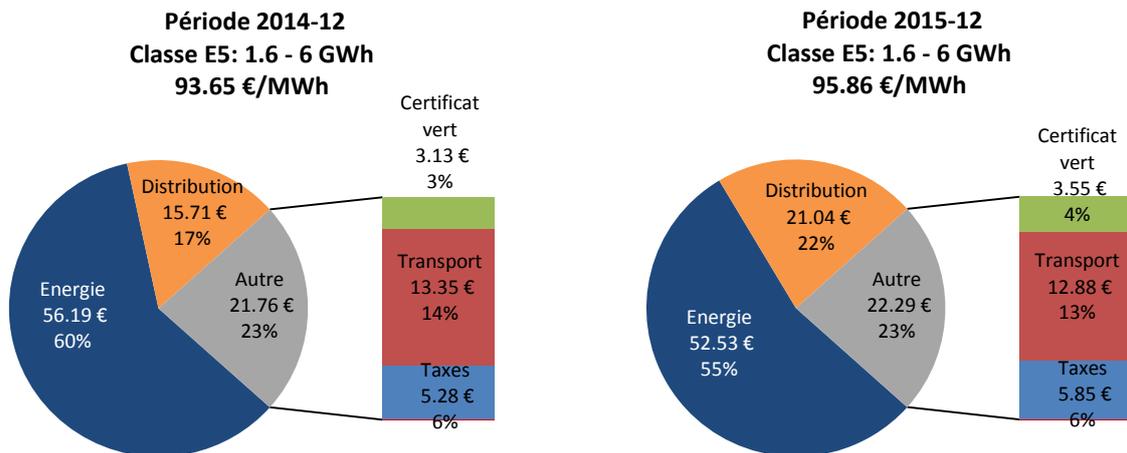


Figure 33 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

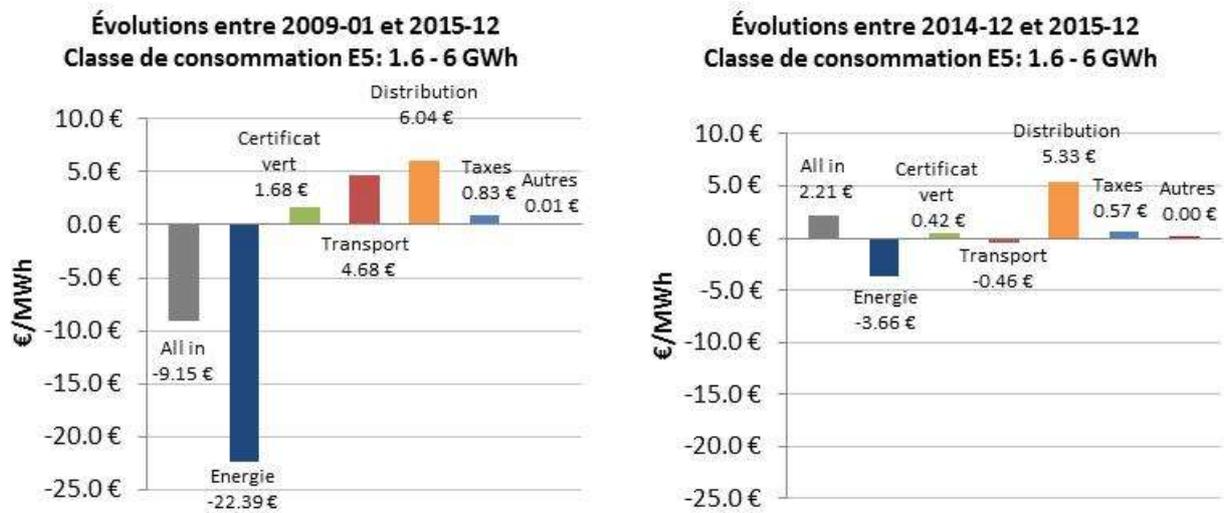


Figure 34 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

De décembre 2014 à décembre 2015, le terme distribution a fortement augmenté (+5.33€), ce qui explique en grande partie l'augmentation du prix all-in (+2.21€) malgré la diminution des composantes énergie et transport (-4.1€).

### 2.3.6 Classe de consommation E6 (6-20 GWh)

#### Bruxelles - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

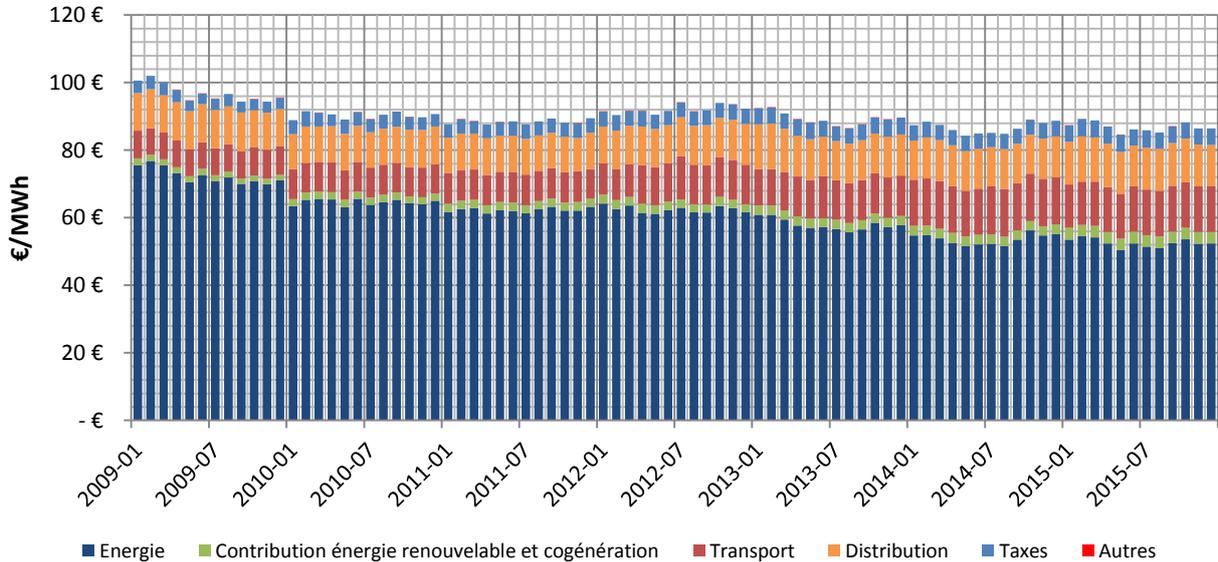


Figure 35 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution représentent  $\frac{3}{4}$  du prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E6 (6 à 20 GWh/an). En décembre 2015, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 86.43 € contre 88.72 € un an plus tôt ; soit une baisse de 2.29€.

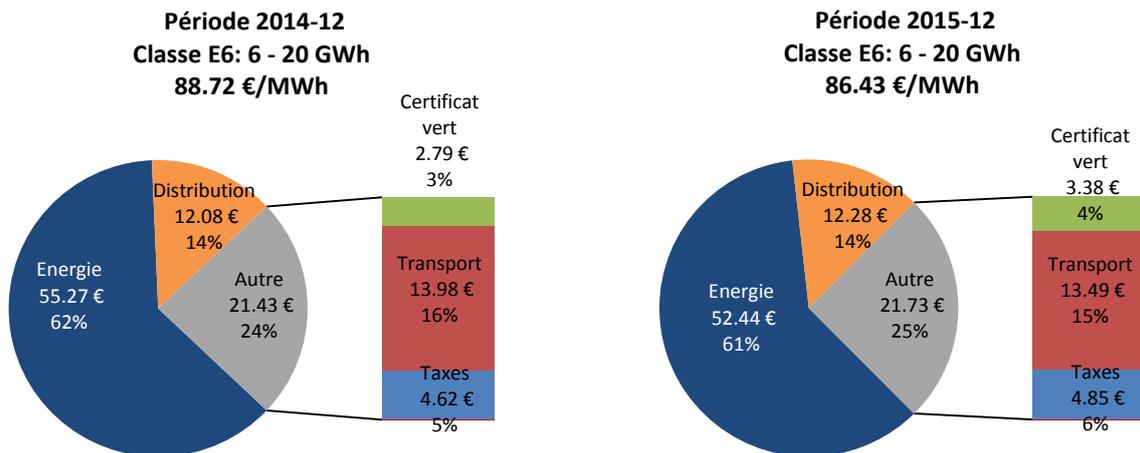


Figure 36 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

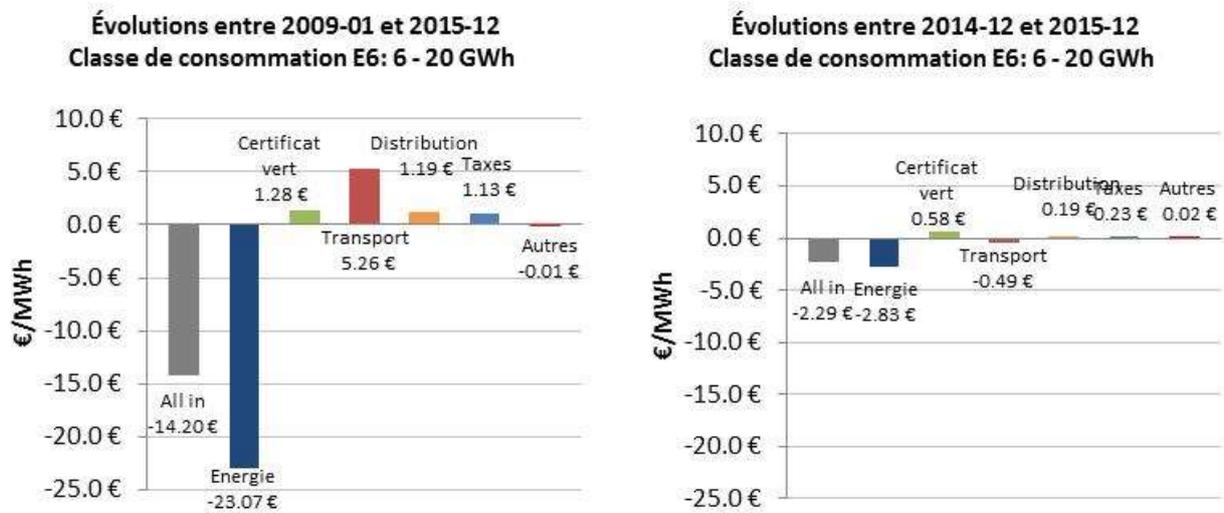


Figure 37 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

De décembre 2014 à décembre 2015, le prix all-in du MWh d'électricité pour la classe E6 a diminué de 2.29 € grâce en grande partie à la baisse de la composante énergie.

### 3 Prix du gaz naturel

#### 3.1 Evolution du prix global du gaz naturel

##### 3.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 38 et au Tableau 12. Le lecteur trouvera à l'Annexe 2 le tableau de chiffres ayant permis d'établir la Figure 38. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 et G2, on observe de fortes variations liées au terme fixe de la distribution (voir plus loin §3.2.3 p63). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mai pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité. En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe d'allocation de compteur pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale.

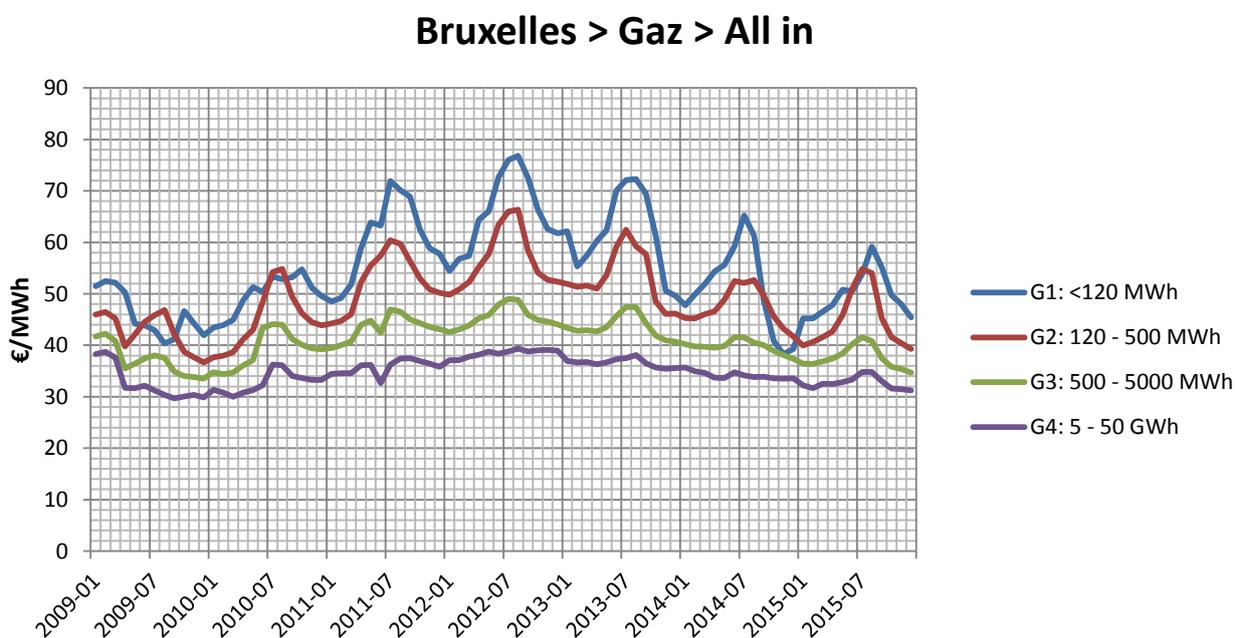


Figure 38 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe que le prix moyen all-in a diminué en 2013 par rapport à 2012. Rappelons que fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et jusque fin 2012, fut instauré le gel des prix variables de l'énergie pour les particuliers et PME dont la consommation annuelle de gaz est inférieure à 100 MWh, soit une bonne partie de la classe de consommation G1. Ce gel des prix ne s'applique qu'à la composante énergie.

On aurait pu s'attendre à un rattrapage des prix en janvier 2013 mais il n'en a rien été, l'évolution présentée à la figure ci-dessus laisse même pressentir le contraire.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2015 ainsi que les mois de décembre 2014 et 2015.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh
2009-01	51.51	45.94	41.72	38.29
2010-01	43.43	37.65	34.78	31.36
2011-01	48.51	44.24	39.48	34.47
2012-01	54.48	49.80	42.56	37.11
2013-01	62.12	51.93	43.40	36.95
2014-01	47.77	45.31	40.23	35.68
2014-12	39.26	41.73	37.37	33.55
2015-01	45.26	39.96	36.41	32.19
2015-12	45.40	39.25	34.70	31.25
Evolution 2009-01 à 2015-12	-11.9%	-14.6%	-16.8%	-18.4%
TCAM <sup>29</sup> 2009-01 à 2015-12	-1.8%	-2.3%	-2.6%	-2.9%
Evolution 2014-12 à 2015-12	+15.6%	-5.9%	-7.1%	-6.9%

Tableau 12: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2015, le prix du MWh de gaz naturel est en diminution (de -11.9% à -18.4%) pour l'ensemble des classes de consommation.

De décembre 2014 à décembre 2015, le prix du MWh est en diminution allant de -5.9% pour G2 jusque -7.1% pour G3 pour toutes les classes de consommation à l'exception de G1. En effet, pour cette catégorie de consommateurs, on observe une augmentation assez sensible (+15.6%). Toutefois, si on examine les tendances de janvier à décembre 2015, on constate une très légère augmentation du prix moyen pour la classe G1.

Notons finalement que la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an) n'a pas été représentée ici (ni dans la suite du rapport) pour une question de confidentialité des données ; le nombre de fournisseurs ayant transmis des informations sur cette classe de consommation étant insuffisant.

<sup>29</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 3.1.2 Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent, mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

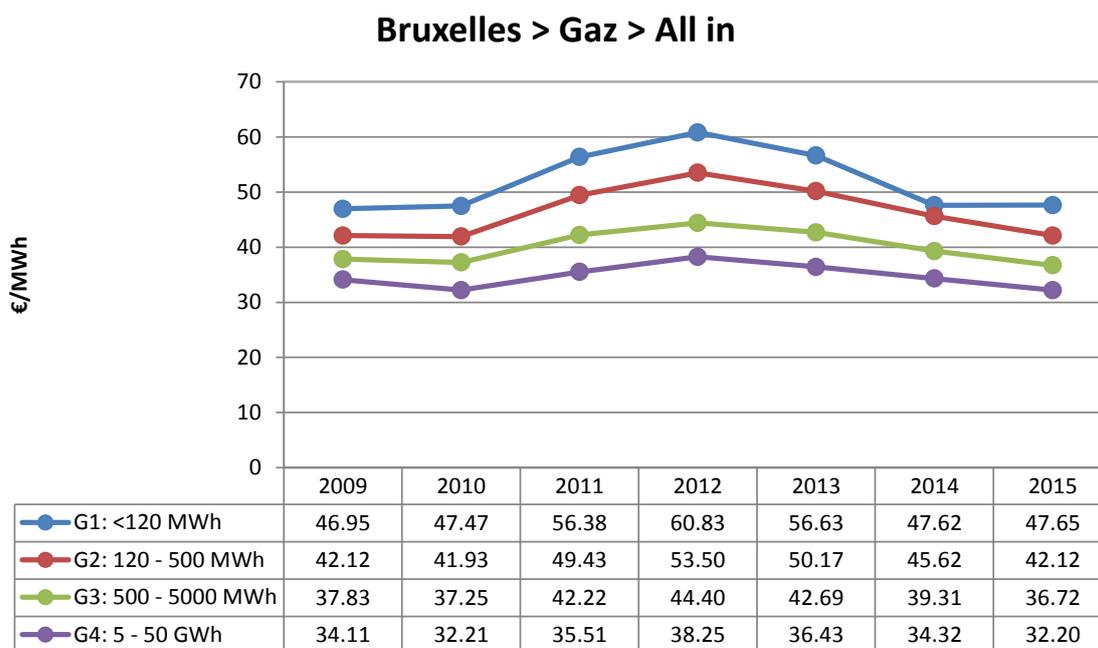


Figure 39 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

A l'une ou l'autre exception près, le prix moyen annuel du MWh de gaz naturel a :

- diminué de 2009 à 2010 (sauf pour G1)
- augmenté de 2010 à 2011 ;
- augmenté de 2011 à 2012 ;
- diminué de 2012 à 2013 ;
- diminué de 2013 à 2014 ;
- diminué de 2014 à 2015 (sauf pour G1)

Evolution du prix moyen annuel all-in du MWh de gaz	de 2009 à 2010	de 2010 à 2011	de 2011 à 2012	de 2012 à 2013	de 2013 à 2014	De 2014 à 2015
<b>G1: &lt;120 MWh</b>	+1.1%	+18.8%	+7.9%	-6.9%	-15.9%	+0.1%
<b>G2: 120 - 500 MWh</b>	-0.4%	+17.9%	+8.2%	-6.2%	-9.1%	-7.7%
<b>G3: 500 - 5000 MWh</b>	-1.5%	+13.4%	+5.1%	-3.8%	-7.9%	-6.6%
<b>G4: 5 - 50 GWh</b>	-5.6%	+10.2%	+7.7%	-4.8%	-5.8%	-6.2%

Pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, la Figure 40 ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues (y compris G5). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

### Bruxelles > Gaz > All in > Toutes classes confondues

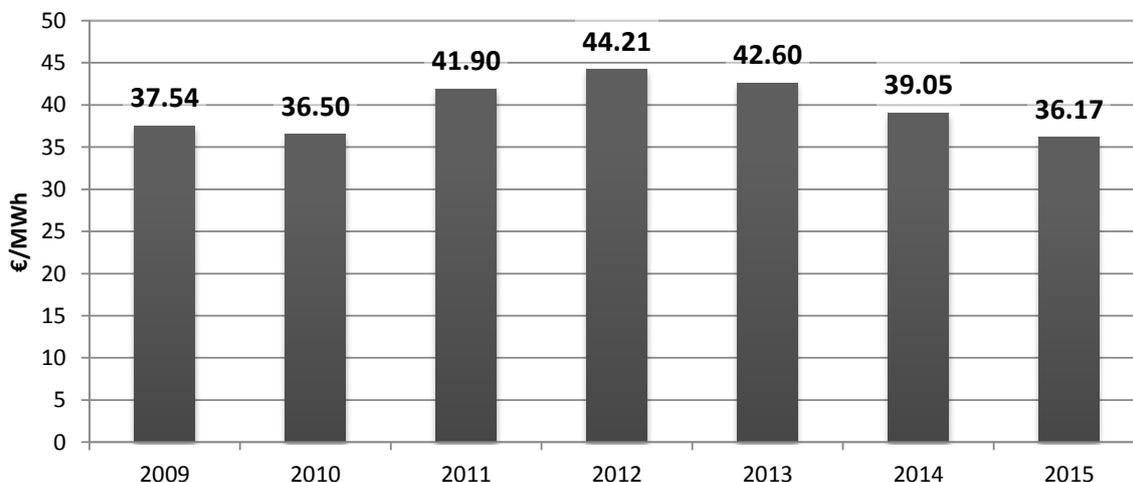


Figure 40 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

La tendance observée à la Figure 40 est la même que celle observée à la Figure 39 ; à savoir une diminution du prix entre 2009 et 2010 suivie d'augmentations successives en 2011 et 2012 pour finir par une diminution entre 2012 et 2015. Au final, le prix moyen all-in de 2015 est inférieur à celui de 2009.

La Figure 41 ci-dessous représente la somme des montants facturés aux clients de nos échantillons. Notons que les variations annuelles observées pour ces factures sont liées aux évolutions des prix mais aussi aux variations des volumes livrés.

### Bruxelles > Gaz > Factures cumulées

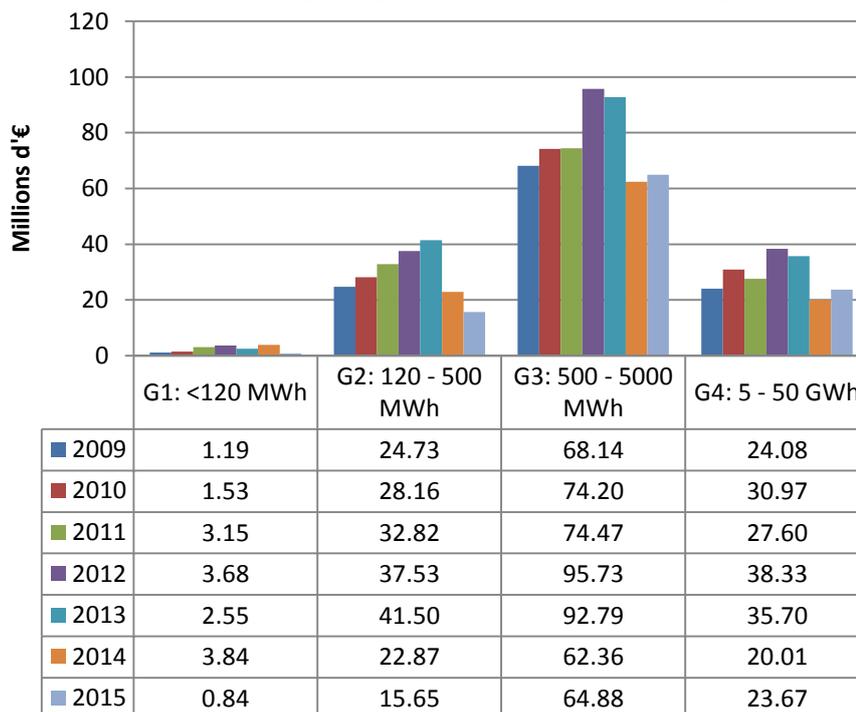


Figure 41 : Facture de gaz naturel des clients des échantillons annuels

## 3.2 Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, on s'intéressera, dans la première partie de ce chapitre (§3.2.1), aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

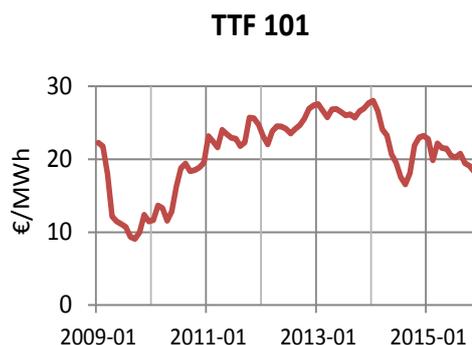
Ensuite (§3.2.2 au §3.2.5), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité.

### 3.2.1 Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par BRUGEL, par certains fournisseurs et/ou les journaux, on peut déjà avoir a priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix du gaz naturel. Ainsi, pour :

- l'énergie (y compris transport) :

De manière générale et en particulier pour le gaz naturel, les prix ont fortement chuté au premier semestre 2009 conséquence de la crise économique de l'automne 2008. Ensuite les indicateurs sont repartis à la hausse jusque fin 2013 (cf. évolution du TTF ci-contre). En 2014, l'indice TTF 101 est parti à la baisse pour les trois premiers trimestres avant de terminer en hausse au dernier trimestre mais sans pour autant rattraper son niveau de début d'année. En 2015, la tendance est à nouveau à la baisse. On s'attend donc à une baisse du prix de la composante énergie dans le courant 2015 (cf. Tableau 13 page 60).

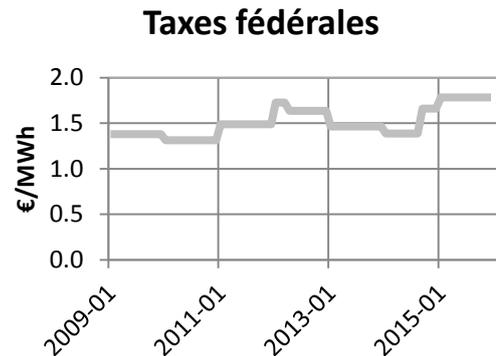


- les tarifs de distribution :

Les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, cela n'a pas non plus été le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Durant les trois premiers trimestres de 2009, ce sont les tarifs de 2008 qui ont prévalu. Ensuite, les nouveaux tarifs de Sibelga sont rentrés en application (à la hausse). En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés de 2012 jusque fin 2014 ; dès lors il n'y a pas eu d'évolution des tarifs de distribution entre 2012 et 2014. Suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc BRUGEL qui exerce cette mission maintenant en Région de Bruxelles-Capitale.

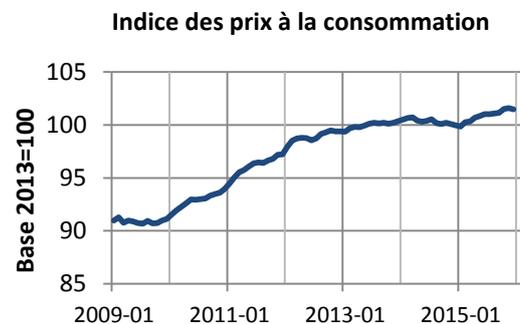
- les taxes fédérales :

Fin 2013, la cotisation fédérale était de 0.4774 €/MWh. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, elle était en légère diminution pour s'établir à 0.3978 €/MWh. Au 1<sup>er</sup> septembre, la surcharge "clients protégés" a été revue à la hausse faisant ainsi grimper la cotisation fédérale à 0.6706 €/MWh. En 2015, la cotisation s'établit à 0.7959 en raison de la hausse de la surcharge OSP.



- la cotisation régionale :

La cotisation régionale bruxelloise est fixée sur base du calibre<sup>30</sup> du compteur gaz et indexée annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation. Elle a été introduite pour la première fois en 2012. L'indice des prix à la consommation n'a que faiblement augmenté ces dernières années ; la cotisation régionale reste relativement stable voire augmente légèrement en fonction de la classe de consommation.



<sup>30</sup> Le calibre du compteur est déterminé par le débit maximal de gaz spécifié en mètre cube par heure pour lequel le compteur a été conçu.

### 3.2.2 Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre la partie énergie et le transport. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.4, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel ; elle constitue en effet de 60% à 90% du montant global de la facture en fonction de la classe de consommation. Par conséquent, c'est son évolution qui est déterminante pour le prix all-in.

La figure ci-dessous met en évidence une dégressivité de la composante énergie en fonction de la classe de consommation en particulier entre juillet 2011 et juillet 2014.

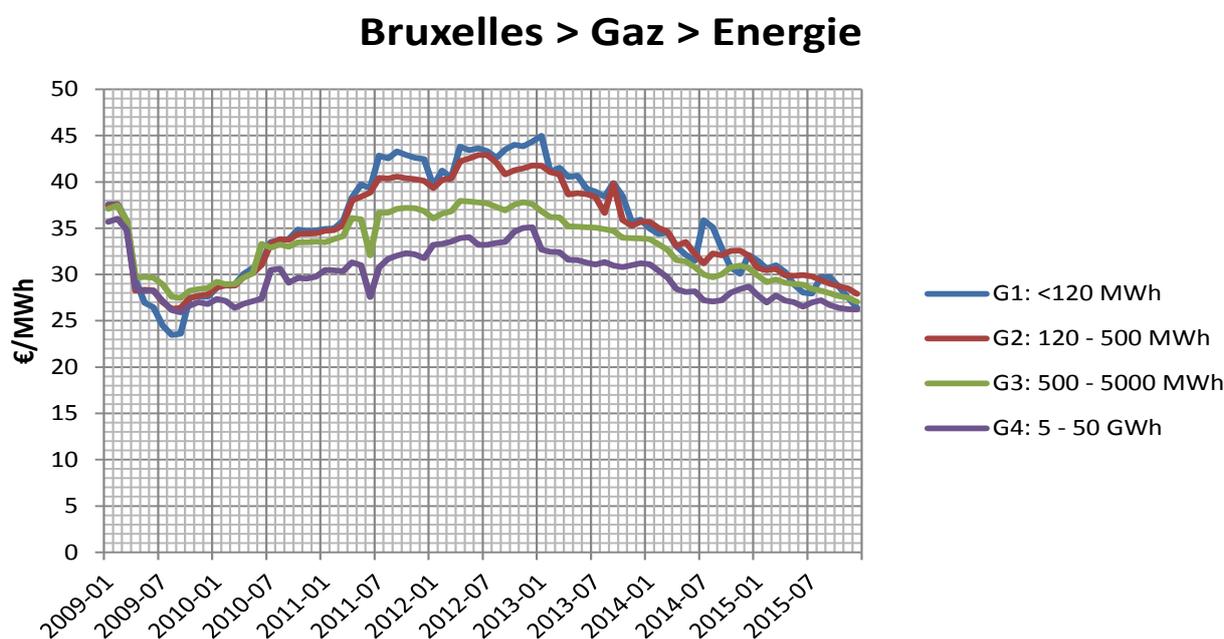


Figure 42 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquences de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012. En 2013, le prix du MWh de gaz diminue pour l'ensemble des classes de consommation. Au premier semestre 2014, la diminution des prix continue mais repartira à la hausse au second semestre. Au cours de l'année 2015, on observe à nouveau une diminution générale des prix pour toutes les classes de consommation.

En 2009, on n'observe pas vraiment de différenciation du prix en fonction de la classe de consommation. Cette différenciation, dégressive dans ce cas, apparaît en 2010 pour la classe de consommation la plus importante (G4). Il faudra attendre la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 pour commencer à voir également une dégressivité pour l'ensemble des classes de consommation. Notons toutefois que la différence de prix au MWh de gaz est faible entre les classes G1 et G2. Cette dégressivité s'estompera avec la diminution des prix observée de 2013 à 2015.

Finalement, rappelons qu'au 1<sup>er</sup> avril 2012 et jusque fin décembre 2012, le gel des prix variables de l'énergie est intervenu. En gaz, ceci concerne les PME dont la consommation annuelle est inférieure à 100

MWh/an donc seule la classe G1 est concernée. On observe, à l'approche de cette date, une augmentation du prix du MWh pour G1 (+8.4%) suivi d'une stagnation des prix. Notons toutefois, qu'au dernier trimestre 2012, le prix moyen du MWh de gaz est supérieur au prix moyen pratiqué au 1<sup>er</sup> avril. Ceci est probablement en partie dû au poids des nouveaux contrats à prix fixes, non soumis au gel des prix, dans la moyenne. La réduction de la consommation des centrales au gaz en Belgique a sans doute un effet à la baisse sur le prix du gaz.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la régulation du filet de sécurité<sup>31</sup> entre pleinement en vigueur (PME < 100 MWh/an). A partir de cette date, les indexations des prix variables de l'énergie ne seront possibles qu'au 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre moyennant acceptation de la CREG.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh
2009-01	37.60	37.39	37.11	35.69
2010-01	28.54	28.63	29.20	27.35
2011-01	34.94	34.71	33.47	30.48
2012-01	39.55	39.34	36.08	33.20
2013-01	44.98	41.74	36.83	32.70
2014-01	34.97	35.68	33.82	31.12
2014-12	32.10	32.03	30.69	28.71
2015-01	31.49	30.70	29.88	27.72
2015-12	26.43	27.89	27.04	26.23
Evolution 2009-01 à 2015-12	-29.7%	-25.4%	-27.1%	-26.5%
TCAM <sup>32</sup> 2009-01 à 2015-12	-5.0%	-4.1%	-4.5%	-4.4%
Evolution 2014-12 à 2015-12	-17.7%	-12.9%	-11.9%	-8.7%

Tableau 13: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Sur la période de janvier 2009 à décembre 2015, le prix de l'énergie du gaz est en forte diminution allant de -25.4% pour G2 à -29.7% pour G1. Cette baisse se poursuit sur la dernière année, de décembre 2014 à décembre 2015 (-8.7% à -17.7% sur un an).

<sup>31</sup> Cf. loi du 8 janvier 2012 portant sur la modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres canalisations

<sup>32</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 3.2.2.1 Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix de la composante énergie du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques (en indice janvier 2013 = 100). Les indicateurs retenus ici sont :

- **TTF** (Title Transfert Facility) point d'échange virtuel pour le gaz naturel aux Pays-Bas. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Ces cotations peuvent se décliner selon leur portée temporelle; ainsi la cotation TTF 103 représente la moyenne arithmétique mensuelle "settlement price" de la cotation "Dutch TTF Gas Base Load Futures" (jours ouvrables de ICE Endex) pour le mois qui précède le trimestre de fourniture.
- **ZTP** : (Zeebrugge Trading Point) plateforme virtuelle de commerce pour le gaz naturel à Zeebrugge. Le ZTP est un nouvel acteur sur le marché du gaz depuis octobre 2012. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Par rapport au marché TTF, cette plateforme offre l'avantage qu'aucune capacité frontalière entre les Pays-Bas et la Belgique ne doit être payée. Il tend à remplacer l'indicateur HUB (également à Zeebrugge) qui est quant à lui exprimé en pence/therm ce qui présente l'inconvénient de devoir tenir compte du taux de change. Il ressort d'un rapport publié par la CREG que le marché ZTP devient la référence pour le futur en ce qui concerne le marché belge du gaz. L'indicateur ZTP D+1, signifie qu'il s'agit de cotation *Day ahead* soit pour le lendemain.

L'arrêté royal du 21 décembre 2012 fixe la liste exhaustive des critères admis pour l'indexation des prix du gaz par les fournisseurs, soit principalement des cotations boursières du marché Central Ouest Européen (CWE) du gaz, et prévoit également une période transitoire, jusque fin 2014, pour l'utilisation de cotations boursières relatives au pétrole. Il est à noter que, selon un récent rapport de la CREG<sup>33</sup>, « *plus aucun fournisseur n'a utilisé de paramètres d'indexation liés au pétrole depuis le dernier trimestre de 2013* ».

Coefficients de détermination 2014-01 à 2015-12	ZTP D+1	TTF 101	TTF 103	TTF 303
G1: <120 MWh	9%	11%	15%	22%
G2: 120 - 500 MWh	36%	44%	57%	62%
G3: 500 - 5000 MWh	42%	57%	67%	71%
G4: 5 - 50 GWh	53%	75%	79%	77%

Tableau 14 : Coefficients de détermination entre le prix moyen du gaz naturel et divers indices macro-économiques sur la période de janvier 2014 à décembre 2015

Aux figures de la page suivante, à cause de l'effet de saisonnalité, on observe une très faible corrélation entre les indicateurs et le prix de l'énergie pour la classe de consommation G1. Par contre pour les classes de consommation supérieures, on observe des corrélations plus ou moins importantes entre les prix et ces indicateurs. Statistiquement (cf. tableau ci-dessous), il y a bien une corrélation forte avec ces indices puisque, par exemple, une variation de l'indice TTF 103 explique à 79% une variation du prix pour la classe de consommation G4.

<sup>33</sup> « Rapport relatif à l'évolution des paramètres d'indexation des fournisseurs d'électricité et de gaz », CREG, 26 mars 2015, <http://www.creg.info/pdf/Divers/Z1413FR.pdf>

Rappelons que, comme pour l'électricité, le prix de la composante énergie pour le gaz naturel contient d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les indices boursiers (marge du fournisseur, primes de risque,...).

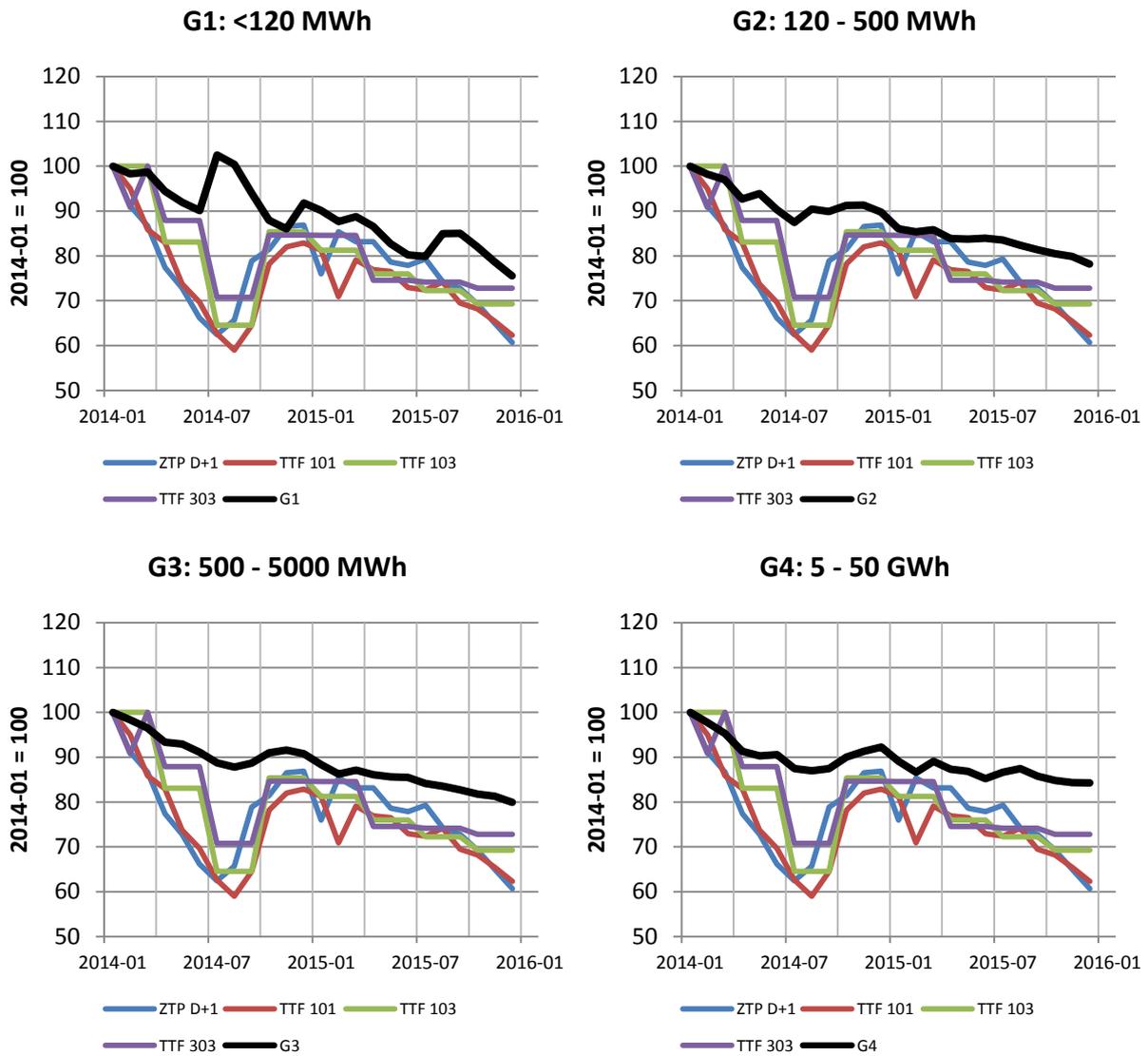


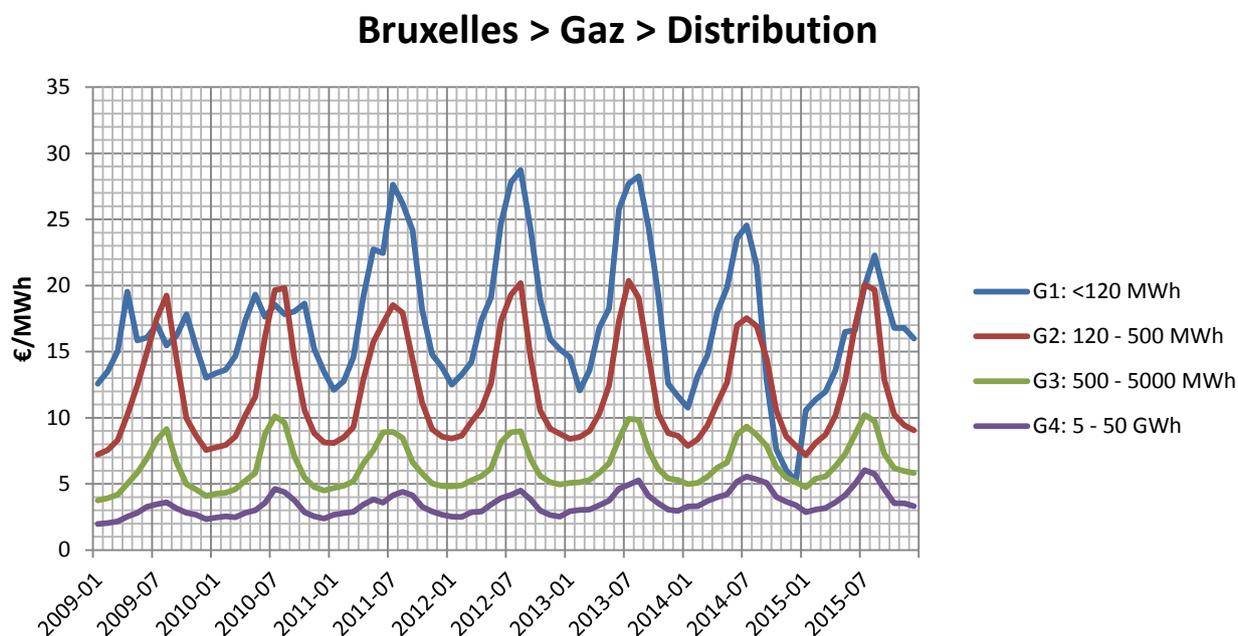
Figure 43 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

### 3.2.3 Evolution des tarifs de distribution

Comme pour l'électricité, l'année 2009 correspond pour le gaz naturel à la première année de la période pluriannuelle 2009-2012 pour les tarifs de distribution mais les propositions tarifaires du GRD (Sibelga) ayant été rejetées par la CREG, les tarifs de 2008 ont été prolongés jusqu'au 30 septembre 2009.

Début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusque fin 2014. Dès lors on ne devrait pas observer d'évolution dans les tarifs de distribution entre 2012 et 2013 dans la figure ci-dessous. Rappelons que, suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc BRUGEL qui exerce cette mission maintenant en Région de Bruxelles-Capitale.

La Figure 44 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. On y observe un effet de saisonnalité : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe (allocation de compteur) en particulier pour les classes de consommation G1 à G3<sup>34</sup>. Les évolutions pour les classes de consommation G1 et G2 sont d'ailleurs proches et s'entrecroisent par moment. Si l'on s'intéresse aux évolutions des classes de consommation supérieures (G3 et G4), celles-ci sont relativement stables et confirment donc qu'on est bien en présence de tarifs pluriannuels. Entre 2012 et 2015, on n'observe quasi pas de différence comme on pouvait s'y attendre ; les évolutions qui apparaissent devraient être la résultante de situations pas tout à fait comparables (rigueurs climatiques qui diluent ou pas le terme fixe de prix, parc différent, ...).



<sup>34</sup> Statistiquement l'évolution des degrés-jours mensuels (qui sont une mesure de la rigueur climatique) explique à 46% les variations des coûts de distribution pour G1 sur la période de janvier 2009 à décembre 2014. Le chiffre monte à 67% et même 71% pour, respectivement, G3 et G2.

A l'instar de ce qui a été fait pour le prix all-in (cf. §3.1.2 Prix annuel moyen, p55), il est possible également de calculer des tarifs de distribution annuels moyens du gaz naturel. Précisons qu'il s'agit ici non plus d'une moyenne mensuelle mais bien d'une moyenne annuelle pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des coûts de distribution annuels moyens entre 2009 et 2015 par classe de consommation de gaz naturel.

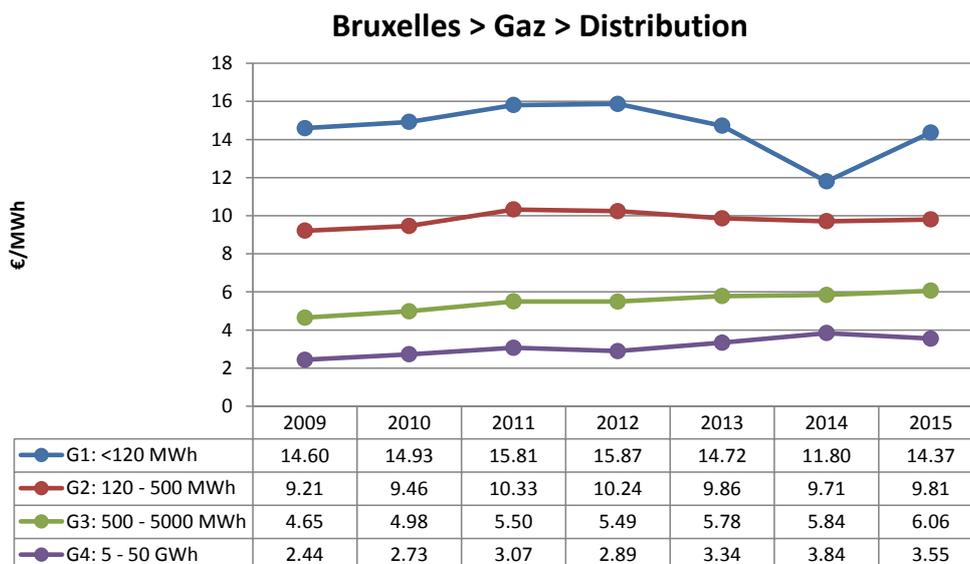


Figure 45 : Evolution des coûts de distribution annuels par MWh de gaz naturel

Le coût de distribution moyen annuel du MWh de gaz naturel a augmenté de 2009 à 2015 (de +6.5% pour G2 à +45.7% pour G4) sauf pour G1 qui diminue légèrement (-1.6%). Par contre, entre 2014 et 2015, on constate une forte augmentation pour G1 (+21.7%).

Evolution du coût de distribution moyen annuel du MWh de gaz	de 2009 à 2015	De 2014 à 2015
<b>G1: &lt;120 MWh</b>	-1.6%	+21.7%
<b>G2: 120 - 500 MWh</b>	+6.5%	+1.0%
<b>G3: 500 - 5000 MWh</b>	+30.5%	+3.8%
<b>G4: 5 - 50 GWh</b>	+45.7%	-7.4%

Le tableau ci-dessous démontre que la tendance statistique est cohérente avec la tendance tarifaire si on se réfère aux tarifs approuvés par BRUGEL en 2014 pour la période régulatoire 2015-2019.

	Consommation annuelle en kWh	Puissance appelée en kW	Tarif	Type mesure	2014		2015		Evolution 2014/2015
					EUR/an	ct/kWh	EUR/an	ct/kWh	
Industriel	29600		T2	YMR	416.16	1.41	403.90	1.36	-2.9%
	116300		T2	YMR	1428.21	1.23	1397.22	1.20	-2.2%
	300000		T3	YMR	2744.54	0.91	2724.27	0.91	-0.7%
	1163000		T4	MMR	7763.70	0.67	7821.22	0.67	0.7%
	10000000		T4	MMR	43182.40	0.43	45820.32	0.46	6.1%
	11630000		T4	MMR	49715.44	0.43	52829.32	0.45	6.3%
	11630000	5712.18075	T5	AMR	34685.25	0.30	35156.66	0.30	1.4%
	11630000	7268.75	T5	AMR	38415.34	0.33	37142.14	0.32	-3.3%
	11630000	2907.5	T5	AMR	27499.60	0.24	31002.27	0.27	12.7%
	26800000	12600	T5	AMR	72296.43	0.27	65786.43	0.25	-9.0%
	116300000	29075	T5	AMR	236455.80	0.20	215924.43	0.19	-8.7%
	116300000	14537.5	T5	AMR	204035.65	0.18	200146.28	0.17	-1.9%

Figure 46: Impact de l'évolution des tarifs 2014/2015 pour les différentes classes de consommation

Pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le coût moyen de distribution de gaz naturel toutes classes de consommation confondues. De 2009 à 2015, on constate une hausse de +16.3%. Par contre, entre 2014 et 2015, la tendance est à la baisse (-2.4%).

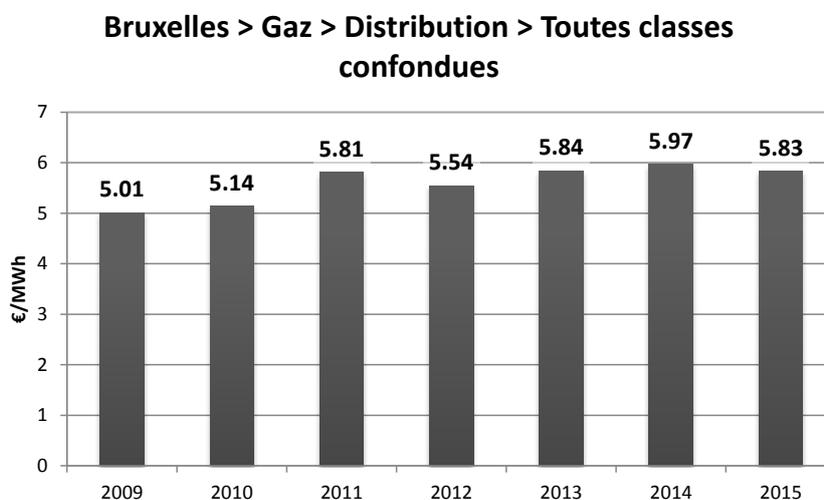


Figure 47 : Coût de distribution annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues

### 3.2.4 Evolution des taxes fédérales

La Figure 48 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale, cotisation sur l'énergie et surcharge clients protégés) reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés » et la cotisation

sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors réduction<sup>35</sup>).

### Bruxelles > Gaz > Taxes fédérales

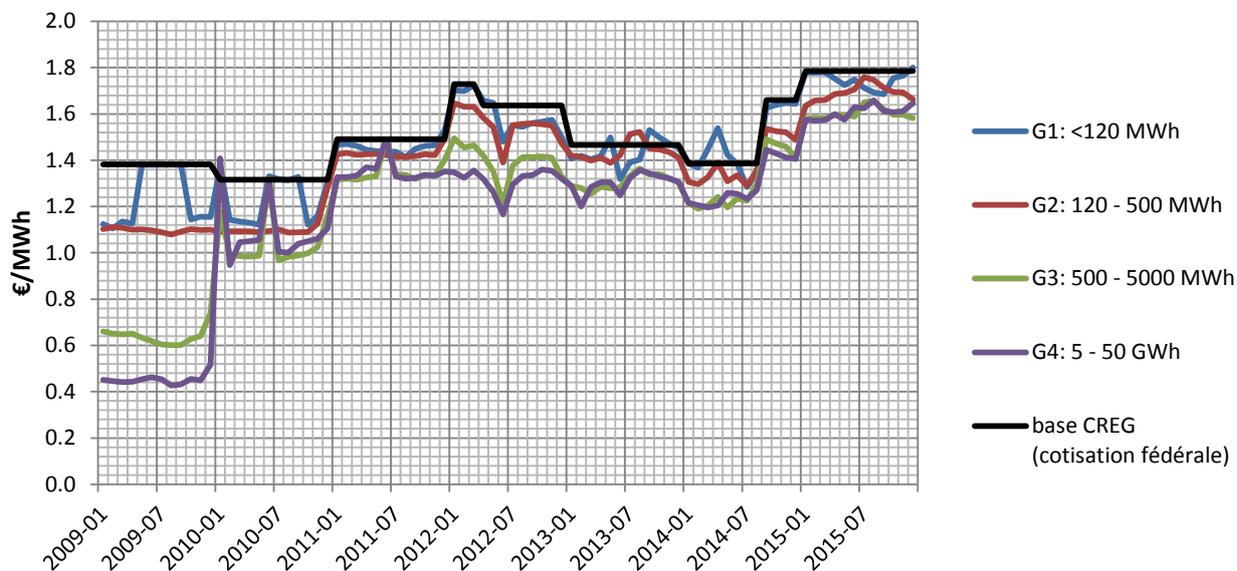


Figure 48 : Evolution des taxes fédérales par MWh de gaz naturel

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G3 et G4 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie<sup>35</sup>.

On observe des « singularités » dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (réduction) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

Début 2014, les taxes fédérales sont en baisse. Mais au mois de septembre celles-ci repartent à la hausse suite à l'augmentation de la surcharge « clients protégés ». Début 2015, les taxes fédérales continuent à augmenter suite principalement à la hausse de la surcharge OSP (financement des mesures sociales).

La Figure 49 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (« base CREG » de la Figure 48).

<sup>35</sup> Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :

- 0.0 €/MWh pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- 0.0942 €/MWh pour les entreprises avec permis environnemental ;
- 0.9889 €/MWh pour toutes les autres.

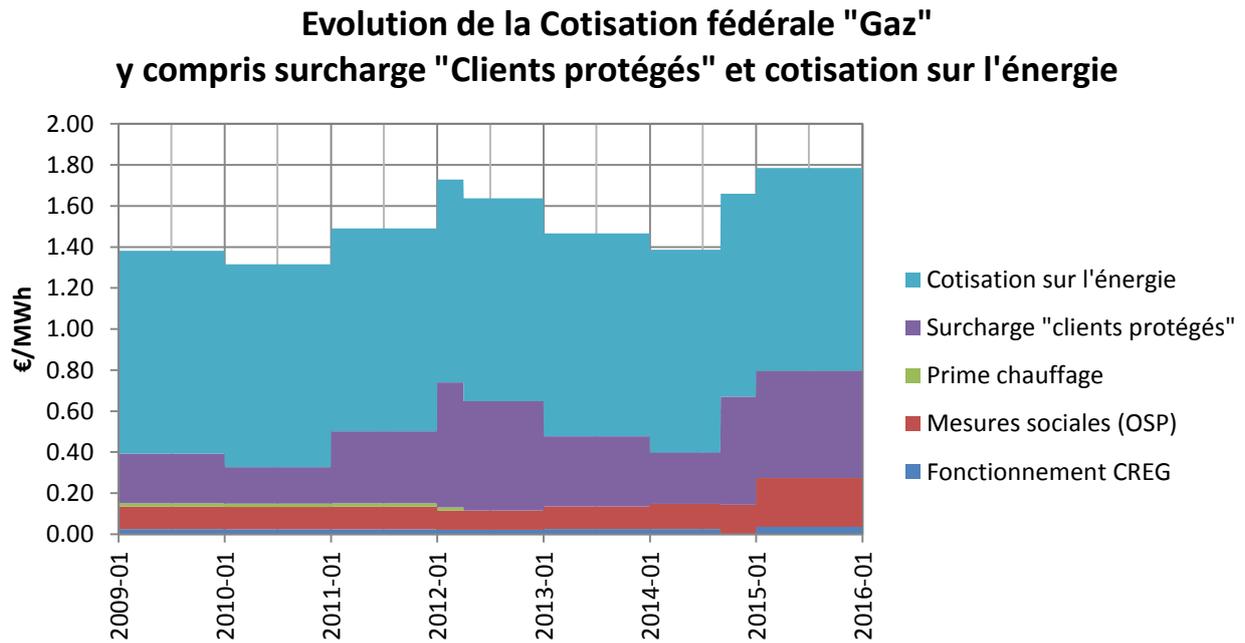


Figure 49 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes

Source : CREG

La surcharge « clients protégés » qui était en baisse au 1<sup>er</sup> janvier des années 2013 et 2014 a été revue à la hausse au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### 3.2.5 Evolution de la cotisation régionale

En Région de Bruxelles-Capitale et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance gaz (Art. 39 de l'Ordonnance du 20 juillet 2011 modifiant l'Ordonnance du 19 juillet 2001). Le montant de celle-ci est fonction du calibre du compteur déterminé par le débit maximal de gaz [m<sup>3</sup>/h]. Ce montant est indexé annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation; cette redevance entrant en application pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le montant de cette surcharge est affecté à 5% au « Fonds de guidance énergétique » destiné aux missions exercées par les C.P.A.S. et à 95% au « Fonds relatif à la politique de l'énergie ».

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 50 ci-dessous. Les données antérieures à l'année 2012 devraient être nulles ; nous supposons qu'il doit donc s'agir d'erreurs dans les données transmises. Par contre, on retrouve de nouveau un effet de saisonnalité logique puisque cette cotisation est fixée sur base du calibre du compteur ; il s'agit donc d'un terme fixe. Ce terme fixe prenant relativement plus d'importance quand les consommations sont faibles. Les pics enregistrés en août 2015 pour les classes G1 et G2 correspondent vraisemblablement à des erreurs dans le prix moyen mensuel de la cotisation régionale transmis par un fournisseur de gaz.

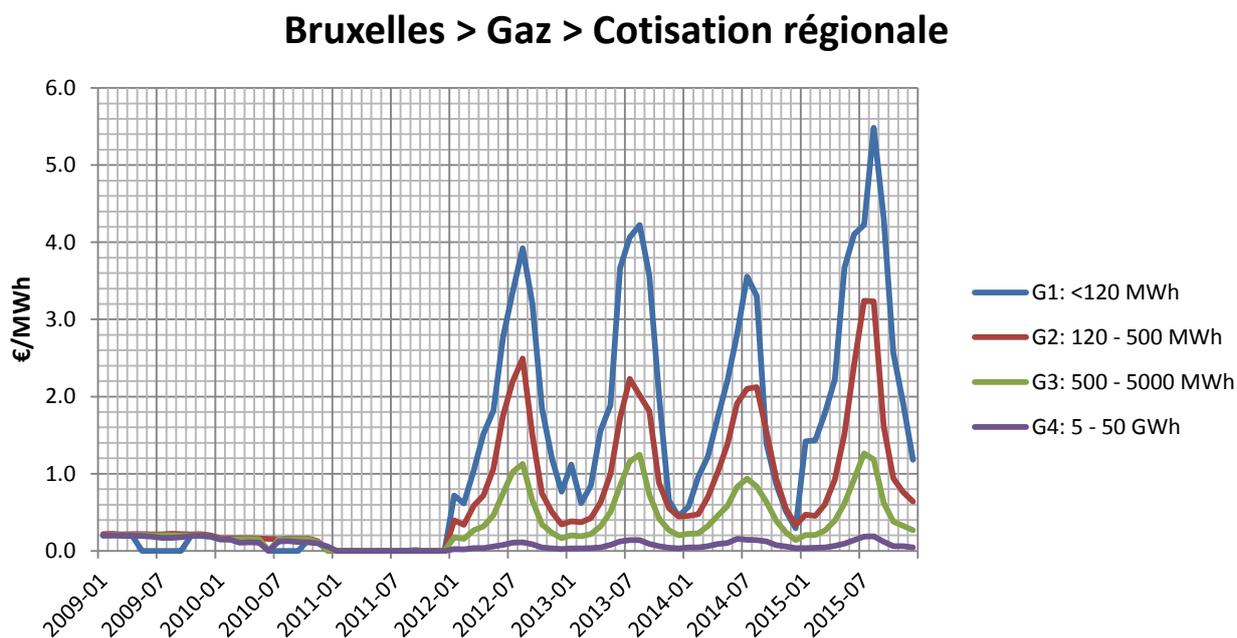


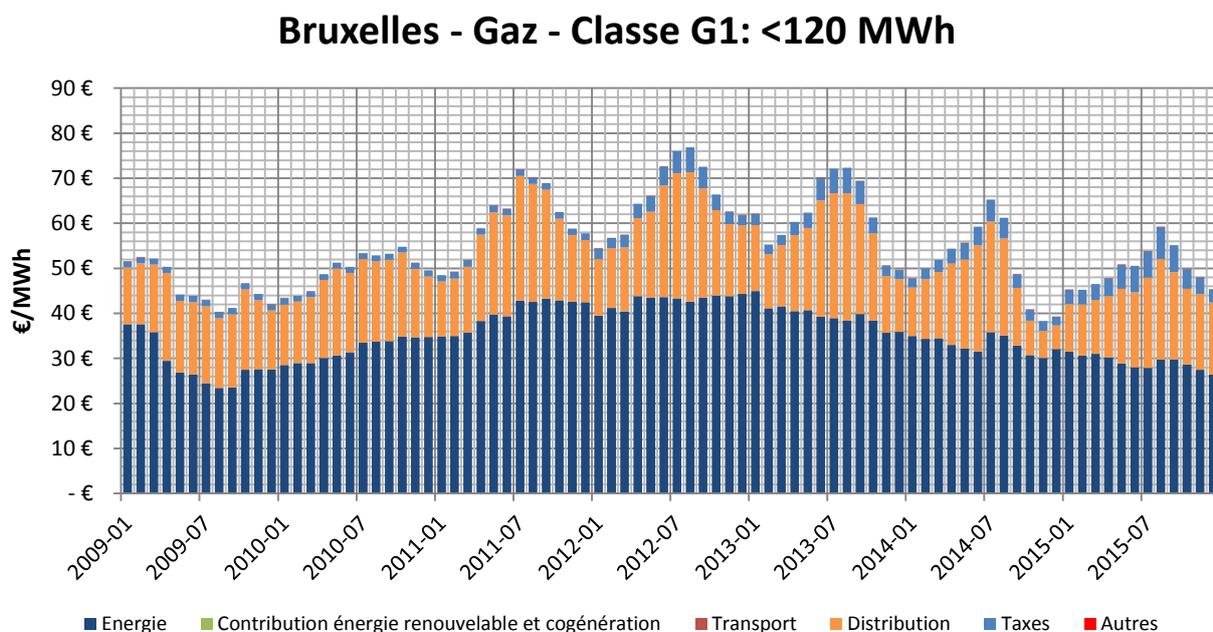
Figure 50 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

### 3.3 Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport, la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne corresponde pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 3.2, les figures présentées dans ce chapitre ne font pas systématiquement l'objet de commentaires.

#### 3.3.1 Classe de consommation G1 (< 120 MWh)



**Figure 51 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)**

A la lecture de la Figure 51, on constate vite que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie et dans une moindre mesure le terme de distribution. En additionnant ces deux termes, on retrouve presque le prix au MWh. Notons toutefois que depuis début 2012, on observe une augmentation des taxes liées à l'introduction de la cotisation régionale.

Finalement, rappelons que pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), le gel des prix variables de l'énergie est intervenu (cf. §3.2.2) du 1<sup>er</sup> avril 2012 et jusque fin décembre 2012. On observe d'ailleurs un plateau dès avril 2012 mais aussi une augmentation de la composante énergie entre le mois de mars et le mois d'avril.

La Figure 52 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation G1, la composante énergie est passée de 82% fin 2014 à 58% fin 2015 dans la composition du prix all-in. Corolairement, la composante distribution est passée de 13% à 35% du prix all-in sur un an. Au final, le prix all-in du MWh de gaz s'établit à 45.4 € en décembre 2015 contre 39.26 € un an plus tôt.

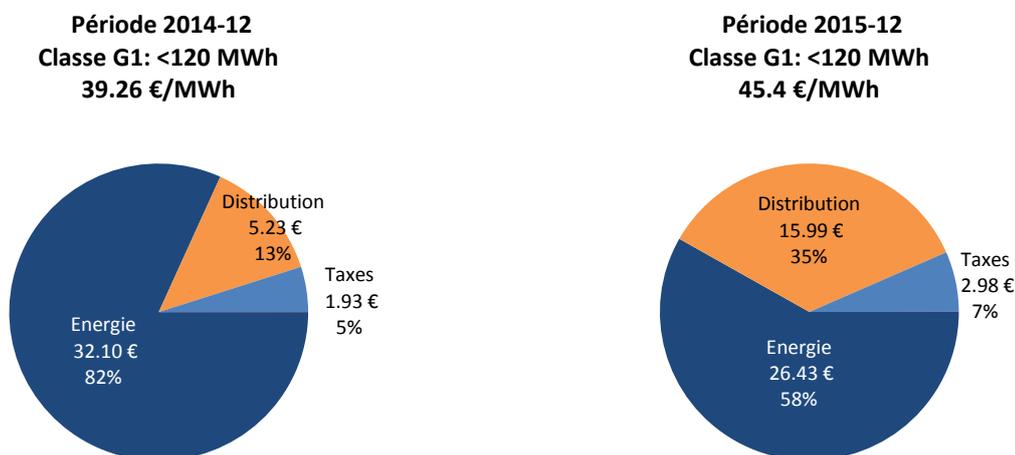


Figure 52 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que ce sont les baisses des termes énergie et distribution qui sont à la source de la baisse du prix all-in que ce soit sur l'ensemble de la période étudiée ou au cours des douze derniers mois.

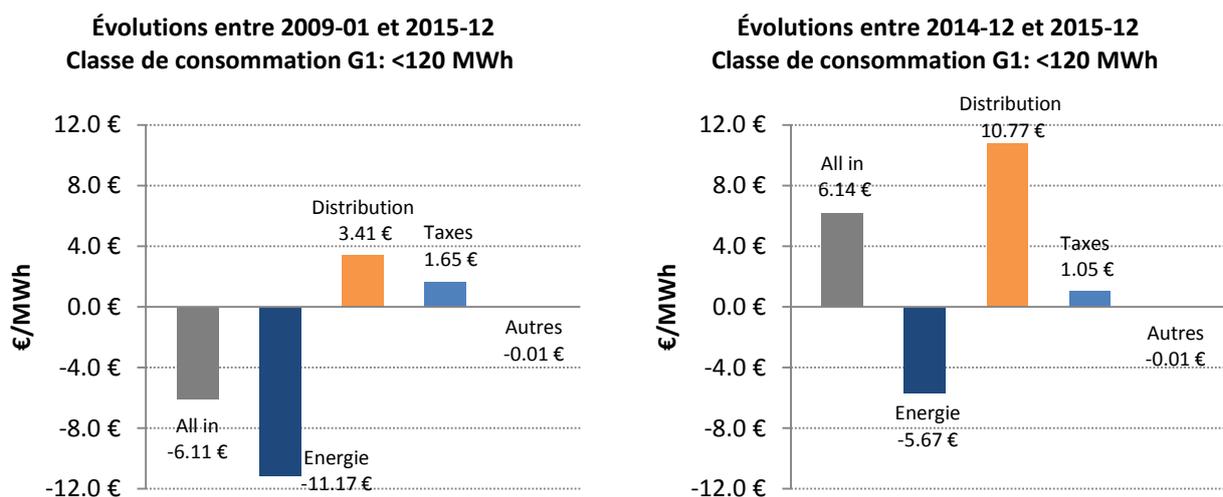


Figure 53 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

### 3.3.2 Classe de consommation G2 (120-500 MWh)

#### Bruxelles - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

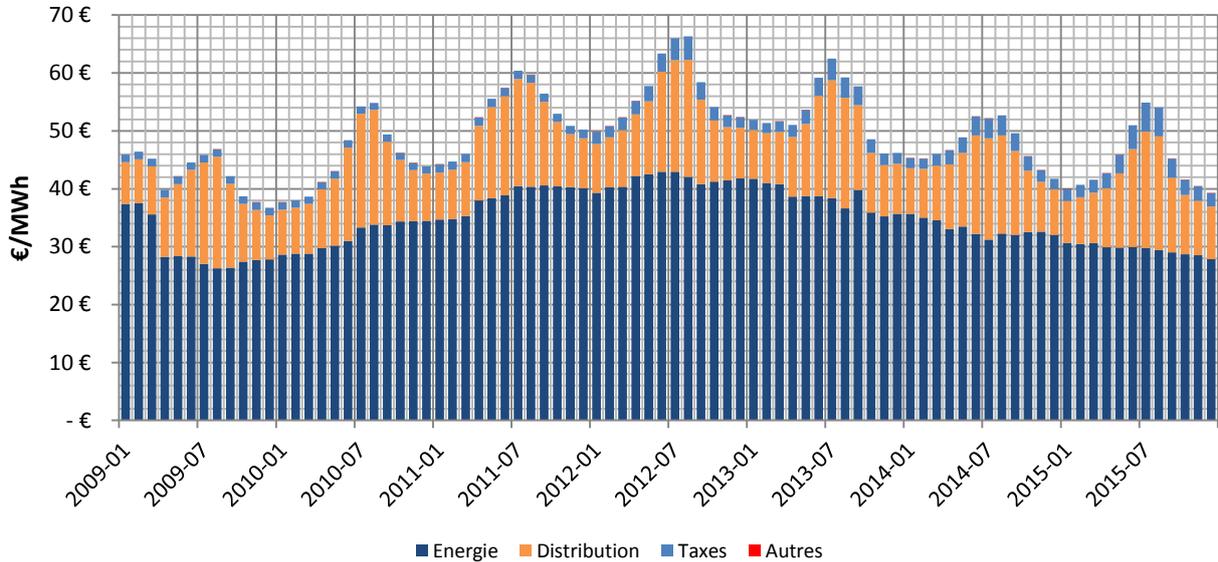
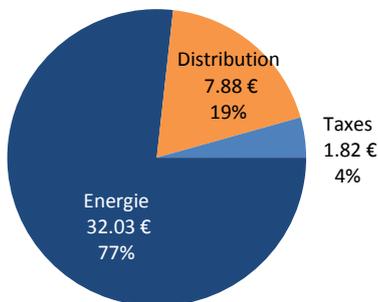


Figure 54 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse à elle-seule bon mal an 70% du prix all-in du gaz naturel pour la classe de consommation G2 (120 à 500 MWh/an). En décembre 2015, le prix all-in du MWh de gaz naturel (hors TVA) s'établit à 39.25 € contre 41.73 € un an plus tôt.

**Période 2014-12**  
Classe G2: 120 - 500 MWh  
41.73 €/MWh



**Période 2015-12**  
Classe G2: 120 - 500 MWh  
39.25 €/MWh

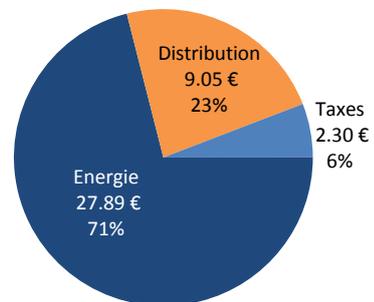


Figure 55 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

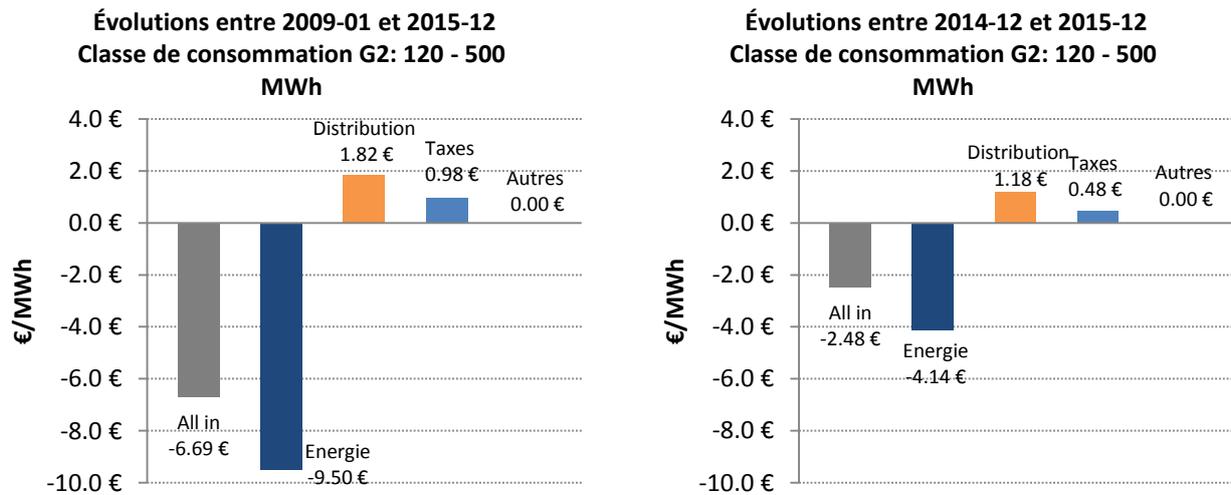


Figure 56 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

La diminution du prix du terme énergie explique en grande partie l'évolution négative du prix all-in du gaz pour la classe G2 que ce soit entre 2009 et 2015 ou entre décembre 2014 et décembre 2015.

### 3.3.3 Classe de consommation G3 (500-5 000 MWh)

#### Bruxelles - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

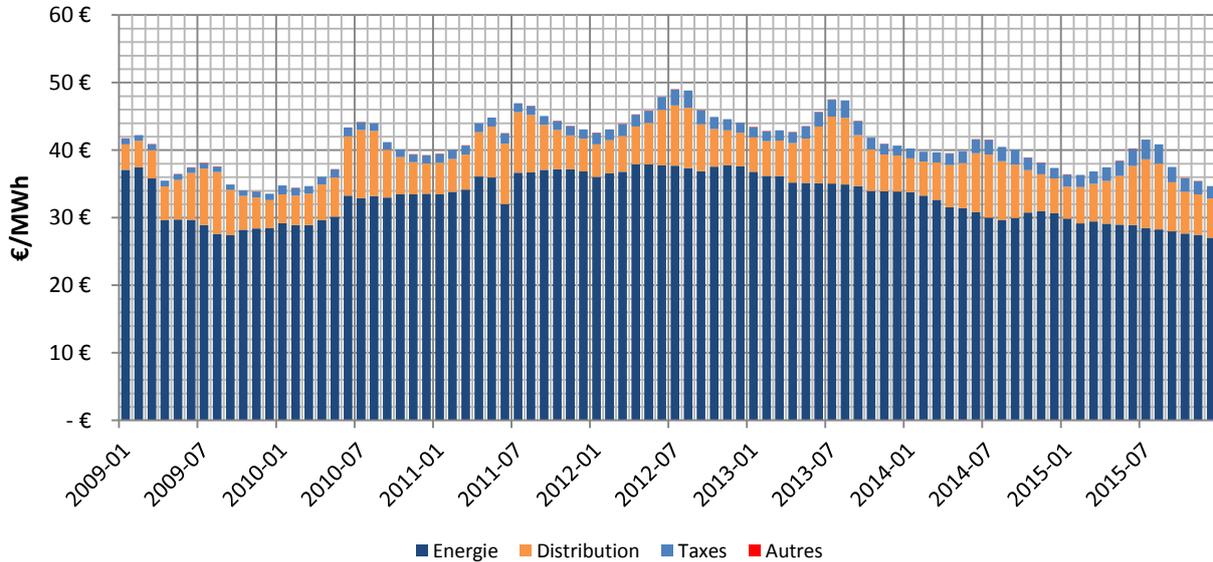
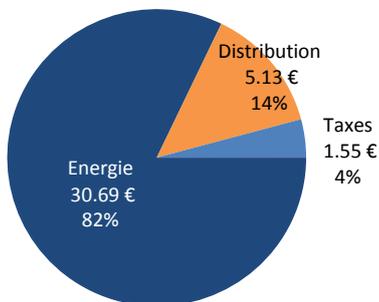


Figure 57 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

Fin 2015, la composante énergie pèse à elle-seule un peu moins de 80% de prix all-in du gaz naturel pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an). Au final, le prix all-in du MWh de gaz naturel (hors TVA) s'établit à 34.7 € contre 37.37 € un an plus tôt.

**Période 2014-12**  
Classe G3: 500 - 5000 MWh  
37.37 €/MWh



**Période 2015-12**  
Classe G3: 500 - 5000 MWh  
34.7 €/MWh

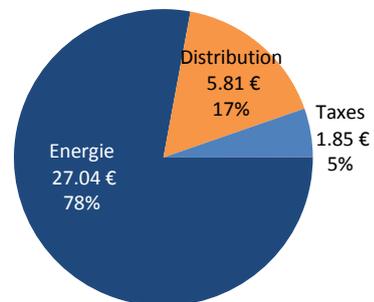


Figure 58 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

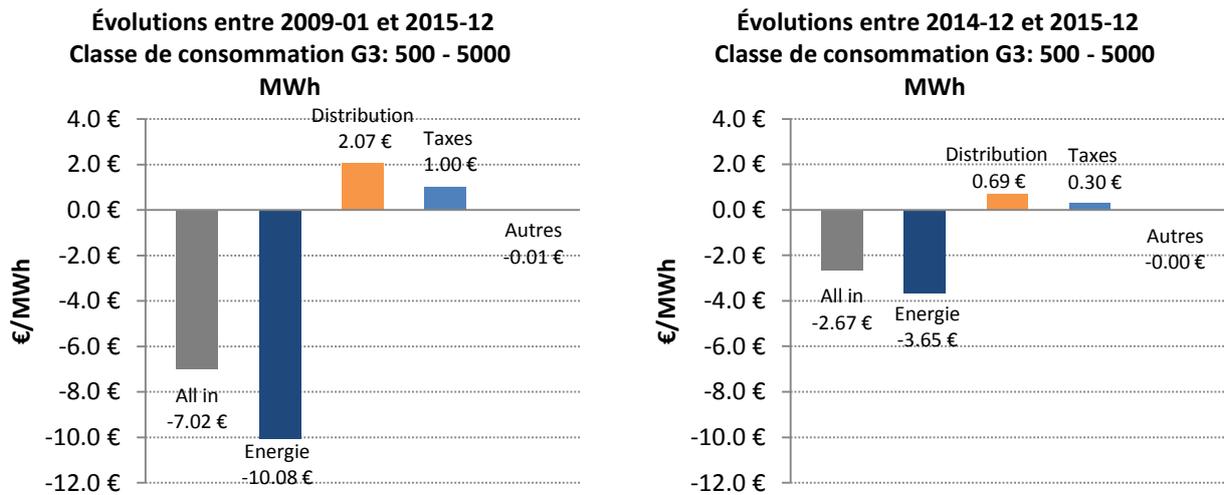


Figure 59 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

Comme pour la classe G2, c'est la diminution du prix du terme énergie qui explique en grande partie l'évolution négative du prix all-in du gaz pour la classe G3 que ce soit entre 2009 et 2015 ou entre décembre 2014 et décembre 2015.

### 3.3.4 Classe de consommation G4 (5-50 GWh)

#### Bruxelles - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

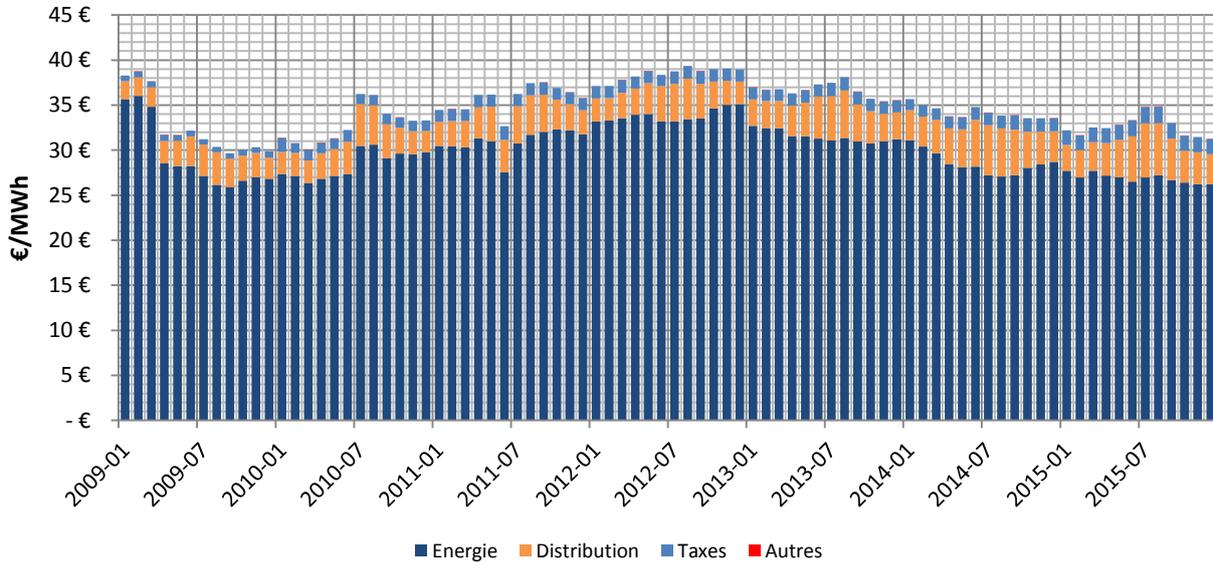


Figure 60 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

Fin 2015, la composante énergie pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an) pèse à elle seule pour 84 % du prix all-in du gaz naturel. Au final, le prix all-in du MWh de gaz naturel (hors TVA) s'établit à 31.25 € contre 33.55 € un an plus tôt.

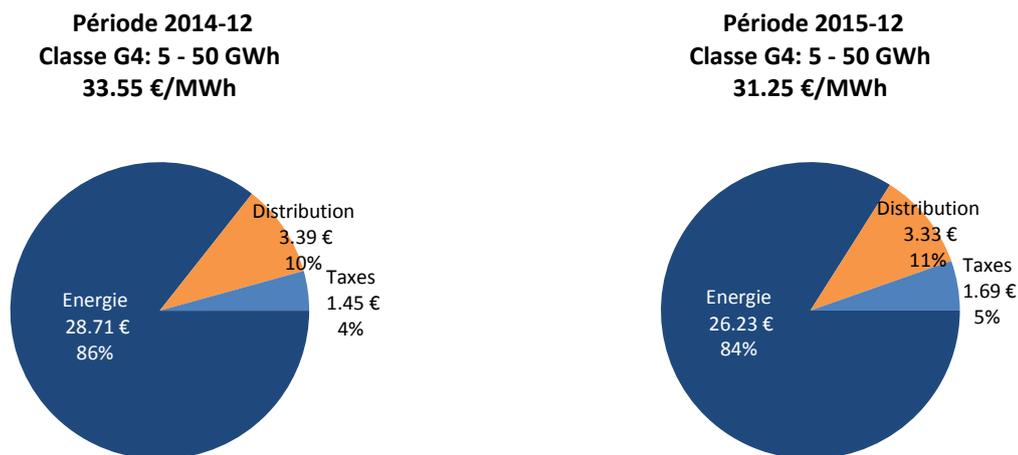


Figure 61 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

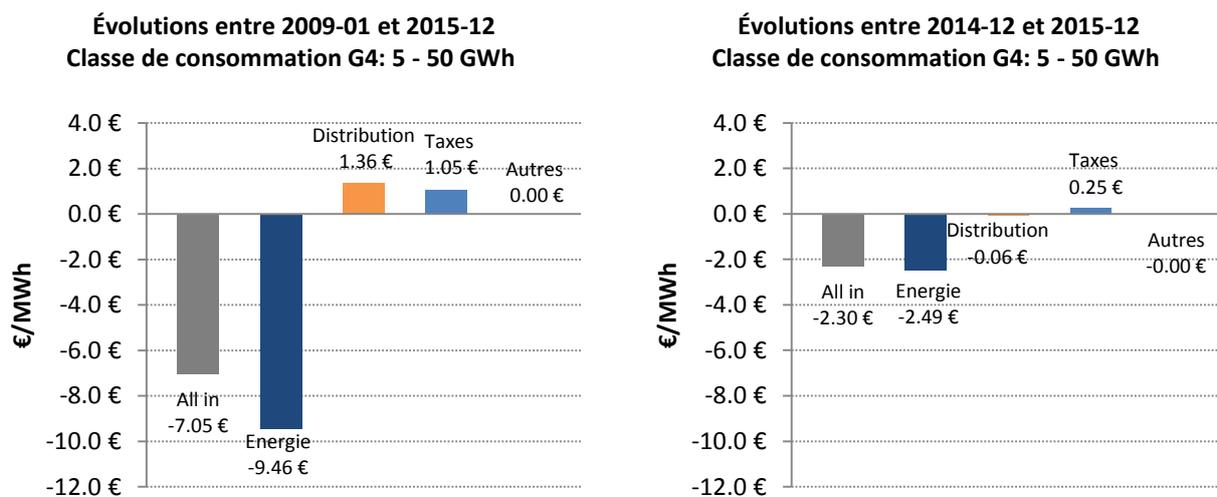


Figure 62 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et décembre 2015 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2015, la diminution sensible de prix pour la composante énergie (-9.46 €/MWh) a largement compensé l'augmentation des autres composantes (distribution : +1.36 €/MWh et taxes : + 1.05 €/MWh). Au final, le prix all-in diminue de 7.05 €/MWh.

Sur les douze derniers mois (décembre 2014 à décembre 2015), la diminution du prix de la composante énergie (-2.49 €/MWh) est la principale explication de la diminution du prix all-in (-2.3 €/MWh).

## 4 Comparaisons régionales et internationales

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de cette étude effectuée pour le compte de BRUGEL concernant la Région de Bruxelles-Capitale, d'une étude similaire réalisée par la CWaPE concernant la Wallonie et des données Eurostat<sup>36</sup> pour les différents pays. Nous n'avons pas trouvé d'informations comparables pour les prix pratiqués en Flandre.

Etant donné que les publications d'Eurostat sont établies sur base semestrielle, nous avons recalculé pour la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie des données semestrielles. Ces dernières ont été calculées sur base de moyennes pondérées à l'instar de ce qui a été réalisé aux paragraphes 2.1.2 et 3.1.2.

Les classes de consommation utilisées par Eurostat ne sont pas identiques à celles utilisées dans cette étude, comme signalé dans la note méthodologique.

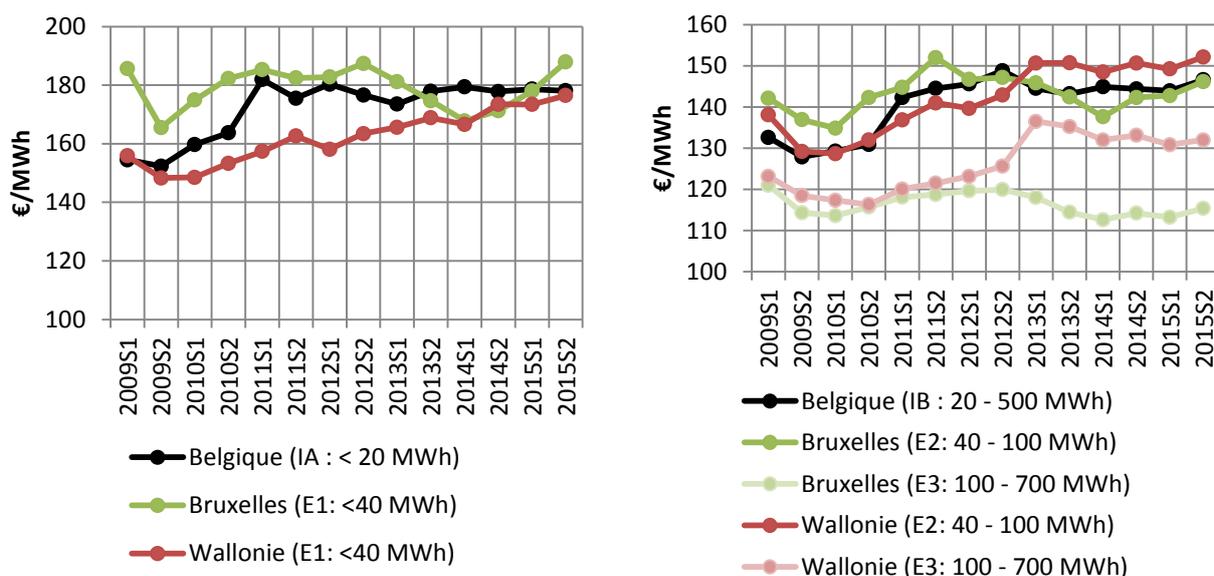
### 4.1 Electricité

#### 4.1.1 Comparaisons régionales

Les figures ci-dessous montrent que, au second semestre 2015, les prix observés en Région de Bruxelles-Capitale sont inférieurs à ceux pratiqués en Wallonie pour l'ensemble des classes de consommation exception faite de E1 (< 40 MWh).

La tendance à la hausse en Wallonie est principalement due à la surcharge CV ELIA (introduite en 2012) dans la composante de transport et à l'augmentation des quotas de certificats verts.

Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique et pour des classes de consommation s'approchant de celles utilisées pour l'étude se situent généralement entre les prix observés dans les deux Régions.



<sup>36</sup> Source Eurostat : « Prix de l'électricité pour consommateurs industriels, données semestrielles » (nrg\_pc\_205) et « Prix du gaz pour consommateurs industriels, données semestrielles » (nrg\_pc\_203)

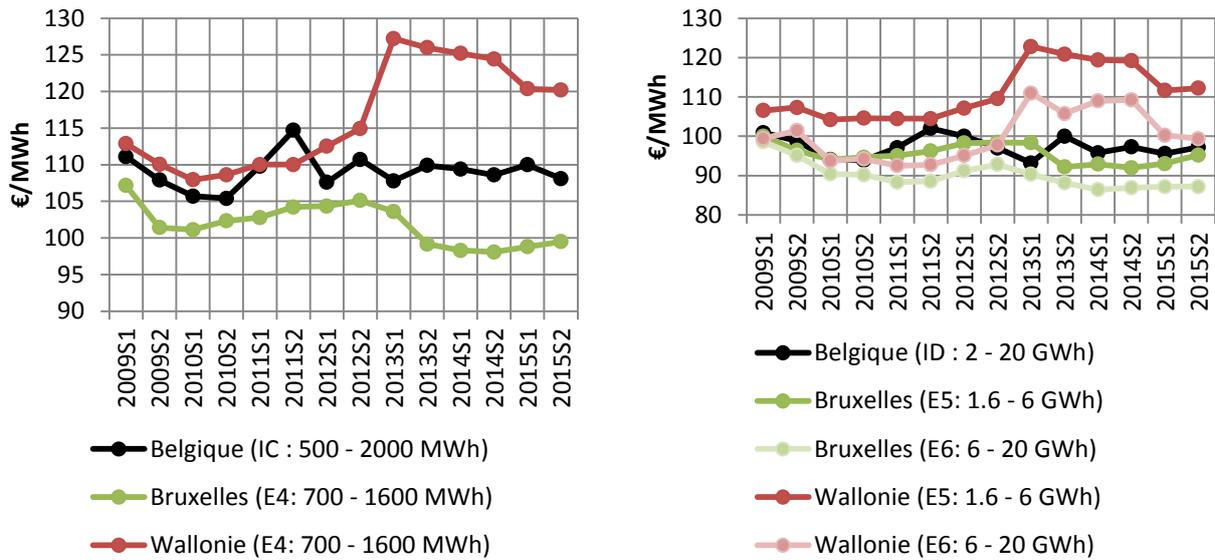
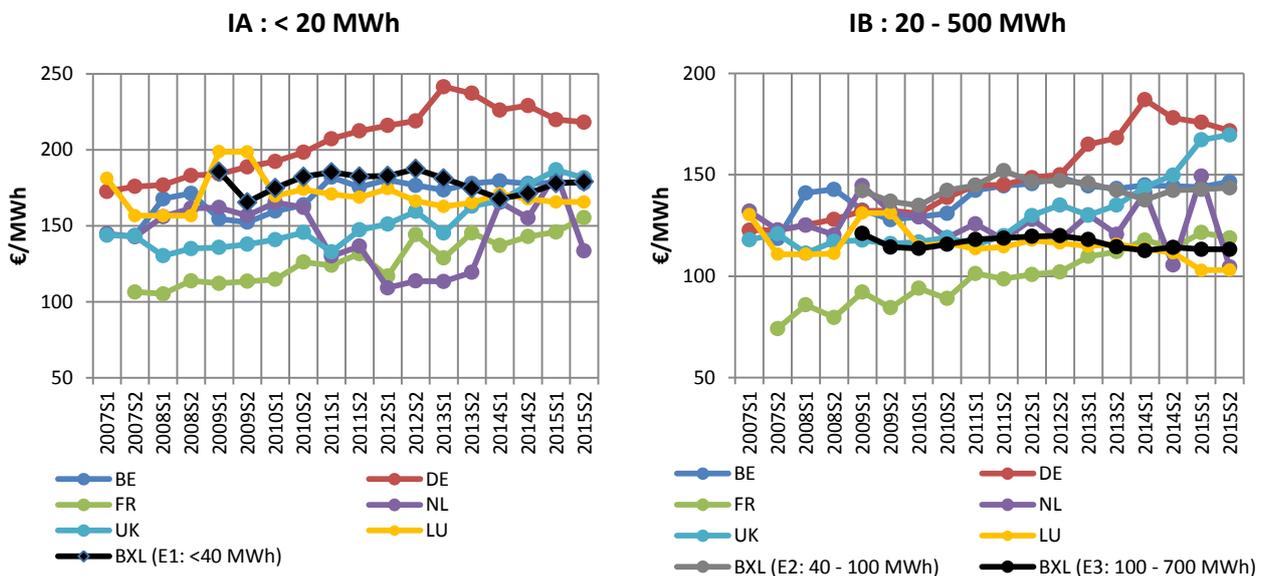


Figure 63 : Comparisons régionales et nationale des prix de l'électricité (prix all-in htva)  
Sources : CWAPE (séries « Wallonie »), Eurostat (séries « Belgique »)

#### 4.1.2 Comparaisons internationales

Alors qu'on assistait en 2009 et 2010 à une convergence des prix de l'électricité (prix all-in htva) avec nos voisins directs, la tendance semble ensuite s'inverser et les écarts se font grandissants.

De manière générale, c'est en Allemagne et au Royaume Uni que les prix pratiqués pour les classes de consommation allant de IA (<20 MWh/an) à ID (de 2 à 20 GWh/an) sont les plus élevés. Les Allemands paient le prix de leur politique énergétique forte et de la transition énergétique avec entre autres, mais pas des moindres, l'abandon du nucléaire. Le Royaume Uni A l'inverse, les Français bénéficient des tarifs les moins élevés grâce au nucléaire. Quant aux prix pratiqués à Bruxelles, ils se situent entre ces deux extrêmes ; généralement plus proches des prix allemands pour les classes de consommation inférieures et proches des prix français pour les classes de consommation supérieures.



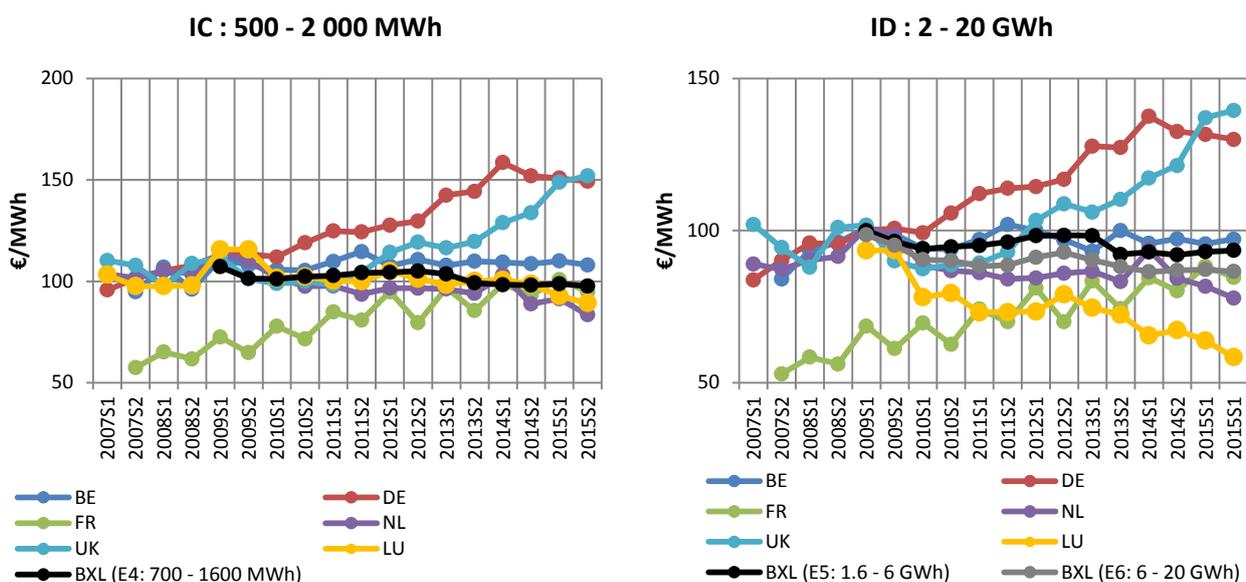


Figure 64 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in htva)  
Source : Eurostat

On constate que les prix bruxellois sont comparables à ceux pratiqués au Luxembourg à l'exception de la classe ID où les prix luxembourgeois sont les plus bas depuis 2013.

## 4.2 Gaz naturel

### 4.2.1 Comparaisons régionales

Pour les petits consommateurs et à partir de 2013, les prix observés en Région de Bruxelles-Capitale sont généralement moins élevés que ceux observés en Wallonie. Plus on grimpe en consommation, plus la tendance s'inverse.

Ainsi pour les plus gros consommateurs comme ceux appartenant à la classe de consommation G4, les prix pratiqués en Wallonie pour le gaz sont plus intéressants que ceux pratiqués à Bruxelles.

Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique montrent parfois des évolutions surprenantes pour les classes I2 et I3 qui ne sont pas corroborées ni par cette étude ni par celle réalisée pour la Wallonie. Citons par exemple la chute importante du prix du gaz « belge » pour la classe de consommation I2 au dernier semestre 2012, une augmentation marquée pour I2 et I3 au premier semestre 2013, une augmentation de I2 au dernier semestre 2014 et ensuite, au cours de l'année 2015, une forte baisse suivie d'une hausse pour I2.

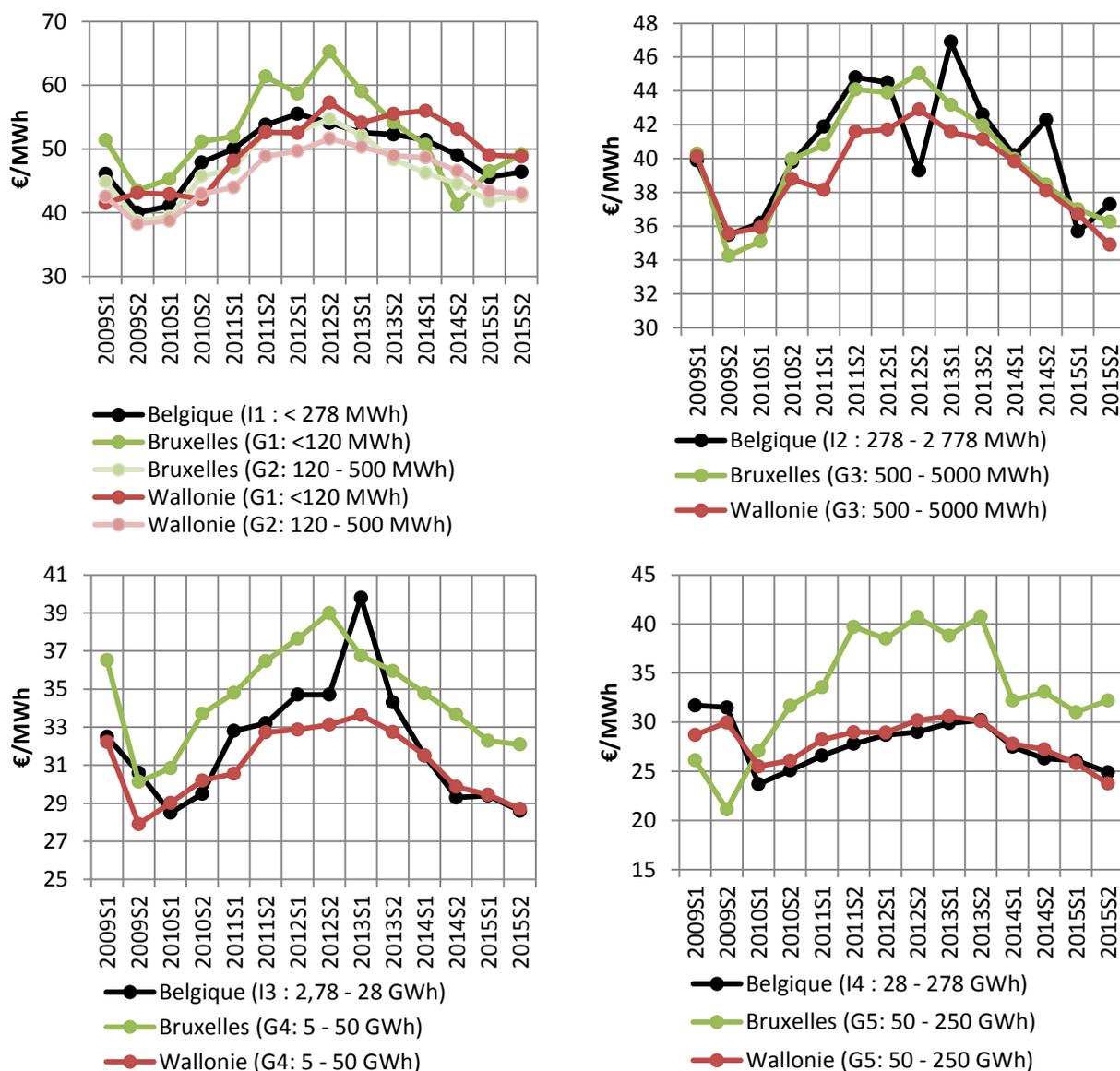


Figure 65 : Comparisons régionales et nationale des prix du gaz naturel (prix all-in htva)  
Sources : CWaPE (séries « Wallonie»), Eurostat (séries « Belgique »)

#### 4.2.2 Comparaisons internationales

Les figures ci-dessous comparent les prix (all-in HTVA) pratiqués pour le gaz naturel en Région de Bruxelles Capitale à ceux pratiqués chez nos proches voisins

Pour la classe de consommation I3, les Allemands paient leur gaz plus cher que l'ensemble de nos voisins. Par contre pour I1, c'est le Royaume Uni qui a désormais les prix les plus élevés et non plus les Néerlandais. Ces derniers toutefois pratiquent toujours les prix les plus élevés pour la classe I3. En Région de Bruxelles-Capitale, les prix du gaz sont compétitifs et se situent dans la moyenne inférieure voire même en-dessous des prix pratiqués par les pays voisins de la Belgique à l'exception de la classe I4 où les prix bruxellois sont depuis 2011 les plus élevés avec le Luxembourg.

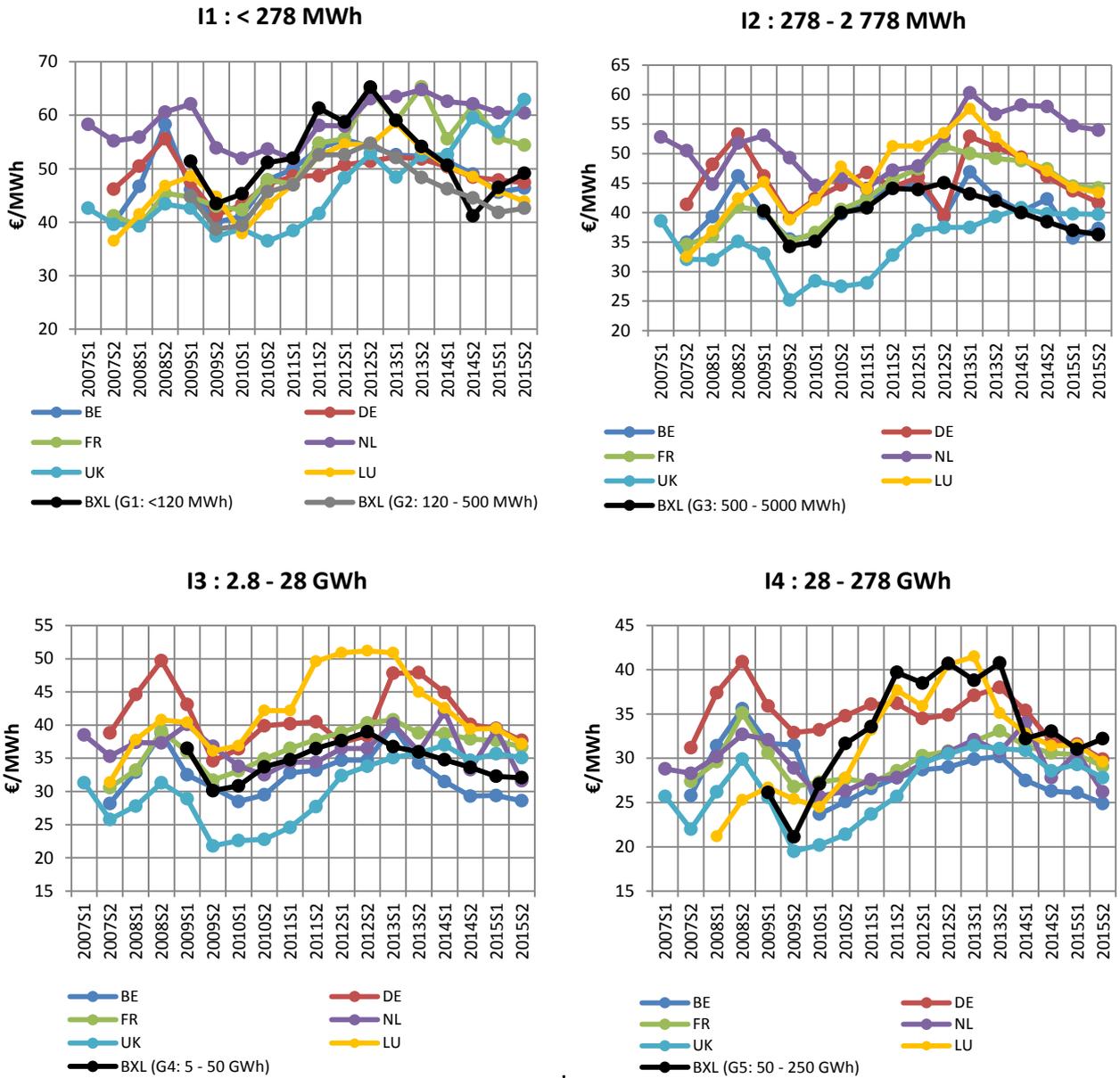


Figure 66 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in htva)

Source : Eurostat

---

## 5 Conclusions

### 5.1 Electricité

Si l'on compare le prix all-in de l'électricité du mois de janvier 2009 à celui de décembre 2015, on observe une baisse de 8.3% à 14.1% en sept ans selon la classe de consommation. Comparativement, l'indice des prix à la consommation a pour sa part augmenté de 11.5% sur la même période. Cette approche fait abstraction des évolutions intervenant entre ces deux dates de référence.

Toutes classes de consommation confondues, le prix moyen annuel all-in (htva) du MWh d'électricité s'établit à 101.14 € en 2015 contre 102.85 € un an plus tôt ; soit une diminution de 1.7%. La tendance à la baisse observée depuis 2012 s'est donc poursuivie en 2015.

Si l'on s'intéresse aux évolutions au cours de la dernière année, on observe une hausse de la **composante énergie** en début d'année 2015 pour les classes de consommation inférieures (E1 et E2). Finalement, entre fin 2014 et fin 2015, on assiste à une baisse généralisée des prix de cette composante allant de -4.4% à -6.5% selon les classes de consommation. Cette baisse est corroborée avec la baisse des cotations boursières de l'électricité fin 2015. La **contribution énergie renouvelable**, dont l'évolution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts et du prix du certificat vert sur le marché, est quant à elle en hausse. L'énergie et la contribution énergie renouvelable constituent la commodité qui est en baisse de janvier 2009 à décembre 2015. La composante **transport** a subi en 2015 une légère baisse alors que durant la même période les surcharges fédérales augmentaient de 5%. On observe pour la **distribution** des variations dans les statistiques de prix pour certaines classes de consommation. Les **taxes fédérales** affichent pour leur part une hausse de 2% principalement due à la légère hausse combinée des surcharges OSP (mesures sociales) et clients protégés. Finalement, la **cotisation régionale** est quasi inchangée entre 2014 et 2015.

### 5.2 Gaz naturel

Le prix du gaz naturel est en diminution sur la période de janvier 2009 à décembre 2015 pour l'ensemble des classes de consommation. De décembre 2014 à décembre 2015, le prix du MWh est en diminution allant de -5.9% pour G2 jusque -7.1% pour G3 pour toutes les classes de consommation à l'exception de G1.

De 2009 à 2015, la **composante énergie** est en forte baisse allant de -25.4% pour la classe G2 à -29.7% pour la classe G1. Les tarifs de **distribution** de 2012 ont été prolongés jusque fin 2014 ; ils n'ont donc en principe pas trop évolué jusque-là. En 2015, suite au nouveau plan tarifaire 2015-2019 contrôlé par BRUGEL, on observe pour la distribution des fortes variations dans les statistiques de prix pour certaines classes de consommation. Les **taxes fédérales**, et plus particulièrement la surcharge OSP (financement des mesures sociales) augmentent en 2015. Finalement, la **cotisation régionale** reste relativement stable voire augmente légèrement selon la classe de consommation vu que l'indice des prix à la consommation auquel elle est liée n'a pas beaucoup évolué.

En 2015, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in htva s'établit à 36.17 €/MWh pour le gaz naturel contre 39.05 €/MWh en 2014.

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

## Annexe 1. Détail du prix de l'électricité [€/MWh] - 6 dernières années

Bruxelles - Electricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contrib. énergie renouv.&cogén.	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	73.12 €	2.22 €	8.70 €	74.17 €	15.80 €	174.01 €	- 0.01 €
2010-02	73.17 €	2.24 €	8.75 €	72.82 €	15.82 €	172.80 €	- 0.00 €
2010-03	71.50 €	2.25 €	8.76 €	74.62 €	14.36 €	171.49 €	- 0.00 €
2010-04	68.52 €	2.25 €	8.77 €	80.48 €	12.55 €	172.57 €	- 0.00 €
2010-05	68.04 €	2.25 €	8.76 €	82.75 €	16.73 €	178.54 €	- 0.00 €
2010-06	71.84 €	2.26 €	8.76 €	81.78 €	16.31 €	180.94 €	- 0.01 €
2010-07	73.35 €	2.25 €	8.81 €	80.33 €	17.10 €	181.85 €	0.00 €
2010-08	73.69 €	2.24 €	8.80 €	82.87 €	20.92 €	188.53 €	0.00 €
2010-09	75.29 €	2.26 €	8.74 €	82.37 €	17.15 €	185.82 €	0.01 €
2010-10	77.10 €	2.28 €	8.71 €	80.91 €	16.82 €	185.83 €	- 0.00 €
2010-11	75.95 €	2.25 €	8.71 €	78.33 €	15.78 €	181.03 €	0.00 €
2010-12	76.59 €	2.34 €	9.04 €	73.70 €	14.15 €	175.81 €	0.00 €
2011-01	77.51 €	2.43 €	8.68 €	77.17 €	15.89 €	181.67 €	- 0.01 €
2011-02	78.35 €	2.46 €	8.67 €	80.15 €	16.73 €	186.36 €	0.01 €
2011-03	76.18 €	2.46 €	8.67 €	80.63 €	16.06 €	184.01 €	0.00 €
2011-04	76.72 €	2.45 €	8.69 €	81.22 €	19.83 €	188.90 €	- 0.01 €
2011-05	77.36 €	2.48 €	8.68 €	84.70 €	19.47 €	192.69 €	0.00 €
2011-06	74.42 €	2.38 €	8.72 €	79.81 €	18.50 €	183.83 €	0.00 €
2011-07	74.16 €	2.74 €	8.56 €	66.96 €	19.30 €	171.74 €	0.00 €
2011-08	73.67 €	2.81 €	8.65 €	66.34 €	18.02 €	169.50 €	0.00 €
2011-09	74.24 €	2.81 €	8.66 €	60.10 €	16.22 €	162.03 €	- 0.00 €
2011-10	82.18 €	2.58 €	8.68 €	77.67 €	16.90 €	188.01 €	- 0.00 €
2011-11	83.53 €	2.50 €	8.69 €	78.96 €	18.01 €	191.70 €	- 0.00 €
2011-12	78.01 €	2.41 €	8.80 €	75.99 €	14.18 €	179.39 €	0.00 €
2012-01	74.76 €	2.54 €	8.90 €	81.00 €	13.02 €	180.22 €	0.00 €
2012-02	74.34 €	2.56 €	8.92 €	81.54 €	13.14 €	180.50 €	- 0.00 €
2012-03	73.00 €	2.56 €	9.89 €	83.91 €	13.23 €	182.59 €	0.00 €
2012-04	69.76 €	2.56 €	11.05 €	86.86 €	13.78 €	184.00 €	- 0.00 €
2012-05	69.21 €	2.57 €	11.05 €	88.41 €	13.32 €	184.56 €	- 0.00 €
2012-06	68.36 €	2.58 €	11.69 €	91.09 €	12.00 €	185.73 €	0.01 €
2012-07	67.94 €	2.56 €	12.50 €	93.53 €	14.04 €	190.56 €	- 0.00 €
2012-08	67.66 €	2.58 €	11.18 €	91.96 €	14.45 €	187.83 €	0.00 €
2012-09	69.82 €	2.54 €	10.98 €	90.35 €	13.93 €	187.62 €	- 0.00 €
2012-10	73.95 €	2.55 €	11.39 €	88.01 €	13.12 €	189.01 €	- 0.00 €
2012-11	73.68 €	2.49 €	11.32 €	85.99 €	12.23 €	185.71 €	0.00 €
2012-12	74.60 €	2.52 €	11.11 €	83.93 €	11.86 €	184.02 €	0.00 €
2013-01	71.27 €	2.88 €	11.96 €	78.75 €	11.22 €	176.09 €	- 0.01 €
2013-02	72.29 €	2.78 €	11.31 €	85.87 €	13.12 €	185.36 €	- 0.01 €
2013-03	70.11 €	2.80 €	11.64 €	83.75 €	13.52 €	181.82 €	0.00 €
2013-04	64.82 €	2.60 €	11.58 €	87.25 €	13.80 €	180.05 €	0.00 €
2013-05	64.07 €	2.76 €	11.50 €	90.22 €	14.26 €	182.80 €	- 0.00 €
2013-06	61.44 €	2.78 €	12.51 €	92.07 €	13.82 €	182.63 €	0.01 €
2013-07	57.88 €	2.86 €	12.12 €	88.52 €	14.71 €	176.10 €	0.00 €
2013-08	57.75 €	2.81 €	11.50 €	95.96 €	15.21 €	183.22 €	0.00 €
2013-09	58.55 €	2.84 €	11.78 €	91.79 €	13.11 €	178.07 €	- 0.00 €
2013-10	62.15 €	2.84 €	11.69 €	84.85 €	12.15 €	173.69 €	0.00 €
2013-11	61.55 €	2.95 €	11.54 €	78.38 €	12.23 €	166.64 €	- 0.01 €
2013-12	62.69 €	2.90 €	12.58 €	83.93 €	13.11 €	175.20 €	- 0.01 €
2014-01	59.73 €	3.14 €	13.25 €	73.58 €	10.58 €	160.27 €	0.00 €
2014-02	59.47 €	3.09 €	12.98 €	82.42 €	11.52 €	169.47 €	- 0.00 €
2014-03	58.45 €	3.10 €	13.12 €	83.14 €	12.23 €	170.03 €	0.00 €
2014-04	56.28 €	3.11 €	13.02 €	84.07 €	11.74 €	168.21 €	- 0.00 €
2014-05	56.33 €	3.10 €	13.17 €	83.93 €	12.35 €	168.89 €	0.00 €
2014-06	56.38 €	3.10 €	13.24 €	86.27 €	13.26 €	172.25 €	0.00 €
2014-07	57.74 €	3.05 €	14.69 €	83.45 €	14.03 €	172.96 €	0.00 €
2014-08	57.42 €	3.04 €	14.30 €	85.24 €	14.21 €	174.20 €	- 0.01 €
2014-09	59.15 €	2.97 €	14.87 €	84.96 €	13.70 €	175.64 €	- 0.00 €
2014-10	62.10 €	3.00 €	14.16 €	82.67 €	13.06 €	174.99 €	- €
2014-11	61.40 €	3.03 €	14.15 €	81.13 €	11.24 €	170.95 €	0.00 €
2014-12	60.90 €	3.07 €	13.83 €	74.92 €	9.32 €	162.04 €	- 0.00 €
2015-01	61.78 €	3.57 €	13.99 €	80.62 €	13.15 €	173.11 €	0.00 €
2015-02	62.03 €	3.61 €	13.54 €	83.06 €	13.91 €	176.15 €	- 0.00 €
2015-03	59.99 €	3.81 €	13.46 €	82.81 €	14.42 €	174.50 €	0.00 €
2015-04	58.75 €	3.62 €	14.18 €	90.67 €	15.35 €	182.57 €	0.01 €
2015-05	57.79 €	3.60 €	14.13 €	92.18 €	14.54 €	182.23 €	- 0.00 €
2015-06	57.88 €	3.65 €	14.06 €	89.59 €	14.89 €	180.06 €	- 0.00 €
2015-07	57.28 €	3.63 €	14.09 €	95.46 €	15.26 €	185.71 €	- 0.00 €
2015-08	56.54 €	3.59 €	13.32 €	90.99 €	13.86 €	178.29 €	0.00 €
2015-09	58.23 €	3.63 €	13.92 €	92.24 €	14.61 €	182.62 €	- 0.01 €
2015-10	59.03 €	3.81 €	13.40 €	87.51 €	14.17 €	177.91 €	- 0.00 €
2015-11	59.17 €	3.62 €	14.00 €	88.65 €	14.42 €	179.86 €	0.00 €
2015-12	57.92 €	3.78 €	13.52 €	82.36 €	13.58 €	171.15 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contrib. énergie renouv.&cogén.	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	70.11 €	2.28 €	8.69 €	44.07 €	9.98 €	135.13 €	0.00 €
2010-02	69.81 €	2.28 €	8.70 €	43.98 €	10.40 €	135.16 €	- 0.01 €
2010-03	67.81 €	2.28 €	8.70 €	44.35 €	10.45 €	133.60 €	0.00 €
2010-04	63.35 €	2.27 €	8.70 €	47.51 €	11.29 €	133.13 €	0.00 €
2010-05	63.60 €	2.29 €	8.72 €	48.24 €	11.27 €	134.12 €	- 0.00 €
2010-06	67.33 €	2.30 €	8.69 €	48.49 €	11.21 €	138.03 €	- €
2010-07	70.35 €	2.33 €	8.71 €	49.88 €	11.16 €	142.43 €	0.00 €
2010-08	70.75 €	2.32 €	8.72 €	51.38 €	12.45 €	145.62 €	- 0.00 €
2010-09	72.62 €	2.32 €	8.71 €	49.16 €	11.49 €	144.30 €	- 0.00 €
2010-10	74.07 €	2.32 €	8.68 €	47.77 €	11.14 €	143.99 €	0.01 €
2010-11	71.99 €	2.31 €	8.69 €	46.75 €	10.75 €	140.51 €	0.00 €
2010-12	71.89 €	2.35 €	8.72 €	45.25 €	10.15 €	138.37 €	- 0.01 €
2011-01	71.91 €	2.53 €	8.60 €	46.63 €	10.43 €	140.10 €	- 0.00 €
2011-02	72.76 €	2.54 €	8.71 €	48.77 €	11.04 €	143.82 €	- 0.00 €
2011-03	71.16 €	2.54 €	8.66 €	49.79 €	10.58 €	142.73 €	0.00 €
2011-04	70.26 €	2.55 €	8.66 €	52.97 €	12.28 €	146.72 €	0.00 €
2011-05	71.85 €	2.55 €	8.67 €	53.14 €	11.87 €	148.08 €	- 0.00 €
2011-06	71.17 €	2.55 €	8.68 €	54.17 €	12.10 €	148.67 €	- 0.00 €
2011-07	73.61 €	2.56 €	8.66 €	56.78 €	12.70 €	154.30 €	- 0.00 €
2011-08	72.42 €	2.57 €	8.69 €	56.10 €	12.42 €	152.19 €	- 0.00 €
2011-09	74.87 €	2.57 €	8.67 €	54.98 €	12.06 €	153.14 €	0.00 €
2011-10	77.41 €	2.56 €	8.65 €	53.28 €	11.08 €	152.99 €	0.00 €
2011-11	77.04 €	2.57 €	8.68 €	51.91 €	10.93 €	151.13 €	0.00 €
2011-12	75.65 €	2.58 €	8.73 €	51.19 €	10.69 €	148.84 €	0.00 €
2012-01	72.92 €	2.70 €	8.64 €	51.60 €	10.33 €	146.20 €	- 0.00 €
2012-02	72.37 €	2.71 €	8.73 €	51.03 €	10.35 €	145.19 €	- 0.00 €
2012-03	71.67 €	2.70 €	9.60 €	53.15 €	11.37 €	148.50 €	0.01 €
2012-04	68.60 €	2.71 €	11.19 €	54.88 €	11.34 €	148.73 €	0.00 €
2012-05	66.81 €	2.67 €	11.22 €	54.54 €	9.78 €	145.02 €	- 0.01 €
2012-06	66.73 €	2.67 €	11.66 €	56.32 €	9.52 €	146.90 €	- 0.00 €
2012-07	64.88 €	2.63 €	12.31 €	57.84 €	10.45 €	148.10 €	- 0.00 €
2012-08	64.79 €	2.65 €	11.05 €	56.82 €	10.40 €	145.72 €	0.00 €
2012-09	67.67 €	2.69 €	11.25 €	56.30 €	11.07 €	148.97 €	- 0.00 €
2012-10	72.08 €	2.69 €	11.25 €	54.78 €	10.29 €	151.09 €	0.00 €
2012-11	72.00 €	2.68 €	11.21 €	51.53 €	10.34 €	147.76 €	0.01 €
2012-12	69.59 €	2.61 €	10.79 €	50.75 €	8.83 €	142.58 €	0.00 €
2013-01	70.29 €	2.88 €	11.43 €	51.11 €	8.99 €	144.68 €	- 0.02 €
2013-02	69.31 €	2.88 €	11.57 €	53.99 €	9.74 €	147.44 €	- 0.05 €
2013-03	67.31 €	2.87 €	11.38 €	54.53 €	9.88 €	145.97 €	0.00 €
2013-04	63.43 €	2.88 €	11.47 €	57.18 €	10.45 €	145.42 €	0.00 €
2013-05	62.83 €	2.89 €	11.47 €	57.46 €	10.79 €	145.43 €	- 0.02 €
2013-06	61.77 €	2.89 €	12.00 €	58.21 €	11.18 €	146.06 €	0.01 €
2013-07	57.00 €	2.99 €	12.02 €	56.46 €	9.87 €	138.36 €	0.03 €
2013-08	58.29 €	2.99 €	11.04 €	60.59 €	11.36 €	144.28 €	0.00 €
2013-09	59.62 €	2.91 €	11.37 €	59.29 €	10.61 €	143.77 €	- 0.03 €
2013-10	62.52 €	2.94 €	11.46 €	58.06 €	10.37 €	145.30 €	- 0.06 €
2013-11	61.81 €	2.93 €	11.29 €	56.68 €	10.32 €	142.96 €	- 0.07 €
2013-12	61.04 €	2.99 €	11.61 €	54.42 €	9.74 €	139.78 €	- 0.01 €
2014-01	60.73 €	3.14 €	12.82 €	50.44 €	8.84 €	135.97 €	- 0.00 €
2014-02	59.88 €	3.11 €	13.27 €	52.65 €	8.79 €	137.72 €	0.00 €
2014-03	58.37 €	3.13 €	13.15 €	53.20 €	8.93 €	136.78 €	0.00 €
2014-04	56.44 €	3.17 €	12.87 €	55.75 €	9.62 €	137.85 €	0.00 €
2014-05	56.19 €	3.16 €	12.91 €	55.43 €	9.72 €	137.40 €	- 0.00 €
2014-06	56.47 €	3.16 €	12.92 €	57.39 €	10.38 €	140.32 €	0.00 €
2014-07	56.50 €	3.15 €	13.50 €	61.31 €	10.38 €	144.78 €	- 0.05 €
2014-08	56.85 €	3.20 €	13.14 €	64.15 €	11.34 €	148.59 €	- 0.09 €
2014-09	57.60 €	3.15 €	13.20 €	58.79 €	9.45 €	142.18 €	- 0.00 €
2014-10	59.82 €	3.13 €	13.16 €	56.53 €	8.85 €	141.37 €	- 0.12 €
2014-11	59.30 €	3.13 €	13.20 €	55.92 €	8.75 €	140.31 €	- 0.00 €
2014-12	58.86 €	3.20 €	13.38 €	54.08 €	7.76 €	137.28 €	- 0.00 €
2015-01	59.45 €	3.67 €	13.49 €	53.35 €	9.24 €	139.19 €	0.00 €
2015-02	59.77 €	3.70 €	13.39 €	54.00 €	9.77 €	140.63 €	- 0.00 €
2015-03	59.74 €	3.69 €	13.62 €	57.27 €	9.58 €	143.91 €	0.00 €
2015-04	57.37 €	3.71 €	13.77 €	59.72 €	10.21 €	144.78 €	0.00 €
2015-05	56.48 €	3.70 €	13.69 €	60.14 €	10.40 €	144.40 €	- 0.00 €
2015-06	56.87 €	3.73 €	13.61 €	60.06 €	10.45 €	144.73 €	0.00 €
2015-07	55.95 €	3.74 €	13.95 €	62.56 €	10.91 €	147.11 €	- 0.01 €
2015-08	56.21 €	3.74 €	13.89 €	62.35 €	11.16 €	147.34 €	0.00 €
2015-09	56.80 €	3.69 €	13.75 €	59.16 €	10.48 €	143.87 €	0.00 €
2015-10	58.12 €	3.71 €	13.78 €	57.50 €	10.16 €	143.28 €	0.00 €
2015-11	57.34 €	3.70 €	13.78 €	57.63 €	10.28 €	142.73 €	0.00 €
2015-12	56.29 €	3.76 €	13.33 €	55.35 €	9.74 €	138.49 €	0.01 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contrib. énergie renouv.&cogén.	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	66.97 €	2.23 €	8.70 €	28.34 €	7.62 €	113.86 €	- 0.00 €
2010-02	67.37 €	2.22 €	8.71 €	28.96 €	8.37 €	115.63 €	0.00 €
2010-03	66.20 €	2.19 €	8.73 €	28.42 €	7.79 €	113.33 €	0.00 €
2010-04	63.70 €	2.19 €	8.74 €	29.92 €	8.41 €	112.96 €	0.00 €
2010-05	62.01 €	2.21 €	8.73 €	29.90 €	8.30 €	111.15 €	0.00 €
2010-06	66.48 €	2.22 €	8.72 €	29.56 €	8.06 €	115.04 €	0.00 €
2010-07	65.81 €	2.22 €	8.72 €	29.63 €	7.93 €	114.30 €	- 0.01 €
2010-08	65.63 €	2.21 €	8.72 €	30.76 €	8.76 €	116.07 €	0.00 €
2010-09	67.64 €	2.20 €	8.72 €	29.85 €	8.72 €	117.13 €	- €
2010-10	68.28 €	2.22 €	8.72 €	29.16 €	8.14 €	116.52 €	- 0.00 €
2010-11	67.85 €	2.20 €	8.71 €	28.96 €	8.19 €	115.92 €	- 0.00 €
2010-12	67.69 €	2.22 €	8.75 €	28.04 €	7.77 €	114.47 €	0.01 €
2011-01	68.01 €	2.44 €	8.63 €	29.45 €	8.09 €	116.62 €	0.00 €
2011-02	69.13 €	2.45 €	8.71 €	30.80 €	8.56 €	119.66 €	0.00 €
2011-03	68.03 €	2.44 €	8.67 €	30.21 €	8.39 €	117.73 €	- 0.00 €
2011-04	66.19 €	2.45 €	8.68 €	31.47 €	8.77 €	117.56 €	0.00 €
2011-05	67.90 €	2.46 €	8.69 €	30.85 €	8.71 €	118.60 €	- 0.01 €
2011-06	67.17 €	2.47 €	8.68 €	31.38 €	8.92 €	118.62 €	0.00 €
2011-07	68.29 €	2.46 €	8.69 €	32.19 €	9.20 €	120.83 €	- 0.00 €
2011-08	67.87 €	2.47 €	8.69 €	31.66 €	8.87 €	119.55 €	0.00 €
2011-09	69.89 €	2.47 €	8.68 €	31.18 €	8.72 €	120.94 €	- 0.00 €
2011-10	65.85 €	2.37 €	8.69 €	28.22 €	7.18 €	112.31 €	- 0.00 €
2011-11	65.64 €	2.34 €	8.66 €	28.26 €	7.30 €	112.20 €	0.00 €
2011-12	66.36 €	2.29 €	8.76 €	28.48 €	6.98 €	112.89 €	0.00 €
2012-01	69.49 €	2.56 €	8.66 €	30.56 €	8.08 €	119.37 €	0.00 €
2012-02	69.28 €	2.57 €	8.75 €	30.64 €	8.29 €	119.53 €	- 0.01 €
2012-03	68.77 €	2.58 €	9.64 €	31.32 €	8.13 €	120.44 €	- 0.00 €
2012-04	65.68 €	2.60 €	11.28 €	32.56 €	8.49 €	120.61 €	- 0.00 €
2012-05	64.88 €	2.61 €	11.27 €	31.86 €	7.74 €	118.35 €	- 0.00 €
2012-06	65.57 €	2.61 €	11.31 €	32.34 €	7.77 €	119.60 €	0.00 €
2012-07	64.42 €	2.62 €	12.39 €	33.45 €	8.14 €	121.01 €	0.01 €
2012-08	62.83 €	2.63 €	11.27 €	32.50 €	7.63 €	116.85 €	- 0.01 €
2012-09	64.29 €	2.61 €	11.25 €	32.83 €	7.79 €	118.77 €	- 0.00 €
2012-10	68.58 €	2.60 €	11.25 €	31.92 €	7.39 €	121.74 €	- 0.00 €
2012-11	68.21 €	2.59 €	11.32 €	31.78 €	7.46 €	121.37 €	0.01 €
2012-12	67.37 €	2.60 €	11.16 €	31.63 €	7.23 €	119.98 €	- 0.01 €
2013-01	67.26 €	2.84 €	11.27 €	30.56 €	6.78 €	118.70 €	- 0.00 €
2013-02	66.90 €	2.86 €	11.48 €	32.18 €	7.55 €	120.96 €	- 0.01 €
2013-03	64.93 €	2.85 €	11.34 €	31.73 €	7.36 €	118.22 €	0.00 €
2013-04	61.99 €	2.87 €	11.65 €	33.45 €	7.79 €	117.75 €	0.01 €
2013-05	61.03 €	2.88 €	11.44 €	32.83 €	7.80 €	116.00 €	0.00 €
2013-06	60.47 €	2.90 €	12.15 €	33.16 €	7.98 €	116.66 €	- 0.00 €
2013-07	57.67 €	2.91 €	12.03 €	33.32 €	7.73 €	113.65 €	- 0.00 €
2013-08	57.33 €	2.92 €	11.26 €	33.79 €	7.94 €	113.23 €	0.00 €
2013-09	58.15 €	2.90 €	11.57 €	33.51 €	7.85 €	113.98 €	0.00 €
2013-10	60.90 €	2.87 €	11.59 €	32.84 €	7.64 €	115.84 €	- 0.01 €
2013-11	59.82 €	2.87 €	11.59 €	33.05 €	7.77 €	115.09 €	- 0.00 €
2013-12	59.71 €	2.87 €	11.71 €	32.92 €	7.59 €	114.79 €	- 0.01 €
2014-01	58.64 €	3.03 €	13.27 €	31.44 €	7.39 €	113.74 €	- 0.01 €
2014-02	58.36 €	3.04 €	13.70 €	32.65 €	7.43 €	115.18 €	- 0.01 €
2014-03	57.29 €	3.06 €	13.54 €	32.27 €	7.21 €	113.35 €	- 0.02 €
2014-04	55.60 €	3.06 €	13.43 €	32.57 €	7.38 €	112.06 €	0.01 €
2014-05	54.88 €	3.09 €	13.35 €	31.93 €	7.28 €	110.53 €	- 0.01 €
2014-06	54.88 €	3.11 €	13.29 €	32.19 €	7.41 €	110.87 €	- 0.01 €
2014-07	55.20 €	3.07 €	13.46 €	34.11 €	6.70 €	112.54 €	0.00 €
2014-08	54.65 €	3.05 €	13.42 €	34.40 €	6.97 €	112.48 €	- 0.01 €
2014-09	56.17 €	3.06 €	13.44 €	34.55 €	6.63 €	113.84 €	- 0.00 €
2014-10	59.14 €	3.02 €	13.97 €	32.66 €	7.47 €	116.24 €	- 0.01 €
2014-11	57.92 €	3.01 €	13.98 €	33.27 €	7.75 €	115.92 €	0.00 €
2014-12	58.36 €	3.05 €	13.98 €	32.13 €	7.29 €	114.78 €	- 0.03 €
2015-01	56.79 €	3.57 €	13.36 €	30.50 €	7.32 €	111.55 €	0.00 €
2015-02	57.28 €	3.60 €	13.08 €	31.89 €	7.76 €	113.62 €	0.00 €
2015-03	56.89 €	3.58 €	13.41 €	32.61 €	7.44 €	113.93 €	- 0.00 €
2015-04	55.49 €	3.62 €	13.70 €	33.85 €	8.06 €	114.72 €	- 0.00 €
2015-05	53.68 €	3.60 €	13.68 €	33.71 €	8.12 €	112.79 €	- 0.00 €
2015-06	55.24 €	3.63 €	13.62 €	32.89 €	7.83 €	113.22 €	- 0.00 €
2015-07	54.15 €	3.61 €	13.80 €	32.96 €	7.75 €	112.29 €	0.00 €
2015-08	54.26 €	3.63 €	14.75 €	33.52 €	8.10 €	114.25 €	- 0.01 €
2015-09	55.52 €	3.62 €	13.76 €	33.30 €	8.05 €	114.24 €	- 0.00 €
2015-10	56.12 €	3.58 €	13.74 €	32.06 €	7.75 €	113.25 €	0.00 €
2015-11	55.45 €	3.60 €	13.80 €	32.76 €	8.11 €	113.73 €	0.00 €
2015-12	54.98 €	3.60 €	13.56 €	31.70 €	7.84 €	111.68 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E4: 700 – 1 600 MWh

Année-Mois	Energie	Contrib. énergie renouv.&cogén.	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	65.83 €	2.12 €	8.82 €	18.41 €	5.42 €	100.61 €	0.00 €
2010-02	67.36 €	2.12 €	8.84 €	19.13 €	5.77 €	103.20 €	- 0.00 €
2010-03	66.77 €	2.11 €	8.77 €	18.36 €	5.20 €	101.21 €	- 0.00 €
2010-04	65.66 €	2.12 €	8.82 €	19.21 €	4.82 €	100.62 €	- 0.01 €
2010-05	63.65 €	2.13 €	8.83 €	18.99 €	5.44 €	99.04 €	0.00 €
2010-06	67.51 €	2.12 €	8.79 €	18.54 €	5.14 €	102.09 €	0.00 €
2010-07	66.75 €	2.11 €	8.82 €	18.61 €	4.99 €	101.28 €	- 0.00 €
2010-08	66.55 €	2.11 €	8.78 €	19.29 €	5.47 €	102.20 €	- 0.01 €
2010-09	68.10 €	2.12 €	8.78 €	19.04 €	5.77 €	103.80 €	- 0.00 €
2010-10	67.41 €	2.14 €	8.83 €	18.73 €	5.35 €	102.46 €	- 0.00 €
2010-11	67.06 €	2.14 €	8.82 €	19.05 €	5.46 €	102.53 €	- 0.00 €
2010-12	67.37 €	2.14 €	8.82 €	18.25 €	5.23 €	101.81 €	0.00 €
2011-01	66.52 €	2.37 €	8.82 €	19.22 €	5.76 €	102.70 €	0.00 €
2011-02	67.56 €	2.37 €	8.87 €	20.00 €	6.02 €	104.82 €	- 0.00 €
2011-03	67.31 €	2.37 €	8.85 €	19.29 €	5.77 €	103.59 €	0.00 €
2011-04	64.26 €	2.37 €	8.89 €	20.02 €	6.03 €	101.57 €	- 0.00 €
2011-05	65.27 €	2.37 €	8.93 €	19.57 €	5.81 €	101.94 €	0.00 €
2011-06	65.10 €	2.36 €	8.75 €	19.87 €	6.02 €	102.10 €	- 0.01 €
2011-07	65.26 €	2.37 €	8.76 €	19.68 €	6.35 €	102.43 €	0.00 €
2011-08	65.66 €	2.39 €	8.78 €	19.52 €	6.10 €	102.45 €	- 0.00 €
2011-09	67.51 €	2.39 €	8.95 €	19.27 €	5.93 €	104.06 €	- 0.00 €
2011-10	68.81 €	2.39 €	8.95 €	19.30 €	5.99 €	105.45 €	- 0.00 €
2011-11	68.39 €	2.39 €	8.96 €	19.60 €	6.35 €	105.69 €	0.00 €
2011-12	68.85 €	2.37 €	8.89 €	18.91 €	6.22 €	105.23 €	- 0.00 €
2012-01	66.17 €	2.43 €	9.03 €	20.12 €	6.09 €	103.85 €	- 0.00 €
2012-02	66.81 €	2.48 €	9.07 €	20.39 €	6.50 €	105.26 €	0.00 €
2012-03	66.61 €	2.42 €	9.52 €	20.17 €	6.16 €	104.88 €	0.01 €
2012-04	63.46 €	2.48 €	11.45 €	20.93 €	6.31 €	104.63 €	0.00 €
2012-05	63.20 €	2.45 €	11.27 €	20.28 €	5.85 €	103.05 €	0.00 €
2012-06	64.34 €	2.45 €	11.28 €	20.41 €	5.89 €	104.37 €	- 0.00 €
2012-07	63.52 €	2.49 €	12.60 €	20.20 €	5.70 €	104.51 €	0.00 €
2012-08	62.35 €	2.55 €	11.58 €	20.02 €	5.67 €	102.17 €	0.00 €
2012-09	62.88 €	2.54 €	11.56 €	20.42 €	5.92 €	103.33 €	0.00 €
2012-10	67.46 €	2.52 €	11.56 €	20.14 €	5.80 €	107.48 €	0.00 €
2012-11	66.76 €	2.51 €	11.56 €	20.52 €	6.00 €	107.34 €	- 0.00 €
2012-12	65.48 €	2.51 €	11.46 €	20.49 €	5.96 €	105.90 €	- 0.00 €
2013-01	64.41 €	2.78 €	11.49 €	21.02 €	5.85 €	105.53 €	- 0.02 €
2013-02	64.29 €	2.78 €	11.52 €	21.90 €	6.45 €	106.93 €	- 0.01 €
2013-03	63.13 €	2.77 €	11.53 €	21.19 €	6.22 €	104.80 €	- 0.05 €
2013-04	60.13 €	2.77 €	11.54 €	21.49 €	6.44 €	102.37 €	0.00 €
2013-05	59.15 €	2.76 €	11.32 €	21.22 €	6.39 €	100.84 €	- 0.00 €
2013-06	59.05 €	2.80 €	12.28 €	20.67 €	6.36 €	101.16 €	0.00 €
2013-07	57.00 €	2.89 €	11.91 €	20.13 €	5.87 €	97.82 €	0.02 €
2013-08	56.47 €	2.86 €	11.55 €	20.22 €	6.21 €	97.32 €	0.00 €
2013-09	56.89 €	2.82 €	11.78 €	20.46 €	6.37 €	98.29 €	- 0.03 €
2013-10	59.97 €	2.78 €	11.79 €	20.08 €	6.27 €	100.90 €	- 0.01 €
2013-11	58.88 €	2.78 €	11.81 €	20.66 €	6.61 €	100.78 €	0.03 €
2013-12	58.84 €	2.79 €	11.84 €	20.52 €	6.47 €	100.45 €	- 0.00 €
2014-01	56.12 €	3.12 €	13.63 €	20.25 €	5.79 €	98.90 €	- 0.02 €
2014-02	56.21 €	3.14 €	13.86 €	21.41 €	6.39 €	100.96 €	- 0.05 €
2014-03	55.90 €	3.13 €	13.83 €	20.51 €	6.02 €	99.39 €	- 0.01 €
2014-04	55.21 €	3.17 €	13.77 €	20.63 €	6.24 €	99.02 €	- 0.00 €
2014-05	53.74 €	3.17 €	13.02 €	20.03 €	6.04 €	96.01 €	0.00 €
2014-06	54.04 €	3.19 €	12.94 €	19.90 €	6.09 €	96.16 €	0.00 €
2014-07	54.58 €	3.18 €	13.84 €	19.94 €	6.18 €	97.77 €	0.06 €
2014-08	53.93 €	3.17 €	13.87 €	20.51 €	6.45 €	97.90 €	- 0.03 €
2014-09	55.72 €	3.12 €	13.81 €	19.87 €	6.16 €	98.68 €	0.00 €
2014-10	57.13 €	3.10 €	13.84 €	19.70 €	5.91 €	99.67 €	- 0.00 €
2014-11	55.05 €	3.11 €	13.16 €	20.79 €	5.31 €	97.41 €	- 0.02 €
2014-12	55.77 €	3.12 €	13.20 €	20.11 €	5.11 €	97.32 €	0.00 €
2015-01	52.87 €	3.61 €	12.67 €	23.51 €	5.95 €	98.61 €	0.00 €
2015-02	53.82 €	3.62 €	12.61 €	24.33 €	6.39 €	100.76 €	- 0.00 €
2015-03	53.55 €	3.62 €	12.68 €	23.84 €	6.05 €	99.74 €	0.00 €
2015-04	52.45 €	3.64 €	12.88 €	23.52 €	6.44 €	98.93 €	- 0.00 €
2015-05	50.58 €	3.65 €	12.91 €	23.17 €	6.46 €	96.77 €	0.00 €
2015-06	52.70 €	3.65 €	12.95 €	22.25 €	6.17 €	97.72 €	0.00 €
2015-07	52.03 €	3.69 €	12.84 €	21.21 €	6.05 €	95.83 €	- 0.00 €
2015-08	51.82 €	3.68 €	12.85 €	22.03 €	6.57 €	96.95 €	- 0.00 €
2015-09	53.32 €	3.63 €	12.93 €	22.45 €	6.40 €	98.72 €	- 0.00 €
2015-10	53.76 €	3.61 €	12.94 €	22.36 €	6.20 €	98.88 €	0.00 €
2015-11	52.67 €	3.60 €	12.93 €	21.50 €	6.30 €	97.01 €	0.00 €
2015-12	52.78 €	3.58 €	12.88 €	22.94 €	6.32 €	98.50 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contrib. énergie renouv.&cogén	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	63.44 €	1.95 €	8.80 €	14.67 €	4.55 €	93.40 €	- 0.01 €
2010-02	64.86 €	1.91 €	8.80 €	15.20 €	4.81 €	95.58 €	- 0.00 €
2010-03	64.77 €	1.92 €	8.79 €	14.58 €	4.38 €	94.44 €	- 0.00 €
2010-04	64.08 €	1.93 €	8.88 €	14.90 €	4.10 €	93.89 €	- 0.00 €
2010-05	62.07 €	1.95 €	8.87 €	14.77 €	4.60 €	92.25 €	0.00 €
2010-06	65.21 €	1.91 €	8.76 €	14.42 €	4.32 €	94.62 €	- 0.00 €
2010-07	64.51 €	1.94 €	8.87 €	13.99 €	4.12 €	93.43 €	- 0.00 €
2010-08	64.72 €	1.94 €	8.77 €	14.49 €	4.59 €	94.50 €	- 0.00 €
2010-09	65.72 €	1.93 €	8.80 €	14.75 €	4.89 €	96.08 €	- 0.01 €
2010-10	64.94 €	1.94 €	8.75 €	14.37 €	4.54 €	94.54 €	- 0.00 €
2010-11	64.57 €	1.92 €	8.77 €	14.93 €	4.71 €	94.90 €	- 0.00 €
2010-12	64.99 €	1.95 €	8.79 €	14.52 €	4.53 €	94.76 €	- 0.00 €
2011-01	63.80 €	2.44 €	8.84 €	14.75 €	5.49 €	95.33 €	0.00 €
2011-02	65.55 €	2.42 €	9.03 €	15.28 €	5.94 €	98.22 €	0.00 €
2011-03	64.99 €	2.44 €	8.84 €	14.58 €	5.42 €	96.28 €	0.00 €
2011-04	62.50 €	2.24 €	8.82 €	14.79 €	5.31 €	93.64 €	0.00 €
2011-05	63.51 €	2.24 €	8.83 €	14.45 €	5.10 €	94.13 €	- 0.00 €
2011-06	63.18 €	2.23 €	8.83 €	14.53 €	5.26 €	94.04 €	- 0.00 €
2011-07	63.12 €	2.23 €	8.84 €	14.47 €	5.44 €	94.09 €	- 0.00 €
2011-08	63.59 €	2.24 €	8.83 €	14.35 €	5.22 €	94.23 €	- 0.01 €
2011-09	65.55 €	2.25 €	8.83 €	14.37 €	5.18 €	96.17 €	- 0.00 €
2011-10	66.48 €	2.25 €	8.82 €	14.52 €	5.29 €	97.36 €	- 0.00 €
2011-11	66.11 €	2.22 €	8.83 €	14.90 €	5.60 €	97.68 €	0.00 €
2011-12	67.20 €	2.12 €	8.81 €	15.08 €	5.40 €	98.62 €	0.00 €
2012-01	67.17 €	2.08 €	8.86 €	15.32 €	5.35 €	98.78 €	0.01 €
2012-02	67.45 €	2.06 €	8.87 €	15.42 €	5.55 €	99.35 €	- 0.00 €
2012-03	67.34 €	2.05 €	9.71 €	15.27 €	5.33 €	99.70 €	- 0.00 €
2012-04	63.43 €	2.09 €	11.34 €	15.71 €	5.46 €	98.03 €	- 0.00 €
2012-05	63.05 €	2.05 €	11.22 €	15.14 €	4.91 €	96.37 €	0.00 €
2012-06	64.13 €	2.04 €	11.22 €	15.14 €	4.90 €	97.43 €	0.00 €
2012-07	62.17 €	1.91 €	12.07 €	15.02 €	4.89 €	96.06 €	- 0.00 €
2012-08	63.16 €	2.16 €	11.37 €	14.90 €	5.23 €	96.81 €	- 0.01 €
2012-09	63.10 €	2.15 €	11.37 €	15.39 €	5.46 €	97.47 €	- 0.00 €
2012-10	66.82 €	2.13 €	11.36 €	15.20 €	5.29 €	100.81 €	0.00 €
2012-11	66.14 €	2.14 €	11.36 €	15.61 €	5.43 €	100.67 €	- 0.00 €
2012-12	64.84 €	2.09 €	11.37 €	15.75 €	5.39 €	99.44 €	- 0.00 €
2013-01	62.88 €	2.44 €	11.54 €	18.69 €	5.38 €	100.91 €	- 0.01 €
2013-02	62.51 €	2.48 €	11.53 €	18.64 €	5.81 €	100.96 €	- 0.01 €
2013-03	61.70 €	2.46 €	11.45 €	17.86 €	5.55 €	99.01 €	- 0.01 €
2013-04	59.66 €	2.73 €	11.48 €	15.40 €	5.76 €	95.12 €	0.10 €
2013-05	58.90 €	2.75 €	10.86 €	14.55 €	5.79 €	92.76 €	- 0.08 €
2013-06	59.23 €	2.75 €	11.86 €	14.97 €	5.75 €	94.66 €	0.08 €
2013-07	56.28 €	2.49 €	11.56 €	14.85 €	5.42 €	90.59 €	- 0.02 €
2013-08	55.53 €	2.49 €	11.52 €	15.21 €	5.63 €	90.35 €	- 0.02 €
2013-09	55.94 €	2.48 €	11.50 €	15.51 €	5.68 €	91.10 €	- 0.01 €
2013-10	59.40 €	2.47 €	11.51 €	15.42 €	5.54 €	94.36 €	0.03 €
2013-11	57.90 €	2.46 €	11.49 €	15.89 €	6.02 €	93.73 €	- 0.03 €
2013-12	58.03 €	2.45 €	11.49 €	15.63 €	5.82 €	93.39 €	- 0.01 €
2014-01	56.40 €	3.07 €	13.55 €	15.90 €	5.30 €	94.21 €	0.01 €
2014-02	56.83 €	3.09 €	13.65 €	16.48 €	5.67 €	95.71 €	- 0.00 €
2014-03	56.01 €	3.07 €	13.74 €	15.44 €	5.32 €	93.60 €	0.00 €
2014-04	53.81 €	3.05 €	13.91 €	15.56 €	5.26 €	91.59 €	0.00 €
2014-05	53.65 €	3.04 €	13.48 €	15.44 €	5.33 €	90.91 €	- 0.03 €
2014-06	53.87 €	3.04 €	13.45 €	15.40 €	5.32 €	91.10 €	0.01 €
2014-07	54.21 €	3.09 €	13.27 €	15.47 €	4.86 €	90.90 €	0.01 €
2014-08	53.50 €	3.08 €	13.26 €	15.38 €	5.03 €	90.26 €	0.00 €
2014-09	54.09 €	3.12 €	13.40 €	16.53 €	4.87 €	92.02 €	0.00 €
2014-10	56.27 €	3.06 €	13.42 €	14.28 €	4.83 €	91.87 €	0.00 €
2014-11	55.65 €	3.10 €	13.40 €	16.04 €	5.26 €	93.44 €	- 0.01 €
2014-12	56.19 €	3.13 €	13.35 €	15.71 €	5.28 €	93.65 €	0.00 €
2015-01	53.67 €	3.59 €	12.74 €	17.23 €	5.78 €	93.01 €	0.00 €
2015-02	53.91 €	3.62 €	12.57 €	17.97 €	6.28 €	94.34 €	0.00 €
2015-03	54.22 €	3.58 €	12.68 €	17.82 €	5.73 €	94.04 €	0.00 €
2015-04	52.87 €	3.60 €	12.83 €	17.57 €	6.01 €	92.87 €	- 0.00 €
2015-05	51.44 €	3.59 €	12.97 €	17.67 €	6.07 €	91.73 €	0.00 €
2015-06	53.27 €	3.60 €	12.73 €	16.95 €	5.74 €	92.28 €	- 0.00 €
2015-07	51.75 €	3.63 €	12.85 €	17.59 €	5.71 €	91.53 €	- 0.00 €
2015-08	51.47 €	3.60 €	12.91 €	18.51 €	5.92 €	92.41 €	0.00 €
2015-09	52.27 €	3.61 €	12.87 €	19.16 €	5.84 €	93.75 €	- 0.00 €
2015-10	52.83 €	3.58 €	12.92 €	20.01 €	5.55 €	94.89 €	0.00 €
2015-11	52.25 €	3.57 €	12.95 €	18.20 €	5.91 €	92.89 €	0.00 €
2015-12	52.53 €	3.55 €	12.88 €	21.04 €	5.85 €	95.86 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contrib. énergie renouv.&cogén	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	63.42 €	2.13 €	8.82 €	10.36 €	4.22 €	88.95 €	- 0.00 €
2010-02	65.30 €	2.15 €	8.81 €	10.80 €	4.47 €	91.53 €	- 0.00 €
2010-03	65.59 €	2.15 €	8.81 €	10.50 €	4.01 €	91.06 €	0.01 €
2010-04	65.43 €	2.12 €	8.82 €	10.71 €	3.49 €	90.57 €	- 0.00 €
2010-05	63.14 €	2.17 €	8.82 €	10.78 €	4.24 €	89.13 €	- 0.00 €
2010-06	65.59 €	2.18 €	8.81 €	10.65 €	4.05 €	91.28 €	0.00 €
2010-07	63.85 €	2.18 €	8.80 €	10.48 €	3.86 €	89.18 €	0.01 €
2010-08	64.70 €	2.18 €	8.81 €	10.67 €	4.12 €	90.47 €	- 0.00 €
2010-09	65.30 €	2.18 €	8.76 €	10.72 €	4.50 €	91.47 €	- 0.00 €
2010-10	64.24 €	2.02 €	8.80 €	11.04 €	3.74 €	89.83 €	0.01 €
2010-11	64.03 €	2.02 €	8.79 €	11.12 €	3.79 €	89.74 €	- 0.00 €
2010-12	65.06 €	2.01 €	8.76 €	11.15 €	3.68 €	90.66 €	- €
2011-01	61.76 €	2.41 €	8.96 €	10.58 €	3.96 €	87.67 €	- €
2011-02	62.62 €	2.42 €	9.00 €	10.88 €	4.27 €	89.19 €	0.01 €
2011-03	62.89 €	2.42 €	8.99 €	10.60 €	3.75 €	88.65 €	0.00 €
2011-04	61.30 €	2.43 €	8.99 €	10.80 €	4.10 €	87.61 €	- 0.00 €
2011-05	62.23 €	2.43 €	8.99 €	10.67 €	4.07 €	88.39 €	0.00 €
2011-06	62.04 €	2.42 €	9.00 €	10.81 €	4.24 €	88.50 €	- 0.00 €
2011-07	61.34 €	2.41 €	9.00 €	10.61 €	4.37 €	87.72 €	0.00 €
2011-08	62.48 €	2.42 €	8.98 €	10.46 €	4.18 €	88.52 €	- €
2011-09	63.28 €	2.43 €	8.98 €	10.49 €	4.18 €	89.35 €	- 0.01 €
2011-10	62.09 €	2.42 €	8.99 €	10.51 €	4.12 €	88.11 €	- 0.00 €
2011-11	62.11 €	2.58 €	9.12 €	9.79 €	4.35 €	87.96 €	0.00 €
2011-12	63.27 €	2.31 €	8.84 €	10.74 €	4.33 €	89.48 €	- 0.00 €
2012-01	64.18 €	2.65 €	9.27 €	10.96 €	4.37 €	91.43 €	0.00 €
2012-02	62.59 €	2.64 €	9.26 €	11.29 €	4.63 €	90.41 €	- 0.00 €
2012-03	63.60 €	2.53 €	9.68 €	11.40 €	4.46 €	91.67 €	0.00 €
2012-04	61.50 €	2.66 €	11.44 €	11.42 €	4.63 €	91.65 €	0.00 €
2012-05	61.14 €	2.62 €	11.27 €	11.21 €	4.27 €	90.52 €	- €
2012-06	62.24 €	2.62 €	11.27 €	11.23 €	4.28 €	91.64 €	- €
2012-07	63.00 €	2.39 €	12.86 €	11.52 €	4.36 €	94.13 €	0.01 €
2012-08	61.63 €	2.39 €	11.73 €	11.50 €	4.21 €	91.45 €	0.00 €
2012-09	61.52 €	2.40 €	11.72 €	11.75 €	4.42 €	91.82 €	- 0.00 €
2012-10	63.46 €	2.69 €	11.84 €	11.55 €	4.43 €	93.96 €	- 0.00 €
2012-11	62.89 €	2.45 €	11.76 €	11.94 €	4.48 €	93.53 €	0.01 €
2012-12	61.62 €	2.43 €	11.62 €	12.13 €	4.47 €	92.27 €	- 0.00 €
2013-01	60.93 €	2.73 €	10.72 €	13.34 €	4.68 €	92.44 €	0.04 €
2013-02	60.84 €	2.81 €	10.77 €	13.46 €	4.79 €	92.68 €	0.00 €
2013-03	59.47 €	2.74 €	11.21 €	12.90 €	4.54 €	90.82 €	- 0.04 €
2013-04	57.65 €	2.72 €	11.81 €	12.14 €	4.83 €	89.15 €	0.00 €
2013-05	57.07 €	2.72 €	11.42 €	12.06 €	4.89 €	88.17 €	0.01 €
2013-06	57.18 €	2.69 €	12.47 €	11.67 €	4.69 €	88.68 €	- 0.01 €
2013-07	56.68 €	2.69 €	11.79 €	11.49 €	4.36 €	87.00 €	0.00 €
2013-08	55.72 €	2.70 €	11.85 €	11.64 €	4.54 €	86.47 €	0.01 €
2013-09	56.54 €	2.74 €	11.88 €	11.79 €	4.65 €	87.64 €	0.04 €
2013-10	58.57 €	2.73 €	11.90 €	11.78 €	4.70 €	89.70 €	0.02 €
2013-11	57.21 €	2.84 €	11.91 €	12.09 €	5.01 €	89.09 €	0.02 €
2013-12	57.73 €	2.82 €	11.98 €	12.13 €	4.97 €	89.63 €	- 0.01 €
2014-01	54.75 €	2.82 €	13.66 €	11.65 €	4.48 €	87.35 €	- 0.01 €
2014-02	54.85 €	2.82 €	14.02 €	12.15 €	4.60 €	88.41 €	- 0.02 €
2014-03	53.95 €	2.79 €	14.12 €	12.15 €	4.49 €	87.49 €	- 0.01 €
2014-04	52.59 €	2.89 €	13.93 €	12.00 €	4.53 €	85.94 €	- 0.01 €
2014-05	51.62 €	2.82 €	13.57 €	11.75 €	4.49 €	84.25 €	- 0.01 €
2014-06	52.16 €	2.81 €	13.69 €	11.78 €	4.49 €	84.91 €	- 0.02 €
2014-07	52.35 €	2.73 €	14.19 €	11.62 €	4.22 €	85.09 €	- 0.02 €
2014-08	51.64 €	2.72 €	14.17 €	11.81 €	4.46 €	84.80 €	- 0.01 €
2014-09	53.54 €	2.76 €	14.07 €	11.61 €	4.37 €	86.34 €	- 0.00 €
2014-10	56.27 €	2.74 €	14.00 €	11.59 €	4.37 €	88.99 €	0.01 €
2014-11	54.73 €	2.80 €	13.99 €	11.90 €	4.66 €	88.07 €	- 0.02 €
2014-12	55.27 €	2.79 €	13.98 €	12.08 €	4.62 €	88.72 €	- 0.03 €
2015-01	53.57 €	3.43 €	12.90 €	12.61 €	4.82 €	87.34 €	0.01 €
2015-02	54.52 €	3.37 €	12.83 €	13.42 €	5.15 €	89.29 €	- 0.00 €
2015-03	54.22 €	3.42 €	13.08 €	13.12 €	4.98 €	88.81 €	- 0.00 €
2015-04	52.39 €	3.42 €	13.27 €	12.88 €	5.03 €	86.98 €	- 0.00 €
2015-05	50.43 €	3.42 €	13.29 €	12.37 €	5.01 €	84.53 €	0.01 €
2015-06	52.44 €	3.45 €	13.35 €	12.09 €	4.86 €	86.19 €	- 0.00 €
2015-07	51.44 €	3.45 €	13.49 €	12.29 €	5.23 €	85.91 €	- 0.01 €
2015-08	51.01 €	3.43 €	13.51 €	12.43 €	4.86 €	85.24 €	- 0.00 €
2015-09	52.46 €	3.45 €	13.55 €	12.67 €	4.92 €	87.05 €	0.00 €
2015-10	53.61 €	3.43 €	13.51 €	12.86 €	4.79 €	88.20 €	- 0.00 €
2015-11	52.33 €	3.42 €	13.52 €	12.35 €	4.86 €	86.48 €	- 0.00 €
2015-12	52.44 €	3.38 €	13.49 €	12.28 €	4.85 €	86.43 €	- 0.01 €

## Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel [€/MWh] - 6 dernières années

Bruxelles - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie (transport inclus)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	28.54 €	13.36 €	1.52 €	43.43 €	0.01 €
2010-02	28.99 €	13.63 €	1.29 €	43.91 €	- 0.00 €
2010-03	28.95 €	14.66 €	1.29 €	44.90 €	0.00 €
2010-04	30.09 €	17.36 €	1.28 €	48.72 €	- 0.00 €
2010-05	30.69 €	19.33 €	1.27 €	51.28 €	- 0.00 €
2010-06	31.40 €	17.62 €	1.33 €	50.34 €	- 0.01 €
2010-07	33.51 €	18.55 €	1.32 €	53.36 €	- 0.01 €
2010-08	33.72 €	17.83 €	1.31 €	52.86 €	- 0.00 €
2010-09	33.84 €	18.05 €	1.33 €	53.21 €	- 0.01 €
2010-10	34.86 €	18.65 €	1.26 €	54.78 €	- 0.00 €
2010-11	34.67 €	15.21 €	1.27 €	51.16 €	0.00 €
2010-12	34.77 €	13.47 €	1.31 €	49.54 €	- 0.00 €
2011-01	34.94 €	12.11 €	1.47 €	48.51 €	- 0.00 €
2011-02	34.97 €	12.76 €	1.47 €	49.20 €	0.00 €
2011-03	35.78 €	14.57 €	1.46 €	51.81 €	0.00 €
2011-04	38.31 €	19.17 €	1.45 €	58.92 €	- 0.00 €
2011-05	39.72 €	22.73 €	1.44 €	63.89 €	0.00 €
2011-06	39.34 €	22.45 €	1.44 €	63.23 €	0.00 €
2011-07	42.85 €	27.63 €	1.44 €	71.93 €	0.00 €
2011-08	42.54 €	26.21 €	1.41 €	70.17 €	0.00 €
2011-09	43.28 €	24.18 €	1.46 €	68.93 €	- 0.00 €
2011-10	42.90 €	18.14 €	1.46 €	62.50 €	- 0.00 €
2011-11	42.61 €	14.79 €	1.46 €	58.86 €	- 0.00 €
2011-12	42.47 €	13.79 €	1.53 €	57.79 €	- 0.00 €
2012-01	39.55 €	12.51 €	2.42 €	54.48 €	0.00 €
2012-02	41.21 €	13.27 €	2.32 €	56.80 €	- 0.00 €
2012-03	40.42 €	14.21 €	2.77 €	57.40 €	0.00 €
2012-04	43.82 €	17.37 €	3.17 €	64.35 €	- 0.00 €
2012-05	43.44 €	19.11 €	3.46 €	66.04 €	0.02 €
2012-06	43.64 €	24.73 €	4.25 €	72.64 €	0.02 €
2012-07	43.33 €	27.81 €	4.91 €	76.05 €	- 0.00 €
2012-08	42.62 €	28.74 €	5.47 €	76.83 €	- 0.00 €
2012-09	43.48 €	24.29 €	4.77 €	72.53 €	- 0.01 €
2012-10	44.00 €	18.96 €	3.41 €	66.37 €	0.00 €
2012-11	43.86 €	15.95 €	2.77 €	62.58 €	0.00 €
2012-12	44.35 €	15.18 €	2.27 €	61.80 €	0.00 €
2013-01	44.98 €	14.61 €	2.53 €	62.12 €	0.00 €
2013-02	41.11 €	12.07 €	2.14 €	55.31 €	- 0.01 €
2013-03	41.54 €	13.58 €	2.32 €	57.45 €	- 0.00 €
2013-04	40.53 €	16.81 €	2.97 €	60.31 €	- 0.00 €
2013-05	40.69 €	18.27 €	3.39 €	62.35 €	- 0.00 €
2013-06	39.28 €	25.78 €	4.99 €	70.05 €	0.00 €
2013-07	38.96 €	27.71 €	5.46 €	72.12 €	- 0.00 €
2013-08	38.42 €	28.26 €	5.63 €	72.31 €	- €
2013-09	39.87 €	24.40 €	5.10 €	69.37 €	0.00 €
2013-10	38.49 €	19.31 €	3.52 €	61.31 €	- 0.00 €
2013-11	35.70 €	12.57 €	2.35 €	50.62 €	0.00 €
2013-12	35.92 €	11.62 €	2.08 €	49.63 €	0.00 €
2014-01	34.97 €	10.75 €	2.05 €	47.77 €	0.00 €
2014-02	34.36 €	13.20 €	2.32 €	49.89 €	- 0.00 €
2014-03	34.51 €	14.72 €	2.67 €	51.90 €	- 0.00 €
2014-04	33.03 €	18.05 €	3.27 €	54.34 €	- 0.00 €
2014-05	32.15 €	19.84 €	3.63 €	55.62 €	0.00 €
2014-06	31.50 €	23.57 €	4.19 €	59.26 €	- 0.00 €
2014-07	35.84 €	24.55 €	4.84 €	65.23 €	- 0.00 €
2014-08	35.11 €	21.51 €	4.65 €	61.25 €	- 0.01 €
2014-09	32.87 €	12.80 €	3.01 €	48.69 €	0.01 €
2014-10	30.75 €	7.60 €	2.50 €	40.85 €	0.00 €
2014-11	30.09 €	6.04 €	2.16 €	38.29 €	- 0.00 €
2014-12	32.10 €	5.23 €	1.93 €	39.26 €	0.01 €
2015-01	31.49 €	10.57 €	3.20 €	45.26 €	0.00 €
2015-02	30.64 €	11.37 €	3.21 €	45.22 €	- 0.00 €
2015-03	31.02 €	11.96 €	3.56 €	46.54 €	- 0.00 €
2015-04	30.27 €	13.59 €	3.97 €	47.83 €	0.00 €
2015-05	28.93 €	16.50 €	5.39 €	50.83 €	0.00 €
2015-06	28.05 €	16.62 €	5.85 €	50.52 €	- 0.00 €
2015-07	27.93 €	19.98 €	5.93 €	53.84 €	0.00 €
2015-08	29.72 €	22.29 €	7.18 €	59.18 €	0.00 €
2015-09	29.73 €	19.39 €	6.00 €	55.12 €	- 0.00 €
2015-10	28.66 €	16.78 €	4.32 €	49.76 €	0.00 €
2015-11	27.50 €	16.80 €	3.69 €	47.98 €	0.00 €
2015-12	26.43 €	15.99 €	2.98 €	45.40 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

Bruxelles - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie (transport incl.)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	28.63 €	7.76 €	1.26 €	37.65 €	0.00 €
2010-02	28.80 €	7.95 €	1.26 €	38.00 €	- 0.00 €
2010-03	28.80 €	8.58 €	1.26 €	38.64 €	- 0.00 €
2010-04	29.73 €	10.18 €	1.25 €	41.16 €	0.00 €
2010-05	30.16 €	11.58 €	1.25 €	42.99 €	0.00 €
2010-06	31.03 €	16.09 €	1.25 €	48.36 €	- 0.00 €
2010-07	33.30 €	19.66 €	1.24 €	54.20 €	- 0.01 €
2010-08	33.83 €	19.79 €	1.24 €	54.86 €	- 0.00 €
2010-09	33.72 €	14.42 €	1.25 €	49.39 €	- 0.00 €
2010-10	34.38 €	10.58 €	1.25 €	46.21 €	0.00 €
2010-11	34.40 €	8.83 €	1.25 €	44.49 €	0.00 €
2010-12	34.46 €	8.15 €	1.28 €	43.89 €	- 0.00 €
2011-01	34.71 €	8.10 €	1.43 €	44.24 €	0.01 €
2011-02	34.78 €	8.52 €	1.43 €	44.73 €	- 0.00 €
2011-03	35.30 €	9.30 €	1.42 €	46.02 €	- 0.00 €
2011-04	37.98 €	12.91 €	1.43 €	52.32 €	0.00 €
2011-05	38.40 €	15.73 €	1.43 €	55.55 €	- 0.01 €
2011-06	38.86 €	17.14 €	1.42 €	57.42 €	0.00 €
2011-07	40.45 €	18.52 €	1.42 €	60.39 €	- 0.00 €
2011-08	40.35 €	17.93 €	1.41 €	59.71 €	0.00 €
2011-09	40.58 €	14.41 €	1.42 €	56.41 €	- 0.00 €
2011-10	40.41 €	11.13 €	1.43 €	52.97 €	- 0.00 €
2011-11	40.32 €	9.13 €	1.42 €	50.86 €	- 0.01 €
2011-12	40.12 €	8.58 €	1.49 €	50.19 €	- 0.00 €
2012-01	39.34 €	8.42 €	2.04 €	49.80 €	0.00 €
2012-02	40.23 €	8.65 €	1.97 €	50.84 €	0.00 €
2012-03	40.38 €	9.70 €	2.22 €	52.30 €	0.00 €
2012-04	42.22 €	10.66 €	2.30 €	55.18 €	0.01 €
2012-05	42.53 €	12.60 €	2.61 €	57.74 €	- 0.00 €
2012-06	42.92 €	17.32 €	3.15 €	63.39 €	- 0.00 €
2012-07	42.93 €	19.30 €	3.75 €	65.98 €	- 0.00 €
2012-08	42.09 €	20.19 €	4.05 €	66.33 €	- 0.00 €
2012-09	40.82 €	14.56 €	3.06 €	58.44 €	- 0.00 €
2012-10	41.26 €	10.56 €	2.30 €	54.12 €	- 0.00 €
2012-11	41.48 €	9.17 €	2.06 €	52.71 €	0.00 €
2012-12	41.77 €	8.79 €	1.82 €	52.37 €	0.00 €
2013-01	41.74 €	8.40 €	1.80 €	51.93 €	- 0.00 €
2013-02	41.05 €	8.56 €	1.79 €	51.39 €	- 0.00 €
2013-03	40.80 €	9.01 €	1.83 €	51.64 €	0.00 €
2013-04	38.64 €	10.33 €	2.04 €	51.01 €	- 0.00 €
2013-05	38.78 €	12.44 €	2.38 €	53.61 €	0.01 €
2013-06	38.69 €	17.34 €	3.14 €	59.17 €	- 0.00 €
2013-07	38.38 €	20.34 €	3.74 €	62.47 €	- 0.00 €
2013-08	36.64 €	19.07 €	3.54 €	59.25 €	- 0.00 €
2013-09	39.81 €	14.63 €	3.26 €	57.71 €	- 0.00 €
2013-10	35.90 €	10.31 €	2.33 €	48.54 €	- €
2013-11	35.26 €	8.83 €	1.99 €	46.08 €	- 0.00 €
2013-12	35.69 €	8.64 €	1.86 €	46.18 €	- 0.00 €
2014-01	35.68 €	7.87 €	1.76 €	45.31 €	0.00 €
2014-02	35.05 €	8.38 €	1.77 €	45.21 €	0.00 €
2014-03	34.61 €	9.41 €	2.02 €	46.04 €	- 0.00 €
2014-04	33.06 €	11.14 €	2.41 €	46.62 €	0.00 €
2014-05	33.50 €	12.68 €	2.69 €	48.87 €	- 0.00 €
2014-06	32.23 €	16.99 €	3.24 €	52.47 €	0.00 €
2014-07	31.21 €	17.52 €	3.39 €	52.12 €	0.00 €
2014-08	32.26 €	16.94 €	3.47 €	52.67 €	- 0.00 €
2014-09	32.07 €	14.47 €	3.09 €	49.63 €	- 0.00 €
2014-10	32.56 €	10.56 €	2.45 €	45.58 €	0.00 €
2014-11	32.59 €	8.59 €	2.07 €	43.25 €	0.00 €
2014-12	32.03 €	7.88 €	1.82 €	41.73 €	- 0.00 €
2015-01	30.70 €	7.16 €	2.10 €	39.96 €	0.00 €
2015-02	30.46 €	8.10 €	2.12 €	40.67 €	- 0.01 €
2015-03	30.61 €	8.72 €	2.26 €	41.60 €	- 0.00 €
2015-04	29.92 €	10.17 €	2.61 €	42.70 €	0.00 €
2015-05	29.87 €	12.78 €	3.21 €	45.86 €	0.00 €
2015-06	29.95 €	16.93 €	4.13 €	51.00 €	- 0.00 €
2015-07	29.81 €	20.06 €	5.00 €	54.86 €	- 0.00 €
2015-08	29.40 €	19.68 €	4.98 €	54.05 €	- 0.00 €
2015-09	29.02 €	12.89 €	3.33 €	45.23 €	0.00 €
2015-10	28.72 €	10.23 €	2.63 €	41.58 €	0.00 €
2015-11	28.51 €	9.43 €	2.46 €	40.40 €	0.00 €
2015-12	27.89 €	9.05 €	2.30 €	39.25 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

Bruxelles - Gaz - Classe G3: 500 – 5 000 MWh

Année-Mois	Energie (transport incl.)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	29.20 €	4.25 €	1.33 €	34.78 €	- 0.00 €
2010-02	28.95 €	4.33 €	1.13 €	34.41 €	- 0.00 €
2010-03	28.96 €	4.60 €	1.14 €	34.69 €	- 0.00 €
2010-04	29.66 €	5.24 €	1.14 €	36.04 €	- 0.00 €
2010-05	30.16 €	5.82 €	1.14 €	37.12 €	- 0.00 €
2010-06	33.30 €	8.77 €	1.32 €	43.39 €	- 0.00 €
2010-07	32.89 €	10.11 €	1.11 €	44.11 €	- 0.00 €
2010-08	33.23 €	9.64 €	1.13 €	44.00 €	- 0.01 €
2010-09	33.01 €	7.05 €	1.14 €	41.19 €	- 0.01 €
2010-10	33.48 €	5.48 €	1.14 €	40.10 €	- 0.00 €
2010-11	33.47 €	4.77 €	1.14 €	39.39 €	- 0.00 €
2010-12	33.54 €	4.49 €	1.17 €	39.21 €	- 0.01 €
2011-01	33.47 €	4.68 €	1.32 €	39.48 €	- 0.00 €
2011-02	33.84 €	4.86 €	1.32 €	40.02 €	- 0.00 €
2011-03	34.15 €	5.21 €	1.32 €	40.68 €	- 0.00 €
2011-04	36.11 €	6.56 €	1.33 €	43.99 €	- 0.00 €
2011-05	35.97 €	7.54 €	1.33 €	44.83 €	- 0.01 €
2011-06	32.07 €	8.91 €	1.49 €	42.47 €	- 0.00 €
2011-07	36.68 €	8.94 €	1.34 €	46.95 €	- 0.01 €
2011-08	36.70 €	8.49 €	1.34 €	46.52 €	- 0.00 €
2011-09	37.11 €	6.64 €	1.32 €	45.07 €	- 0.00 €
2011-10	37.19 €	5.78 €	1.34 €	44.31 €	- 0.00 €
2011-11	37.17 €	5.03 €	1.33 €	43.54 €	- 0.00 €
2011-12	36.87 €	4.84 €	1.40 €	43.10 €	- 0.01 €
2012-01	36.08 €	4.81 €	1.68 €	42.56 €	- 0.00 €
2012-02	36.58 €	4.88 €	1.61 €	43.07 €	- 0.00 €
2012-03	36.83 €	5.28 €	1.73 €	43.85 €	- 0.01 €
2012-04	37.94 €	5.58 €	1.73 €	45.26 €	- 0.00 €
2012-05	37.89 €	6.15 €	1.81 €	45.85 €	- 0.00 €
2012-06	37.78 €	8.17 €	1.96 €	47.90 €	- 0.00 €
2012-07	37.69 €	8.91 €	2.40 €	49.00 €	- 0.00 €
2012-08	37.32 €	8.97 €	2.54 €	48.84 €	- 0.00 €
2012-09	36.93 €	6.89 €	2.06 €	45.89 €	- 0.00 €
2012-10	37.55 €	5.60 €	1.76 €	44.91 €	- 0.00 €
2012-11	37.83 €	5.12 €	1.65 €	44.59 €	- 0.00 €
2012-12	37.63 €	4.95 €	1.49 €	44.07 €	- 0.00 €
2013-01	36.83 €	5.08 €	1.49 €	43.40 €	- 0.00 €
2013-02	36.21 €	5.12 €	1.47 €	42.80 €	- 0.00 €
2013-03	36.17 €	5.28 €	1.48 €	42.93 €	- 0.00 €
2013-04	35.22 €	5.84 €	1.61 €	42.68 €	- 0.00 €
2013-05	35.18 €	6.55 €	1.78 €	43.51 €	- 0.00 €
2013-06	35.10 €	8.40 €	2.13 €	45.63 €	- 0.00 €
2013-07	35.07 €	9.92 €	2.49 €	47.48 €	- 0.00 €
2013-08	34.91 €	9.85 €	2.61 €	47.37 €	- 0.00 €
2013-09	34.71 €	7.53 €	2.07 €	44.31 €	- 0.00 €
2013-10	33.96 €	6.14 €	1.76 €	41.86 €	- 0.00 €
2013-11	33.92 €	5.42 €	1.59 €	40.93 €	- 0.00 €
2013-12	33.90 €	5.30 €	1.50 €	40.70 €	- 0.00 €
2014-01	33.82 €	4.98 €	1.44 €	40.23 €	- 0.00 €
2014-02	33.27 €	5.07 €	1.42 €	39.76 €	- 0.00 €
2014-03	32.65 €	5.54 €	1.52 €	39.71 €	- 0.00 €
2014-04	31.56 €	6.24 €	1.70 €	39.51 €	- 0.00 €
2014-05	31.43 €	6.63 €	1.78 €	39.84 €	- 0.00 €
2014-06	30.81 €	8.72 €	2.06 €	41.59 €	- 0.00 €
2014-07	30.02 €	9.34 €	2.16 €	41.52 €	- 0.00 €
2014-08	29.69 €	8.69 €	2.13 €	40.51 €	- 0.00 €
2014-09	29.99 €	7.88 €	2.13 €	40.00 €	- 0.00 €
2014-10	30.76 €	6.27 €	1.86 €	38.89 €	- 0.00 €
2014-11	30.97 €	5.46 €	1.70 €	38.13 €	- 0.00 €
2014-12	30.69 €	5.13 €	1.55 €	37.37 €	- 0.00 €
2015-01	29.88 €	4.73 €	1.78 €	36.41 €	- 0.01 €
2015-02	29.17 €	5.39 €	1.79 €	36.35 €	- 0.00 €
2015-03	29.46 €	5.56 €	1.84 €	36.86 €	- 0.00 €
2015-04	29.12 €	6.34 €	1.99 €	37.45 €	- 0.00 €
2015-05	28.96 €	7.24 €	2.21 €	38.42 €	- 0.00 €
2015-06	28.92 €	8.75 €	2.52 €	40.19 €	- 0.00 €
2015-07	28.45 €	10.20 €	2.92 €	41.57 €	- 0.00 €
2015-08	28.26 €	9.75 €	2.84 €	40.85 €	- 0.00 €
2015-09	27.98 €	7.28 €	2.24 €	37.51 €	- 0.00 €
2015-10	27.66 €	6.18 €	1.98 €	35.81 €	- 0.00 €
2015-11	27.49 €	5.97 €	1.92 €	35.39 €	- 0.01 €
2015-12	27.04 €	5.81 €	1.85 €	34.70 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

Bruxelles - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie (transport incl.)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	27.35 €	2.46 €	1.55 €	31.36 €	0.01 €
2010-02	27.16 €	2.54 €	1.10 €	30.79 €	- 0.00 €
2010-03	26.38 €	2.48 €	1.15 €	30.01 €	0.01 €
2010-04	26.84 €	2.82 €	1.16 €	30.82 €	0.00 €
2010-05	27.13 €	3.00 €	1.16 €	31.30 €	0.00 €
2010-06	27.38 €	3.55 €	1.31 €	32.23 €	- 0.00 €
2010-07	30.49 €	4.63 €	1.13 €	36.24 €	- 0.01 €
2010-08	30.63 €	4.37 €	1.13 €	36.12 €	- 0.01 €
2010-09	29.12 €	3.76 €	1.15 €	34.03 €	- €
2010-10	29.63 €	2.85 €	1.16 €	33.64 €	0.00 €
2010-11	29.55 €	2.55 €	1.16 €	33.26 €	- 0.01 €
2010-12	29.75 €	2.39 €	1.16 €	33.30 €	- 0.00 €
2011-01	30.48 €	2.66 €	1.33 €	34.47 €	- 0.01 €
2011-02	30.45 €	2.79 €	1.33 €	34.57 €	0.00 €
2011-03	30.34 €	2.88 €	1.33 €	34.56 €	- €
2011-04	31.31 €	3.44 €	1.37 €	36.12 €	- 0.00 €
2011-05	30.99 €	3.82 €	1.36 €	36.17 €	- 0.00 €
2011-06	27.57 €	3.59 €	1.49 €	32.65 €	- €
2011-07	30.76 €	4.15 €	1.33 €	36.24 €	- €
2011-08	31.70 €	4.42 €	1.32 €	37.43 €	- 0.00 €
2011-09	32.05 €	4.14 €	1.32 €	37.51 €	0.00 €
2011-10	32.32 €	3.27 €	1.34 €	36.93 €	- 0.00 €
2011-11	32.19 €	2.90 €	1.33 €	36.43 €	0.01 €
2011-12	31.77 €	2.67 €	1.35 €	35.80 €	0.00 €
2012-01	33.20 €	2.53 €	1.37 €	37.11 €	- 0.00 €
2012-02	33.30 €	2.49 €	1.34 €	37.14 €	- 0.00 €
2012-03	33.54 €	2.85 €	1.39 €	37.78 €	0.00 €
2012-04	33.94 €	2.90 €	1.36 €	38.19 €	- 0.00 €
2012-05	34.03 €	3.43 €	1.32 €	38.77 €	0.00 €
2012-06	33.20 €	3.93 €	1.24 €	38.37 €	- 0.00 €
2012-07	33.20 €	4.17 €	1.40 €	38.76 €	- 0.00 €
2012-08	33.41 €	4.51 €	1.44 €	39.36 €	- 0.01 €
2012-09	33.52 €	3.83 €	1.42 €	38.78 €	0.00 €
2012-10	34.63 €	2.97 €	1.40 €	39.01 €	- 0.00 €
2012-11	35.05 €	2.65 €	1.39 €	39.08 €	- 0.00 €
2012-12	35.10 €	2.52 €	1.34 €	38.96 €	- 0.00 €
2013-01	32.70 €	2.92 €	1.32 €	36.95 €	0.00 €
2013-02	32.44 €	3.03 €	1.23 €	36.70 €	0.00 €
2013-03	32.41 €	3.04 €	1.32 €	36.77 €	- €
2013-04	31.58 €	3.39 €	1.35 €	36.31 €	- 0.00 €
2013-05	31.54 €	3.74 €	1.37 €	36.66 €	0.00 €
2013-06	31.30 €	4.65 €	1.37 €	37.32 €	- €
2013-07	31.07 €	4.93 €	1.46 €	37.46 €	- €
2013-08	31.37 €	5.27 €	1.50 €	38.13 €	- 0.00 €
2013-09	30.97 €	4.09 €	1.43 €	36.50 €	0.00 €
2013-10	30.80 €	3.53 €	1.39 €	35.72 €	- 0.00 €
2013-11	31.01 €	3.05 €	1.36 €	35.42 €	0.01 €
2013-12	31.23 €	2.97 €	1.33 €	35.54 €	0.01 €
2014-01	31.12 €	3.30 €	1.26 €	35.68 €	- 0.00 €
2014-02	30.41 €	3.32 €	1.25 €	34.98 €	- 0.01 €
2014-03	29.67 €	3.70 €	1.26 €	34.63 €	- 0.00 €
2014-04	28.43 €	4.00 €	1.29 €	33.72 €	0.00 €
2014-05	28.11 €	4.20 €	1.36 €	33.67 €	0.00 €
2014-06	28.18 €	5.18 €	1.41 €	34.78 €	- 0.00 €
2014-07	27.21 €	5.55 €	1.38 €	34.15 €	0.00 €
2014-08	27.07 €	5.35 €	1.41 €	33.83 €	- 0.00 €
2014-09	27.22 €	5.07 €	1.57 €	33.87 €	0.01 €
2014-10	28.03 €	4.03 €	1.51 €	33.56 €	- 0.01 €
2014-11	28.43 €	3.65 €	1.47 €	33.54 €	- 0.00 €
2014-12	28.71 €	3.39 €	1.45 €	33.55 €	0.00 €
2015-01	27.72 €	2.85 €	1.62 €	32.19 €	- 0.00 €
2015-02	26.97 €	3.05 €	1.61 €	31.63 €	0.00 €
2015-03	27.72 €	3.17 €	1.62 €	32.51 €	- 0.00 €
2015-04	27.18 €	3.61 €	1.66 €	32.45 €	- 0.00 €
2015-05	27.02 €	4.13 €	1.67 €	32.82 €	0.00 €
2015-06	26.53 €	5.00 €	1.77 €	33.31 €	0.00 €
2015-07	26.96 €	6.03 €	1.81 €	34.81 €	0.00 €
2015-08	27.21 €	5.76 €	1.85 €	34.82 €	0.00 €
2015-09	26.70 €	4.60 €	1.73 €	33.02 €	- 0.00 €
2015-10	26.39 €	3.55 €	1.67 €	31.61 €	0.00 €
2015-11	26.24 €	3.54 €	1.67 €	31.45 €	- 0.00 €
2015-12	26.23 €	3.33 €	1.69 €	31.25 €	0.00 €



Réalisé par